

ERNEST GAGNON

Nouvelles

Pages Choisies

Memoria ad vitam revocat



QUÉBEC

LIBRAIRIE GARNEAU LIMITÉE

1925

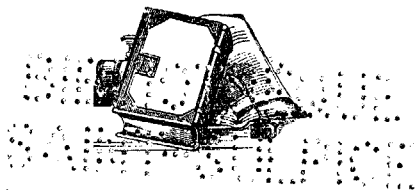
NOUVELLES
PAGES CHOISIES

ERNEST GAGNON

Nouvelles

Pages Choisies

Memoria ad vitam revocat



QUÉBEC

J.-P. GARNEAU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

1925

Droits réservés, Canada, 1925

OUVRAGES D'ERNEST GAGNON

- Lettres de Voyage (1873) Epuisé.*
Cbansons Populaires du Canada (Beauchemin)
Le Fort et le Cbâteau Saint-Louis (Beauchemin)
Louis Jolliet (Beauchemin)
Le Comte de Paris à Québec (1891) Epuisé.
Le Palais Législatif (1895) Epuisé.
Cbores d'Autrefois (1905) Epuisé.
Feuilles Volantes et Pages d'histoire (1910) (1)
-

Pages choisies d'Ernest Gagnon (1917)

J.-P. Garneau, éditeur.

Grains de sable, par Blanche Gagnon

En Vente à Québec : Librairie Garneau Ltée.

” ” à Montréal : Librairie de l'Action Française.

(1) Pages d'histoire (Louis d'Ailleboust, etc.) sera réimprimé à l'Action Française, Montréal.

PRÉFACE

Lorsque nous avons publié une première série de PAGES CHOISIES d'Ernest Gagnon, nous avons prévenu le lecteur qu'elles étaient une réédition partielle de CHOSES D'AUTREFOIS et FEUILLES VOLANTES. Nous pouvons dire qu'avec la nouvelle série cette réédition devient à peu près complète. Nous y avons ajouté, cette fois encore, des pages oubliées ou ignorées ; et ce second recueil devient le complément,—disons plus juste, le pendant du premier.

Nous aurions voulu retracer encore d'autres feuilles volantes ; mais comment peut-on les ressaisir, quand elles sont dispersées dans les revues et les journaux d'une époque éloignée que nous avons peu ou point connue ? Nous présumons, d'ailleurs, qu'à côté de certains écrits dont l'actualité ne meurt pas, il dut y en avoir bien d'autres qui n'eu-

rent qu'un intérêt passager ou l'à propos du moment, et que nous avons recueilli presque tout ce qui était destiné à revivre, en dehors des ouvrages plus importants entrés déjà dans la collection des meilleures œuvres canadiennes. En outre, Ernest Gagnon déclarait lui-même avoir rejeté dans l'oubli « des pages trop arides, des articles de polémique trop vifs pour être publiés après la bataille. »

Nous avons groupé ces pages détachées à peu près sans ordre méthodique ou chronologique, les disposant comme on le fait de gerbes fleuries dont on assortit les couleurs suivant son goût ou sa fantaisie, et dont l'ensemble offre plutôt une diversité attrayante qu'une fâcheuse disparité. Comme on l'a dit si bien pour les « Choses d'autrefois », c'est encore ici « un recueil de souvenirs, d'impressions, d'études, ce sont des feuilles éparses, mais cependant reliées par le sentiment canadien qui traverse et anime toutes les pages. »

B. G.

Québec, le 4 avril 1925.

LETTRES DE BENJAMIN SULTE

À ERNEST GAGNON

(*Deux extraits*)

« Les *Choses d'Autrefois* ont paru bien nouvelles à notre presse, qui représente la génération de vos successeurs, et cela vous justifie de les avoir publiées—si justification pouvait être nécessaire. C'est ainsi que vous vivez deux fois et que vous renaîtrez tant que les jeunes de l'avenir apprendront à consulter les livres. » (1905)

En 1910, il écrivait : « Votre nouveau livre *Feuilles Volantes et Pages d'Histoire*, m'occupe tout entier. C'est de la littérature canadienne digne de ce nom,—ce n'est pas autre chose parce que vos ressources viennent de notre sol et n'empruntent rien au dehors de chez nous. Avec la bonne langue que vous employez et la précaution de ne pas imiter les modes du jour, soyez certain que vos écrits auront de la durée. Celui qui vise à nous éblouir nous aveugle parfois, mais la génération suivante a le regard clair et distingue l'artifice très nettement. Il n'y a pas de littérature canadienne sans l'étoffe du pays et le bon langage de la France du

XVIIe siècle. Ceci, vous le comprenez très bien, vous le pratiquez noblement. On vous applaudira partout. La fausse notion du bien dire, qui règne ici comme à Paris, ne résistera pas à l'épreuve du temps. Le goût ne se confond pas avec la fantaisie, pas plus que le sens spirituel avec le calembour, pas plus que le terme précis avec le tire-l'œil. Restons anciens de langue et nous serons toujours jeunes. Le naturel, le vrai, le ton mesuré priment tout et traversent les siècles sans jamais se démoder. . . .

« Voilà les d'Ailleboust ressuscités, (1) du moins les premiers en date. Quelle histoire nous aurons une fois que notre passé aura été repris morceau par morceau et chaque chose remise en place ! Aucune colonie ne peut se comparer au Canada sous ce rapport. Songez donc à l'an 2500, alors que l'immense bibliothèque canadienne remontera par les détails à 1500, presque la découverte de l'Amérique ! Sur 1580-1800, il y a cinq ou six millions de feuillets manuscrits de la grandeur de ce papier (papier écolier). Quand tout cela prendra la forme imprimée, le jour se fera dans les moindres recoins. On remettra aussi devant le public les ouvrages alors oubliés. Vous en serez. Le château Saint-

(1) Seconde partie de « Feuilles Volantes et Pages d'Histoire. »

Louis, la terre de Coulonge, nos chants populaires, l'Ecole normale Laval, la musique des sauvages, etc., vous donneront une nouvelle existence. N'oublions pas « Choses d'Autrefois », « Louis Jolliet », « Lettres de Voyage » dont la postérité se *resouviendra*.

L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

(SOUVENIRS INTIMES)

I

L'inauguration de l'École normale Laval.—Le Vieux-Château, berceau de l'École.—L'ancien « magasin des poudres » du marquis de Denonville.—Un mot d'histoire.—Discours et musique.

On m'a demandé d'écrire quelques lignes sur les premières années de l'École normale Laval, la si méritante institution dont on va bientôt célébrer les noces d'or (1). Je le veux bien. Parler du passé est chez moi chose habituelle, trop habituelle peut-être. J'appartiens à ce groupe d'hommes dont on a dit : "Ces gens-là ne demanderaient pas mieux que d'enterrer les vivants pour ressusciter les morts." Si hyperbolique que soit ce langage, il ne laisse pas de contenir une leçon que je me garderai bien d'oublier : nous n'enterrerons donc personne dans les pages qui vont suivre, et, si nous rappelons le souvenir de quelques disparus, ce sera pour faire profit de leurs leçons de foi, de patriotisme, d'urbanité, de gaieté.

1. Cette célébration eut lieu les 25 et 26 septembre 1907.

* * *

L'inauguration de l'École normale Laval eut lieu le mardi, 12 mai 1857, dans une des salles du Vieux-Château qui avait été pendant longtemps une dépendance de l'historique château Saint-Louis, détruit par un incendie en 1834.

Le Vieux-Château, berceau de l'École normale, avait été construit en 1784, d'après les ordres du gouverneur Haldimand, tout spécialement pour y donner des réceptions officielles et y loger les officiers de la suite du représentant de Sa Majesté britannique. Le général Haldimand se rendait lui-même sur les lieux, chaque matin, au commencement des travaux, gcurmandait les ouvriers, se fâchait, les intimidait, et était cause qu'ils accomplissaient mal leur besogne.

(Morale, messieurs les élèves-maîtres : Ne vous impatientez pas avec vos élèves ; vous n'en obtiendriez rien de bon).

C'est dans ce château, alors récemment construit, que fut donné, le 22 août 1787, un bal en l'honneur du jeune prince William-Henry, duc de Clarence, pendant lequel personne—pas même les dames—ne voulait s'asseoir, par respect pour un prince du sang ! Le bal, commencé vers cinq ou six heures du soir, se prolongea jusqu'après minuit.

La partie intéressante du Vieux-Château était, en 1857, une annexe mystérieuse, beaucoup plus ancienne que le château proprement dit, où les casseroles allaient bientôt remplacer les précieuses archives du gouvernement, récemment transportées à Toronto. C'était une construction étrange, aux murailles extrêmement épaisses, dont le plafond en forme de voûte était percé d'un puits de lumière. Son origine était inconnue.

Lors de la démolition du Vieux-Château, en 1892, je me suis mis en tête de découvrir cette origine, et—je le déclare avec cette modestie qui caractérise tous les antiquaires—je l'ai enfin trouvée. La fameuse cuisine de l'École normale était bel et bien le « magasin des poudres », construit par ordre du marquis de Denonville en 1685, l'automne même de son arrivée à Québec, en dehors de l'enceinte du fort Saint-Louis. Le plan en avait été dressé par l'ingénieur Villeneuve. En 1693, Frontenac fit construire une nouvelle et plus vaste enceinte, et la monumentale poudrière se trouva alors à l'intérieur du fort.

Toutes les constructions françaises de l'ancien fort Saint-Louis avaient disparu, à l'exception du massif « magasin des poudres », lorsque le pic du démolisseur vint l'abattre à son tour en 1892.

A l'époque de l'inauguration de l'École normale Laval, le gouvernement du Canada faisait le lacet

entre Toronto et Québec, ses deux capitales alternatives. Les départements publics (ministères) ayant été transférés à Toronto en 1856, cette circonstance permit à l'administration provinciale d'installer la nouvelle école au Vieux-Château.

* * *

L'élite de la société religieuse, civile et militaire de Québec se trouvait réunie à cette cérémonie du 12 mai 1857, présidée par M. Chauveau, le fondateur des écoles normales du Bas-Canada, et où figuraient Monseigneur Baillargeon, administrateur du diocèse de Québec, le juge René-Edouard Caron, le docteur Morrin, maire de la ville, le recteur et plusieurs professeurs de l'Université Laval, l'historien Garneau, le grand-vicaire Cazeau, les RR. PP. Jésuites, les RR. PP. Oblats, l'abbé J. Auclair, l'abbé Antoine Racine, l'abbé Pilote, des militaires en costumes, tous les membres du conseil municipal, un grand nombre de dames, l'abbé Horan, le premier principal de l'École normale Laval, messieurs les professeurs F.-X. Toussaint, Emile de Fenouillet et autres, tous les premiers élèves de la nouvelle institution, dont M. le professeur Cloutier est, je crois, le dernier survivant.

Il y avait aussi dans l'auditoire quelques jeunes élèves de l'école d'application annexée à l'École

normale, entre autres un tout petit garçon, très intelligent, devenu aujourd'hui un éminent chirurgien. Le docteur Michael Ahern sait peut-être de qui je veux parler.

On peut lire dans le *Journal de l'Instruction publique* de 1857, les brillants discours prononcés par M. Chauveau, l'abbé Horan et M. de Fenouillet en cette circonstance. De sa voix au timbre sympathique, Mgr Baillargeon fit entendre ces touchantes paroles :

« Je souhaite que cette école normale soit bénie dans son fondateur, qu'elle soit bénie dans son directeur, qu'elle soit bénie dans ses professeurs, qu'elle soit bénie dans ses élèves. »

Le doux prélat dit aussi que le clergé ne pouvait voir d'un mauvais œil la fondation de cette école, parce que ce même clergé « veut l'avancement et le progrès. Il ne redoute que l'éducation sans morale, sans religion. Il repousse les écoles mixtes parce que l'enseignement religieux y est proscrit, et que les résultats en sont tellement mauvais qu'ils épouvantent les pays qui ont voulu en faire l'essai. »

On le voit, cet évêque du siècle dernier parlait exactement comme nos évêques du vingtième siècle. Et il ne pouvait parler autrement.

Le docteur Morrin, qui prit la parole après Mgr Baillargeon, se déclara enchanté de la création de cette école, où l'on recevrait, dit-il, *a good education, and cheap!*

Le premier principal de l'école, M. l'abbé Edouard Horan, qui devint plus tard évêque de Kingston, parlait le français avec correction. Un seul mot vint trahir son origine étrangère : « L'éducation, dit-il, est *la moule* d'après laquelle la société prend sa forme. »

Je n'ai pas conservé le programme de la partie musicale de la fête ; je me souviens seulement que Mademoiselle Marguerite Evanturel chanta admirablement *l'Inflammatus* de Rossini, soutenue par un chœur d'élite formé dans la meilleure société de la ville ; puis que les ténors chantèrent avec un enthousiasme quelque peu exagéré : *Honneur à la plus belle!* dans le chant de la Reine Hortense : « Partant pour la Syrie », qui était alors le chant national des Français.

II

M. de Fenouillet.—La capitale ambulante.—L'abbé Langevin succède à l'abbé Horan.—A la rue Dauphine.—Le grand-vicaire Cazeau et M. Chauveau.—L'esprit d'autrefois.—Souvenir d'une soirée à l'École normale, rue Dauphine.—Judith et Holopherne.—Retour de l'École normale au Vieux-Château (1863).—Mgr Langevin.—L'abbé Chandonnet.—Le *Désert*, de Félicien David (1869).

La mort, l'implacable et inévitable mort, vint, dès l'année 1859, jeter le deuil dans la nouvelle institution. Le professeur Émile de Fenouillet, un homme instruit, honorable et bon, succomba sous le poids de la maladie et des chagrins. Personne ne connaissait son passé, mais tout, chez lui, révélait un noble cœur. On sut plus tard que la chute de Louis-Philippe et les événements de 1848, en France, avaient causé sa ruine. La mort de cet homme excellent inspira de beaux vers à Octave Crémazie, qui devait, vingt ans plus tard, mourir, lui aussi, loin de son pays natal, et dans un isolement plus complet et plus navrant encore.

Avant de devenir professeur à l'École normale, M. de Fenouillet avait rédigé le *Journal de Québec*, en remplacement de M. Cauchon, devenu ministre des Travaux publics. D'une impeccable correction, les écrits du nouveau rédacteur étaient tou-

jours plus littéraires que politiques. Les autres journaux français de l'époque, à Québec, étaient le *Canadien* et le *National*. Le *Courrier du Canada* ne devait naître qu'un peu plus tard,—l'année même de la fondation des écoles normales.

Les jeunes rédacteurs du *National* étaient aussi agressifs que M. de Fenouillet l'était peu. L'âme sensible de notre vieil ami dut souffrir cruellement des rudesses dont il fut l'objet de la part de l'un d'eux. Comme l'a dit un écrivain français, « les délicats ne sont pas vêtus pour le voyage de la vie ; ils n'ont pas la botte grossière qui résiste aux cailloux et ne craint pas la fange. Ils n'ont pas ce manteau de vulgarité nécessaire qui défie les épines et rend insensible à l'orage. Dès les premiers pas ils sont transpercés, meurtris, sanglants. . . .

« Chagrins imaginaires que ceux de ces excentriques, dit le public en passant, piqures insignifiantes. Qu'en sait-il ? . . . qui dira ce qu'un excès de finesse peut grouper de douleurs autour d'une égratignure ?

« Faut-il juger de la blessure à la grosseur de l'arme qui l'a faite ou bien à la gravité des désordres qui en ont été la suite ? Coup d'aiguille, coup d'épée. . . qu'importe, si on en meurt ! »

A l'École normale, M. de Fenouillet se trouva dans un milieu sympathique où il se vit entouré de déférence et de respect.

A la mort de notre vieil ami, l'organisation des classes fut remaniée ; M. Napoléon Lacasse, l'homme de mérite que nous connaissons tous, prit place parmi les professeurs réguliers de l'école, et M. J.-B. Cloutier fut l'objet d'une promotion.

M. Norbert Thibault fut, plus tard, chargé de classes importantes à l'École normale. C'était un élève,—plus que cela, un disciple de M. de Fenouillet, dont il avait pris un peu les manières. Lui aussi était un délicat et, partant, un souffrant.

Après l'acte constitutionnel de 1840, et jusqu'à l'établissement de la Confédération, le siège du gouvernement fut fixé tour à tour dans le haut et dans le bas Canada. Le Parlement siégea à Kingston, de 1841 à 1843 ; à Montréal, de 1844 à 1849 ; à Toronto, de 1850 à 1851 ; à Québec, de 1852 à 1855 ; à Toronto, de 1856 à 1859 ; à Québec, de 1860 à 1865 ; à Ottawa, en 1866.

La capitale ambulante revint donc à Québec en 1860, et l'École normale dut quitter le Vieux-Château pour faire place à quelques départements publics. Elle fut installée dans l'édifice occupé aujourd'hui par les RR. PP. Jésuites, rue Dauphine.

L'abbé Horan, nommé évêque de Kingston, avait été remplacé, dès l'année 1858, par l'abbé

Jean Langevin, comme principal de l'école,—poste *périlleux* qu'il devait abandonner plus tard pour devenir le premier évêque de Rimouski.

Bien des souvenirs intimes se rapportent à cette époque de l'installation de l'École normale rue Dauphine. Je n'en veux raconter qu'un seul.

Disons d'abord que le grand-vicaire Charles-Félix Cazeau et le surintendant de l'Instruction publique, l'honorable Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, étaient d'intimes amis et qu'ils se jouaient parfois, mutuellement, de vrais tours d'écoliers.

Monsieur Chauveau publia un jour, dans son *Journal de l'Instruction publique*, un article en bonne place sur la calligraphie et l'importance de soigner son écriture. A la fin de l'article, l'auteur donnait une liste d'hommes célèbres qui avaient une bonne écriture, et cela pour combattre le préjugé d'après lequel un homme distingué ne doit pas attacher d'importance à la calligraphie. A quelque temps de là, le *Journal de Québec* publia une correspondance où il était dit que c'était sans doute par modestie que M. Chauveau n'avait pas ajouté son nom à la liste des hommes célèbres ayant une belle main. . . En lisant cela, M. Chauveau, dont l'écriture était détestable, pensa aussitôt :—C'est le grand-vicaire Cazeau qui a écrit cela ; il me le paiera !

Quelques semaines plus tard, M. Chauveau, qui habitait Montréal, descendait à Québec et y présidait une soirée littéraire et musicale à l'École normale de la rue Dauphine. Le grand-vicaire Cazeau était à sa droite, le principal Langevin à sa gauche.

J'allai saluer le surintendant, qui me dit : Croiriez-vous que votre cousin M. Cazeau ose prétendre ne pas recevoir mes lettres parce que j'écris si mal le mot "Québec", qu'elles vont se promener à Quito, capitale de l'Équateur !

— Cela me surprend, répondis-je. . . Avez-vous lu une correspondance publiée dernièrement dans le *Journal de Québec* ? . . .

— Oui, je l'ai lue, et j'en connais bien l'auteur, dit M. Chauveau en regardant son voisin de droite avec un malin sourire.

La soirée fut charmante. M. Norbert Thibault, M. Rouleau (le juge Rouleau de l'avenir), M. James Donnelly (un poète de grand talent), M. Demers, tous morts aujourd'hui, avaient donné leur concours au Principal pour la partie littéraire de la fête. Une jeune débutante de seize ans, mademoiselle Mathilde Parent, fille du grand patriote et penseur Etienne Parent, et M. Georges Desbarrats, le futur éditeur des *Œuvres de Champlain*,

avaient bien voulu nous prêter le charme de leurs belles voix.

M. Desbarats chanta le *Lac* de Niedermeyer, paroles de Lamartine. Dans l'auditoire, un jeune poète—M. Alfred Garneau—devançant le chanteur, disait à demi-voix à son voisin, l'abbé Raymond Casgrain, les strophes mélodieuses du poète :

« Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages

.
.

« O lac, rochers muets, grottes, forêt obscure,
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir. »

Mademoiselle Mathilde Parent—aujourd'hui Madame de Bonald—chanta une sorte de romance scénique intitulée *Judith*, très en vogue dans les couvents, imitée de l'air de *Joseph*, de Méhul. Le morceau commençait par ces paroles, dites en récitatif :

« Sous les remparts de Béthulie
Holopherne a conduit ses infâmes soldats. »

La jeune chanteuse articulait avec une rare distinction, et avait un timbre de voix absolument séduisant. Elle fut vivement applaudie.

Après la séance, M. Chauveau fit un superbe discours. Il parla de choses sérieuses relatives à l'instruction et à l'éducation ; il félicita les autorités de l'École normale sur leurs succès croissants ; puis il remercia les personnes étrangères à l'école qui avaient contribué, par leur talent, au succès de cette séance si intéressante à tant de titres : M. Alfred Paré, M. Georges Desbarats, et d'autres encore.

“Quant à Mademoiselle Parent, ajouta-t-il en se tournant vers l'auditoire, je ne saurais mieux faire l'éloge de son talent qu'en vous répétant le mot délicieux de M. le grand-vicaire Cazeau, qui, après avoir entendu ce soir la romance de *Judith*, si admirablement rendue par la jeune artiste, disait avec conviction : “Si la vraie Judith de la Bible chantait aussi bien que cela, il n'est pas du tout étonnant qu'Holopherne se soit laissé couper le cou !”

Ce fut une explosion dans la salle. Les bravos, les rires, les éclats de voix accueillirent cette boutade, immédiatement suivie du *God save the Queen!* et de la dispersion de la foule.

Le calme rétabli, M. le grand-vicaire Cazeau riait encore, riait toujours. Je le félicitai de ce succès inattendu :

—Mais, me dit-il, je n'ai jamais tenu le propos que M. Chauveau a mis dans ma bouche ! Le mot

qui a tant amusé l'auditoire est du surintendant lui-même ; je ne sais pourquoi il me l'a attribué.

—Pour vous engager à continuer de parler calligraphie dans le *Journal de Québec*, interrompit joyeusement M. Chauveau.

Les deux amis quittèrent la salle ensemble, et je philosophai sur la loi des compensations qui accorde aux hommes chargés de lourdes responsabilités les heures de détente dont ils ont tant besoin pour ne pas succomber à la tâche.

Mais les choses n'en restèrent pas là. L'anecdote que je viens de rappeler eut une suite, et des plus aimables. Voici en quels termes Madame de Bonald, d'Ottawa,—la jeune chanteuse québécoise de jadis,—me l'a racontée il y a quelques semaines :

“ Le lendemain de la soirée en question, M. Chauveau, qui était ami de ma famille, me fit parvenir un très joli album avec son portrait et les lignes suivantes :

« Si comme vous Judith savait chanter et blaire,
« Je ne suis pas surpris de ce qu'elle ait pu faire.
« Qu'Holopherne eût perdu la tête en l'écoutant
« Me paraît naturel : j'en aurais fait autant. »

« En retour j'envoyai mes remerciements à M. Chauveau et m'exprimai ainsi :

« Cher Monsieur,

« Merci pour votre joli souvenir de la soirée
« d'hier et pour le compliment bien trop flatteur
« qui l'accompagne, à propos de mon chant de
« *Judith*. Je ne puis vraiment que vous dire :

« Si ce pauvre Holopherne avait été poète,
« Judith, j'en ai bien peur,
« Sentant faiblir son cœur,
« La première, elle-même, aurait perdu la tête. »

« Vous voyez que c'était de la poésie de jeune
pensionnaire ; mais enfin à tout âge on fait ce que
l'on peut. »

.....

* * *

Le siège du gouvernement fut transporté à Ottawa en 1866. L'école normale retourna alors au Vieux-Château. M. l'abbé Jean Langvin en était encore le principal. C'était un homme à la figure austère, porté à exiger la perfection de ses subordonnés, porté aussi à les défendre si on les attaquait. En matière d'enseignement, c'était un maître. Son *Traité de Pédagogie* est encore, assure-t-on, un des meilleurs ouvrages de ce genre que l'on puisse placer entre les mains des instituteurs.

L'abbé Langevin ayant été nommé évêque de Saint-Germain de Rimouski en 1867, eut pour remplaçant intérimaire à l'École normale M. l'abbé Narcisse Fortier, et comme successeur régulier, M. l'abbé Thomas-Aimé Chandonnet, un orateur et un écrivain très brillant.

Il y aurait une foule de choses à dire sur l'abbé Chandonnet, sur ses succès à Rome, ses retentissantes polémiques à Québec, notamment la polémique qu'il soutint contre le docteur J.-C. Taché à propos d'astronomie, ses cours de philosophie hors programme à l'École normale. Dans ses classes régulières, les plus avancés de ses élèves le suivaient avec peine ; les esprits plus lents restaient en route. C'est dire que cet homme, si bien doué du reste, n'était pas pédagogue.

Je me permettrai d'exprimer ici mon opinion personnelle sur la règle à suivre avec des élèves de force inégale, comme cela se rencontre dans toutes les classes. A mon avis, il faut toujours, lorsqu'on enseigne, procéder par petites étapes, du connu à l'inconnu, et ne pas aller tellement vite en besogne que les moins avancés des élèves ne puissent suivre le professeur. Avec ce système, me dira-t-on, les mieux doués de la classe perdront leur temps. Nullement : les mieux doués, en entendant vos explications répétées, ou données sous une forme différente, comprendront mieux ce qu'ils avaient saisi

peut-être imparfaitement tout d'abord; mais surtout—et ce n'est pas là un mince avantage—ils recevront une excellente leçon de pédagogie en vous voyant employer les moyens les plus propres à faire pénétrer la vérité dans tous les esprits; ils apprendront comment il faut disposer les lumières pour éclairer comme il convient les cellules restées obscures des cerveaux à perception trop lente.

Bien entendu qu'un élève trop inférieur au niveau de sa classe doit être renvoyé dans une classe plus élémentaire.

L'abbé Chandonnet quitta l'École normale au mois de décembre 1870 pour aller faire la classe au collège Saint-François-Xavier, à New-York; puis, après un court séjour au séminaire de Sainte-Thérèse, il alla demeurer à Montréal avec sa sœur Madame Lavigne, et un fils de celle-ci, qui était typographe et avait une petite imprimerie à la maison. C'est là que nous le retrouvons, corrigeant des épreuves et écrivant des articles pour la *Revue de Montréal*, probablement à la demande de M. l'abbé Verreau, principal de l'École normale Jacques-Cartier. La composition de la *Revue* se faisait sous ses yeux, à sa résidence même. C'est dans cette maison, et en causant avec sa sœur, qu'il fut foudroyé par l'apoplexie, au mois de juin 1881.

Un de ses neveux, M. Alphonse Lavigne, des Trois-Pistoles, appelé en toute hâte à Montréal, trouva sur le corps de son malheureux oncle une ceinture en broche de fer, de 162 anneaux, armés chacun de deux pointes, formant en tout 324 pointes appliquées à peau nue. On comprend l'émotion de M. Lavigne en découvrant ce cilice. J'ai vu moi-même cet éloquent témoin d'un état d'âme insoupçonné, et je m'inclinai avec respect devant ce précieux et consolant souvenir.

* * *

L'École normale Laval ne formait pas autrefois des pianistes aussi forts que ceux qu'elle façonne aujourd'hui ; mais elle avait certaines prétentions du côté de la musique vocale, surtout de la musique d'ensemble. En 1869, elle songea à aller cueillir des lauriers sur un théâtre voisin, à la Salle de Musique de la rue Saint-Louis. Elle y donna la partition du *Désert*, de Félicien David, alors inédite à Québec, aidée d'un orchestre emprunté à la ville et à la citadelle, et avec le concours de M. Elzéar Déry, aujourd'hui recorder de la cité de Québec, qui avait,—et a encore,—une voix de ténor fort distinguée. (1)

(1) L'honorable juge Déry mourut en 1921.

M. Paul Dumas s'était chargé des strophes déclamées sur des tenues d'orchestre. Il y mettait toute son âme, et faisait entendre des trémolos à donner le frisson.

Les intermèdes furent remplis par Monsieur A.-B. Routhier, avocat, (aujourd'hui le juge Routhier,) venu tout exprès de Kamouraska pour dire une belle pièce de vers fraîchement composée, et par le docteur Hubert LaRue, professeur de toxicologie à l'Université Laval, qui lut une conférence d'une verve admirable intitulée : *Luxe et Vanité*.

III

Le docteur Hubert LaRue.— Une conférence originale.— L'abbé Lagacé.—M. Norbert Thibault.— L'honorable M. de Boucherville et l'organisation du département de l'Instruction publique.— Monseigneur L.-N. Bégin, successeur de M. Lagacé.— Le Principal et les professeurs actuels de l'École normale Laval.

Le regretté docteur Hubert LaRue fut pendant plusieurs années le médecin ordinaire de l'École normale Laval, et plus d'un ancien élève se rappelle encore ce qu'il y avait de peu compliqué dans son traitement. Invariablement, il prescrivait l'huile de ricin, l'*huile de castor*. Le malade se trou-

vait mieux presque aussitôt, souvent même avant d'avoir pris la potion redoutable. Que de petites maladies furent passées à la salle d'étude par crainte du terrible médicament !

La conférence *Luxe et Vanité* mit en vive lumière le talent littéraire si remarquable du docteur La-Rue. L'épisode de l'élection d'un marguillier eut un succès dont on parla longtemps. En voici un court extrait. Nous sommes à la campagne :

« Il y a d'abord le haut de la paroisse, qui se pose contre le bas : le bas, contre le haut. Le haut se scinde en deux camps : le haut du haut et le bas du haut. Le bas de la paroisse en fait autant : et il y a le bas du bas et le haut du bas.

« Le haut prétend que, le bas ayant déjà dans le banc d'œuvre deux marguilliers de son arrondissement, c'est à lui qu'appartient le droit de faire la nouvelle élection. Le bas, au contraire, soutient que le tour du candidat du haut n'est pas encore venu, et qu'il existe dans son quartier des gens fort respectables, déjà même sur l'âge, à qui il ne faut pas faire de passe-droit. D'un autre côté, le haut du haut affirme qu'il y a trois ans le bas du haut a fait l'élection, et qu'en justice son tour doit être venu ; sur quoi le bas du haut ne veut pas entendre raison. Enfin, le bas du bas prétend que le candidat du haut du bas est déjà maire de la pa-

roisse, et qu'il n'est pas juste que le même ait tous les honneurs.

« Dans cet état des esprits, l'élection ne peut manquer d'être chaude ; aussi le candidat du bas du haut ne l'emporte-t-il à la fin que par deux voix de majorité. »

Le docteur LaRue professait une grande admiration pour la médecine, mais non pour « les médecines ». Il termina un jour un *after dinner speech* par cette boutade :

« Prenez toutes les médecines, jetez-les à la mer ; le monde ne sera pas plus mal, les poissons seront bien pires ! »

* * *

Le successeur de M. l'abbé Chandonnet à la charge de principal de l'École normale Laval fut M. l'abbé Pierre Lagacé, de vénérée mémoire. Il n'avait ni l'imagination, ni les qualités oratoires de son prédécesseur, mais c'était un professeur excellent, un homme d'ordre, persévérant, correct, faisant bien tout ce qu'il savait faire. L'abbé Lagacé a été l'un des pionniers de l'œuvre qu'accomplit aujourd'hui la Société du Parler Français au Canada. Il tenait à la correction du langage ; mais c'est surtout la bonne prononciation de la langue française qu'il s'attacha à bien apprendre d'abord, puis à bien enseigner ensuite.

Je fis un voyage d'Europe avec l'abbé Lagacé en 1873, et j'appris alors ce que c'est que l'homme d'une idée, d'une ambition unique, constante, persévérante. La pensée de la bonne prononciation française, dans ses multiples détails, le suivait partout. Nous nous rendîmes à l'exposition universelle de Vienne, en Autriche ; mais il ne donna qu'une attention distraite aux merveilles qui y étaient entassées. C'est à peine s'il regarda l'empereur François-Joseph et le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, qui passèrent tout près de nous au *Weltausstellungs Palast*. Mais il y avait dans l'un des bâtiments affectés à l'instruction publique, section française, une personne intelligente, à la figure honnête et au palais défoncé, qui commentait, recommandait et vendait un traité de prononciation ! M. Lagacé acheta le volume, et ce fut l'unique souvenir qu'il emporta du *Prater*, de la ville impériale et du Danube aux ondes bleues.

A Paris, l'abbé Lagacé prit des leçons d'un professeur éminent, Monsieur Morin ; puis il revint à Québec avec une science et une vocation nouvelles. Grâce à M. l'abbé Rouleau, alors régent ou assistant-principal, à M. le professeur Cloutier, le fondateur de l'*Enseignement Primaire*, et à d'autres encore, les utiles leçons de l'abbé Lagacé ne furent pas oubliées, et il est probablement vrai de dire qu'elles n'ont pas cessé de porter leurs fruits.

Monsieur l'abbé Lagacé mourut au Vieux-Château le 6 décembre 1884. Il avait été supérieur du collège de Sainte-Anne, où l'abbé Bouchy avait laissé de fortes traditions artistiques. Il était l'auteur d'un ouvrage remarquable sur les chants liturgiques, et d'un autre, publié en 1875, intitulé : *Cours de lecture à haute voix*.

* * *

Dans la correspondance d'Octave Crémazie avec l'abbé Raymond Casgrain, il est plusieurs fois question de Norbert Thibault, de sa critique de « La Promenade de Trois Morts » et de toute l'œuvre du poète des « Morts ». Crémazie n'admit pas toutes les opinions du professeur de l'École normale ; ce qui ne l'empêcha pas de dire : « Le jeune écrivain a certainement du talent, et je le félicite d'avoir su blâmer franchement ce qui lui a semblé mauvais dans mon petit bagage poétique. Dans une de mes lettres, je vous disais que ce qui manquait à notre littérature, c'était une critique sérieuse. Grâce à M. Thibault, qui a su faire autrement et mieux que ses prédécesseurs, la critique canadienne sortira bientôt de la voie ridicule dans laquelle elle a marché jusqu'à ce jour. »

Je prends occasion de cette citation pour dire que le métier de critique est un métier utile, s'il est exercé par un homme compétent, mais, en définitive, un métier détestable. Personne n'est malheureux comme le critique : il ne jouit de rien complètement, ne goûte rien sans réserve, cherche toujours et partout « la petite bête », et s'il rend parfois des services aux gens, c'est presque toujours à ses dépens. J'ai fait autrefois un peu de ce métier, mais je n'en ai plus le courage. Pour peu qu'il y ait du bon dans ce que je vois, dans ce que je lis ou dans ce que j'entends, je m'applique sans arrière-pensée à en jouir le plus possible. Comme le disait un jour un conférencier de l'Université Laval : « J'aime mieux passer pour naïf que m'empêcher d'avoir du plaisir. »

M. Thibault avait une grande délicatesse de procédés et de manières ; aussi exerçait-il sur ses élèves un ascendant considérable. Sa taille manquait d'ampleur et il paraissait faible de santé. Dans le courant du mois de septembre 1871, il vint me trouver et me dit : « J'ai une grave confiance à vous faire. Je vis dans le monde et ne connais aucune des joies de la famille ; vous savez que je n'ai pour ainsi dire aucun contact avec ce qu'on appelle *la société*. De bien des manières je suis hors de ma voie ; je partirai dans quelques jours pour Montréal, où je suis attendu chez les

Frères des Écoles Chrétiennes. Je tâcherai de me rendre digne de la vocation religieuse, et je pourrai continuer à me livrer à l'enseignement. Je quitte Québec presque sans regret, tant je me sens impérieusement appelé ailleurs. En dehors de l'École normale, seule ma très petite gloire littéraire me tenait, me tient peut-être encore un peu au cœur" (1).

Je revis M. Thibault—devenu le Frère Olivier—une seule fois, à Montréal. Il remplissait les fonctions de secrétaire-général de sa communauté. Il était très pâle et paraissait écrasé sous son lourd costume. Il m'écrivit plusieurs lettres, et je conserve précieusement l'une d'elles remplie de sentiments affectueux pour son ancien professeur et collègue.

Dans le courant de l'été de 1877, je reçus du Frère Olivier une carte postale qui m'affligea beaucoup. Elle était signée *Fra Diavolo* (Frère Diable) ! Hélas ! mon pauvre ami était atteint de folie ! . . .

Il y avait urgence de l'éloigner de Montréal et de le confier à des mains sûres, car il ne tenait plus en place. Vers la fin du mois d'août 1877, il fut

(1) M. Thibault avait été un actif collaborateur du *Courrier du Canada*. Chez les Frères, il écrivit un *Essai sur l'Éducation* qui fut très remarqué (1876). En même temps, il donnait un cours d'histoire du Canada au « grand noviciat » de son institut.

envoyé dans sa famille, à Saint-Urbain, comté de Charlevoix, où il redevint tout à fait calme, puis s'éteignit doucement, ne donnant plus que de rares signes d'intelligence.

* * *

Ici s'arrêtent mes souvenirs intimes se rattachant à l'École normale Laval. En 1875, l'honorable Charles Boucher de Boucherville, alors premier ministre, dont j'avait fait la connaissance à Paris dix-sept ans auparavant, voulut m'attacher à l'un des deux départements dont il était le chef. Il était ministre de l'Instruction publique, et, comme tel, il méditait un suicide ! . . . Je crois même qu'il m'invita un peu à tirer le cordeau.

Chacun sait que M. de Boucherville est le père de l'organisation actuelle du département de l'Instruction publique, avec son conseil, ses deux comités autonomes et son surintendant.

Je quittai, non sans regret, la situation où M. Chauveau m'avait appelé dès 1857, et les hommes instruits et estimables que j'étais heureux d'appeler mes collègues. De tous les professeurs de la première heure il ne restait plus, à l'école, que le respecté Monsieur Toussaint.

Je ne vis pas à l'œuvre le successeur immédiat de M. l'abbé Lagacé. A Rome, au séminaire français,

où il avait passé plusieurs années, j'en avais entendu faire de très grands éloges, et cela en présence de Mgr Blancher, évêque de la Guadeloupe, de l'abbé Peyret, chanoine de la cathédrale d'Auch, et de plusieurs autres ecclésiastiques. Si je répétais ici tout le bien qu'on en a dit en cette circonstance, je m'exposerais à des reproches de la part du vénérable personnage mis en cause. Je m'en abstiendrai donc, car rien ne me ferait plus de peine que d'être censuré par mon archevêque. . .

Il a été convenu que je ne mettrais pas le pied sur le vingtième siècle. Je laisse à d'autres de dire ce qu'est l'homme de devoir qui préside aujourd'hui aux destinées de l'École normale Laval. Chez lui, chez Monsieur son assistant et chez tous les professeurs de l'institution se réunissent les fécondes traditions du passé et les heureuses initiatives de l'heure présente. C'est grâce à ces hommes éclairés et vraiment excellents que l'on voit se réaliser de nos jours les vœux de l'archevêque Baillargeon, les espérances de Monsieur Chauveau, toutes les promesses si brillantes de l'origine semi-séculaire de « notre » chère école.

POST-SCRIPTUM

J'ai oublié de dire que le personnel de l'École normale Laval prit une part active dans le mouvement militaire qui se manifesta par tout le Canada

en 1861, à la suite de l'affaire du *Trent*. Les élèves de l'École se constituèrent régulièrement en « compagnie », selon le vœu et les conseils du Principal, M. l'abbé Langevin, dont l'esprit était ouvert à tous les progrès de bon aloi. Le major Suzor fut nommé instructeur militaire de l'École normale, et l'on me fit l'honneur très immérité de m'élire capitaine,—élection qui fut bientôt suivie d'une nomination régulière par arrêté du gouverneur-général en conseil. La même pièce officielle faisait entrer la compagnie des élèves de l'École normale Laval dans les cadres du neuvième bataillon des carabiniers volontaires appelés « Les Voltigeurs Canadiens », avec le rang de septième compagnie du dit bataillon.

Le pays n'avait plus rien à craindre.

Notre colonel était Charles-Léonidas de Salaberry, fils de Charles-Michel de Salaberry, le héros de Châteauguay. C'était un très bel homme, qui avait réellement le physique de l'emploi.

La compagnie dont j'étais le peu habile capitaine avait un petit arsenal à l'École même, le gouvernement nous ayant fourni des carabines, et aussi des capotes pour les parades d'hiver.

Nous fûmes passés en revue sur les plaines d'Abraham, comme des réguliers. Nous ne mîmes pas deux balles dans chaque fusil, comme

firent les soldats de Wolfe, attendu que nous n'avions que des cartouches blanches à brûler ; mais les évolutions et le tir furent d'une remarquable précision, et notre colonel complimenta l'instructeur Suzor sur le succès de la journée.

Notre compagnie eut aussi le très grand honneur de faire escorte à Monseigneur Baillargeon à son départ pour Rome, au mois d'avril 1862. Rangés sur le quai conduisant au steamer, mes normaliens, en tenue militaire, présentèrent les armes au vénéré prélat avec un ensemble admirable. Sabre au clair, ému comme sur un champ de bataille, je commandai ma compagnie d'une voix formidable, et, ce jour-là, je me trouvai, moi aussi, « des accents que je ne me connaissais pas ».

Ajoutons, pour en finir avec ces souvenirs militaires, que M. Louis Fréchette composa en l'honneur de notre colonel, Charles-Léonidas de Salaberry, des couplets dont je me chargeai de faire la musique, et qui furent édités, avec une page ornée de branches de lauriers, par Vincent Cazeau, de regrettée mémoire.

Voici un fragment de ce chant, que quelques-uns des anciens élèves de l'École se rappellent peut-être encore :

Allons, Voltigeur, en avant !
Vole à la gloire,
A la victoire !
Allons, Voltigeur, en avant !
Vole à la gloire, bannière au vent !

.
.

Va protéger et nos champs et nos villes
Sous le drapeau qui possède ta foi !
Tu trouveras de nouveaux Thermopyles :
Léonidas est encore avec toi !

LA ROMANCE DE CARTIER

L'étonnante vogue de la romance *O Canada mon pays, mes amours!* composée en 1835 par Georges-Etienne Cartier, est due pour beaucoup sans doute à l'air, de provenance anonyme, sur lequel on le chante. Cette composition d'un jeune homme de vingt ans indique, en tout cas, un patriotisme sincère, sinon un réel talent poétique. La voici, telle que publiée par M. Huston dans le *Répertoire National* :

— 1 —

Comme le dit un vieil adage :
Rien n'est si beau que son pays ;
Et de le chanter c'est l'usage :
Le mien je chante à mes amis. (*bis*)
L'étranger voit avec un œil d'envie
Du Saint-Laurent le majestueux cours ;
A son aspect le Canadien s'écrie :
O Canada ! mon pays, mes amours !
Mon pays, mon pays, mes amours ! (*bis*)

— 2 —

Maints ruisseaux et maintes rivières
Arrosent nos fertiles champs ;
Et de nos montagnes altières

On voit de loin les longs penchans. (*bis*)
Vallons, coteaux, forêts, chutes, rapides,
De tant d'objets est-il plus beau concours ?
Qui n'aimerait tes lacs aux eaux limpides
O Canada ! mon pays, mes amours !
Mon pays, mon pays, mes amours ! (*bis*)

Les quatre saisons de l'année
Offrent tour à tour leurs attraits,
Au printemps, l'amante enjouée
Revoit ses fleurs, ses verts bosquets. (*bis*)
Le moissonneur, l'été, joyeux, s'apprête
A recueillir le fruit de ses labours,
Et tout l'automne et tout l'hiver on fête.
O Canada ! mon pays, mes amours !
Mon pays, mon pays, mes amours ! (*bis*)

Le Canadien comme ses pères,
Aime à chanter, à s'égayer ;
Doux, aisé, vif en ses manières,
Poli, galant, hospitalier, (*bis*)
A son pays il ne fut jamais traître,
A l'esclavage il résista toujours,
Et sa maxime est la paix, le bien-être
Du Canada, son pays, ses amours.
Son pays, son pays, ses amours. (*bis*)

Chaque pays vante ses belles ;
Je crois bien que l'on ne ment pas ;
Mais nos Canadiennes comme elles
Ont des grâces et des appas. (*bis*)
Chez nous la belle est aimable, sincère ;
D'une Française elle a tous les atours,
L'air moins coquet, pourtant assez pour plaire.
O Canada ! mon pays, mes amours !
Mon pays, mon pays, mes amours ! (*bis*)

O mon pays ! de la nature
Vraiment tu fus l'enfant chéri ;
Mais d'Albion la main parjure
En ton sein le trouble a nourri. (*bis*)
Puissent tous tes enfants enfin se joindre,
Et, valeureux, voler à ton secours !
Car le beau jour déjà commence à poindre,
O Canada ! mon pays, mes amours !
Mon pays, mon pays, mes amours ! (*bis*)

On a le pressentiment des imprudences de 1837 dans le dernier de ces couplets.

Vers l'année 1860, M. Cartier, alors premier ministre du Canada-Uni, remit à M. Ernest Gagnon une « version définitive » de sa romance patriotique. Cette version (avec transcription mélodique et accompagnement de M. Gagnon) fut publiée peu de temps après.

Le vers suivant du quatrième couplet :

“A l'esclavage il résista toujours”,

y est remplacé par celui-ci :

“De liberté jaloux il fut toujours.”

Le sixième et dernier couplet est complètement retranché !

“Soyons amis, Cinna ! ”...

Chacun sait que, sous le régime de la constitution de 1840, Cartier, réconcilié, devint l'ami de la Couronne britannique en même temps que le protecteur dévoué, éclairé et habile de ses nationaux. Il prit une part active aux travaux législatifs concernant l'abolition de la tenure seigneuriale, la décentralisation judiciaire, la codification des lois, la construction des voies de transport, et déploya toutes les ressources de son génie dans l'organisation de la Confédération des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. En récompense de ses nombreux et éminents services, il fut créé baronnet par la Reine Victoria en 1868.

Né à Saint-Antoine de la rivière Chambly, le 6 septembre 1814, l'illustre homme d'Etat canadien mourut à Londres, Angleterre, le 20 mai 1873.

N. B.—Un contemporain de Cartier disait qu'on entendait souvent le premier ministre fredonner, dans les corridors du Parlement, sa romance : *O Canada, mon pays, mes amours !*

M. J.-B. Labelle, de Montréal, écrivit plus tard une mélodie sur ces paroles, et cette dernière version musicale est plus connue que la première.

CHRONIQUE DE JANVIER

LA FÊTE DES ROIS.—CONCERT.—L'OUVERTURE
DE « GUILLAUME TELL »

L'année 1883 s'est ouverte gaîment. Au premier jour de l'an, Janus n'avait plus qu'une seule face, celle qui regarde l'avenir ; et cet avenir semblait rose pour tout le monde.

La nuit des Rois a été très froide. Balthazar, Melchior et Gaspard ne voyageaient pas par une semblable température. Il est vrai que l'amour et l'espérance qui réchauffaient leurs cœurs, et les rayons de l'étoile mystérieuse qui leur servait de guide, auraient pu leur faire oublier même les rigueurs d'une nuit d'hiver canadienne.

Les reliques des Rois Mages sont déposées dans la cathédrale de Cologne. Une autre église de Cologne—l'église de Sainte-Ursule—contient une des urnes dans lesquelles l'eau fut changée en vin aux noces de Cana.

Cette fête des Rois est la fête de l'universalité de la Rédemption. Les jansénistes n'admettaient pas cette universalité, mais la voix infailible du souverain pontife Innocent X a condamné leur erreur.

Où en serions-nous, avec nos discussions et nos disputes, où serait notre foi si Dieu n'avait pas donné à son Vicaire le don de l'infailibilité ?

L'usage de tirer le gâteau des Rois est, il me semble, moins général qu'autrefois. Les jeunes garçons et les jeunes filles craignent-ils de setrouver rois ou reines pour tout de bon ? S'il leur fallait prendre ce rôle ausérieux, ils n'auraient peut-être pas tort de s'effrayer. « On a vu, a dit Châteaubriand, des reines pleurer comme de simples femmes, et l'on s'est étonné de la quantité de larmes que peuvent contenir les yeux des rois. »

Le mois de janvier rappelle deux dates bien tristes de l'histoire des rois de France et d'Angleterre. C'est le 30 janvier 1649 que fut exécuté Charles 1er d'Angleterre, et c'est le 21 janvier 1793 que Louis XVI, roi de France, périt sur l'échafaud.

Les Canadiens français ont eu le bonheur d'échapper à la grande révolution de 93 : ils n'ont jamais fait mourir leurs chefs ni brûler les demeu-

res royales, et lorsque le château Saint-Louis fut détruit par le feu (le 23 janvier 1834), ce fut par pur accident.

* * *

La Législature de Québec va bientôt entrer en session. L'éloquence de nos députés va venir alimenter nos chroniques.

Les représentants du peuple ne parleront que juste le temps nécessaire pour se faire comprendre, et sans songer à l'effet de leurs discours sur l'auditoire élégant et muet de la galerie de l'orateur. Pendant toute cette session, les journalistes n'écriront que la vérité. Après cela, attendons-nous à voir notre province citée comme la plus sage et la plus aimable des sept sœurs de la confédération canadienne. (1)

J'allais oublier de parler des marcheurs à la raquette de Montréal, qui ont eu l'heureuse pensée de venir nous faire visite. Ils ont été reçus froidement par la température et chaleureusement par notre population.

Le concert donné à l'occasion de cette visite, par le corps de musique de la « cité de Montréal »

(1) Aujourd'hui, la confédération canadienne comprend neuf provinces.

a été ravissant. L'ouverture de *Guillaume Tell* nous a transportés par l'imagination dans la douce et poétique Italie ; car, si la scène du drame de Schiller se passe en Suisse, la mélodieuse musique de Rossini est bien de ce pays charmant où, comme l'a dit Métastase, la langue elle-même est une musique, *musica stessa* !

Cette introduction à la partition de *Guillaume Tell* (avant l'orage,—l'orage,—pastorale,—ouverture) est tout un poème musical. Qu'on veuille bien me permettre de mêler un peu de description à l'analyse de cette œuvre admirable, telle que transcrite pour musique militaire :

L'atmosphère est brûlante ; un calme sinistre, précurseur de l'orage, règne dans la nature ; pas un souffle dans l'air. La mélodie (donnée par le basson), languissante, épuisée, mais d'une incomparable suavité, revêt avec grâce quelques lambeaux d'une harmonie diaphane que lui jettent mollement les cors aux timbres émus.

Un sourd trémolo des petites caisses annonce le tonnerre lointain ; le solo s'interrompt un instant, pour reprendre, plus languissante encore, sa marche mélodieuse.

Les instruments attaquent l'orage ;

« C'est d'abord rumeur légère ; » puis le rythme s'anime : l'idée se développe. Des notes brèves, des cris inquiets sont donnés, en syncopes,

par les clarinettes et les hautbois, sur un dessin des secondes clarinettes et les notes soutenues des cors et des bassons. Les ophicléides, les trombones, les flûtes, les fifres, les cornets et les trompettes font leur entrée : tous les instruments éclatent dans un ensemble formidable. La forêt ploie sous l'effort de la tempête ; sa chevelure de feuillage est tordue par le vent ; des cris aigus sortent de son sein. Tour à tour les instruments gravissent l'échelle sonore avec une irrésistible puissance ; puis les notes refoulées à l'aigu commencent, en chromatique, une descente furieuse. On dirait d'immenses vagues franchissant les limites de l'océan, inondant le rivage, puis rentrant précipitamment dans le gouffre. Toutes ces clameurs ont des intervalles pendant lesquels un bruit sourd, lointain, solennel se fait entendre.

Ces intervalles s'élargissent : l'orage s'éloigne peu à peu.

Une hirondelle rase la terre de son vol rapide et jette son cri dans les airs. Ces notes sont données par la flûte, qui exécutera des dessins délicieux pendant le solo qui va suivre.

Ici commence la pastorale, la belle et admirable pastorale, jouée par le hautbois et accompagnée du *sostenuto* des cors, pour remplacer le *pizzicato* des instruments à cordes.

Une douce rêverie vous a transportés dans les montagnes, loin, bien loin du théâtre. . . . tout à coup, une fanfare vous rappelle à la réalité. Voici l'ouverture proprement dite, chaude, vive, brillante, superbe. Mesure à deux temps, rapide, précipitée. Les clarinettes se livrent à des *vocalises* ravissantes ; la strette finale est d'une chaleur extrême ; l'entraînement est irrésistible, et les dernières mesures sont toujours couvertes par les applaudissements de l'auditoire.

Guillaume Tell nous a fait oublier le club des marcheurs à la raquette. On parle de la création d'un club identique à Québec. L'idée est excellente. L'usage de la raquette est très hygiénique ; c'est aussi pour nous un usage national. D'Iberville et ses compagnons, dans leurs courses héroïques, et tous nos grand-pères, dans leurs guerres contre les Anglais et les plaisirs de la saison d'hiver, se servaient de cet original et élégant accessoire de la chaussure canadienne. Les premiers missionnaires de la Nouvelle-France en faisaient aussi usage, comme nos missionnaires d'aujourd'hui, et j'ai lu quelque part que Monseigneur de Montmorency-Laval, premier évêque du Canada, se rendait de Québec à St-Joachim les raquettes aux pieds.

A CHEVAL

PROMENADE DU DUC D'ORLÉANS

(*Québec, 29 octobre 1890*)

Quelqu'un, ou plutôt tout le monde a dit que pour régner sur Paris il fallait y entrer à cheval. Si la condition d'être bon cavalier suffisait pour assurer le trône de France à un prince du sang royal, le duc d'Orléans,—qui a d'autres mérites,—pourrait, à son heure, donner carrière à son ambition : il monte à cheval parfaitement.

Dès six heures, au matin du 29 octobre, le jeune prince était debout, et, à sept heures, il partait de l'hôtel St-Louis pour faire une promenade à cheval en compagnie de l'honorable premier-ministre, (1) du docteur Récamier et du jeune capitaine Lessard, officier de l'école de cavalerie de Québec, un écuyer de premier ordre.

Le cheval sellé pour le jeune duc était un peu lourd, mais excellent du reste. Le capitaine Lessard observait du coin de l'œil l'élève de Woolwich, qui se mit en selle avec une aisance parfaite, et s'empara des rênes des deux mors en donnant

(1) L'honorable M. Mercier.

une égale tension sur chacune, comme on doit le faire lorsqu'on ne connaît pas sa monture. Le brillant cavalier n'était pas rendu en face de l'Esplanade que déjà le *gros mors* seul était tenu en échec, les rênes du *filet* flottant mollement, comme celles qu'Hippolyte, de classique mémoire, laissait flotter sur ses coursiers aux portes de Trézène.

Arrivés à la Grande-Allée, les promeneurs convinrent de se rendre à la colonne de Sainte-Foy par des chemins différents : le premier ministre et le docteur Récamier par la route du Belvédère, le duc d'Orléans et le capitaine Lessard par la route plus longue du bois de Gomin et de Bellevue.

Les deux jeunes cavaliers partirent au galop ; puis, prenant le trot militaire, ils eurent en moins d'une demi-heure atteint le chemin Sainte-Foy, où ils s'arrêtèrent un instant pour contempler la riche campagne qui se déroulait à leurs pieds, dans la vallée de la rivière Saint-Charles, et les groupes de maisons échelonnées plus loin, sur les hauteurs de Lorette et de Charlesbourg.

Le cap Tourmente, à droite, avait toujours son nuage au front.

Laissant à gauche le chemin de la Suète,—ainsi nommé sans doute par quelque colon venu de la petite commune appelée Suète, près d'Angers, en France,—les cavaliers s'élançèrent dans la direc-

tion de la ville et arrivèrent bientôt au pied de la colonne, où ils rejoignirent leurs compagnons de promenade.

Le prince se montra bien renseigné sur les péripéties de la bataille de Sainte-Foy. Il parla d'art militaire et dit aussi quelques mots de son séjour aux Indes Orientales.

Le docteur Récamier paraissait familier avec tout ce qui l'entourait. Il en était à son deuxième voyage en Amérique, et il goûtait depuis quelques jours ce charme intime et exquis que l'on éprouve à revoir des lieux aimés et,—l'homme est ainsi fait,—à se retrouver soi-même dans les souvenirs qu'ils évoquent.

Le retour à l'hôtel se fit au pas, le premier ministre devisant gaiement et indiquant à l'avance les étapes d'un deuxième voyage du duc d'Orléans au Canada. Il fut réglé, *nemine contradicente*, comme on dit à la Chambre, que ce voyage se ferait dans deux ans !

“Puis ils rêvèrent en silence.

On n'entendait plus que le pas

Des chevaux marchant en cadence :

Les *cavaliers* ne parlaient pas.”

Le capitaine Lessard regardait toujours le jeune prince ; celui-ci regardait l'avenir . . .

(*Extrait du volume intitulé : «Le Comte de Paris à Québec ».*)

ATHÉNIENS ET BEURRIERS

(1882)

Ce bon consul Lefavre nous a tant dit que nous étions des Athéniens que nous avons fini par le croire un peu plus qu'il ne le croyait lui-même.

Nous sommes peut-être plus sensibles aux beautés artistiques et littéraires que nos voisins des autres provinces de la Confédération ou de l'Union américaine, mais avouons que la plupart d'entre nous n'ont rien du galbe antique et eussent fait piètre figure dans les jeux du Péloponèse. Néanmoins le souffle artistique passe, parfois, sur le front de quelques-uns, et l'on entend alors parler un langage qui rappelle le Petit Trianon de jadis, la Provence au temps des troubadours et du *gai savoir*, ou encore l'antique pays des Hellènes, si l'on tient absolument à un rapprochement entre Québécois et Athéniens.

Lorsque, par exemple, Son Excellence le lieutenant-gouverneur, dans un récent « discours du Trône », nous parlait de l'industrie laitière en employant une inversion à l'allure « poésie pastorale », il parlait en Athénien. Citons :

Plus modeste, mais non moins importante dans ses bienfaisants résultats, la fabrication du fromage et du beurre a pris un développement assez considérable, dans notre province, pour changer notablement le chiffre de nos exportations agricoles.

« Plus modeste » Voilà les esthètes de la tribune des journalistes qui se mettent à rêver bergeries, pipeaux rustiques, fromage, chaux-mines et beurre frais. Le secrétaire d'un personnage officiel (1) s'écrie : « Mais c'est une idylle ! . . » et comme il sait son Boileau par cœur, il se met à déclamer à demi-voix :

Telle qu'une bergère, au plus beau jour de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête,
Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements
Telle, aimable en son air, mais humble dans son
[style,
Doit éclater sans pompe une élégante idylle.

M. Chapleau, qui est responsable de la phrase prononcée par Son Honneur, sourit sous sa fine moustache, et le chef de l'opposition, M. Joly (2),

(1) M. Thomas Chapais. Il était alors secrétaire du lieutenant-gouverneur, M. Robitaille.

(2) Sir Henry Joly de Lotbinière, devenu plus tard lieutenant-gouverneur de la Colombie Britannique.

un lettré, désarmé par une simple inversion, s'incline et dit :

—Monsieur le président, lorsque j'ai entendu le représentant de Sa Majesté commencer cette phrase : «Plus modeste, mais non moins..... » j'ai cru qu'il allait parler de l'humble violette qui se cache sous l'herbe des champs et ne trahit sa présence que par son suave parfum !

Athéniens, Athéniens, où nous menez-vous ?

Où ?... mais tout simplement à la fortune et cela au bruit cadencé de phrases mélodieuses et avec une rapidité dont le séparateur centrifuge, avec ses 1900 tours à la minute, nous offre une vive et frappante image.

.....
.....

La beurrerie de Sainte-Marie de la Beauce est une véritable fabrique danoise. Les appareils y sont mis en mouvement au moyen d'un engin à vapeur de la force de six chevaux, un bijou ! Il faut aller voir fonctionner le séparateur, le malaxeur, les aspirateurs, etc. Surtout tâchez de vous faire expliquer toutes choses par l'intelligent directeur de la fabrique-école, M. Stanislas Barré.

Allez et voyez. Je ne vous dis que cela, car il faut toujours se garder de promettre plus de beurre que de pain.

Sainte-Marie de la Beauce, avec sa belle rivière Chaudière (appelée autrefois rivière Bruyante) et son admirable église paroissiale, est un endroit charmant. Les jeunes gens qui rêvent de beautés champêtres y rencontreront et des roses éclatantes et d'humbles violettes ; les amateurs spécialistes y goûteront un beurre exquis ; les hommes d'Etat y trouveront le thème d'un discours à effet, peut-être même un paragraphe pour le prochain « discours du Trône ».

MADAME ALBANI

Québec, 2 février 1889.

Vingt années de réclame avaient attiré à l'Académie de Musique, hier soir, une foule compacte, désireuse d'applaudir l'illustre *prima donna* dont le nom est, depuis quelque temps, dans toutes les bouches, et qui se faisait entendre dans notre ville pour la première fois.

La question de nationalité mise de côté, Madame Albani ne pouvait se présenter devant le public de Québec dans des circonstances plus défavorables. Pour répondre à l'attente de tous, pour ne pas rester inférieure à cette réclame à outrance, il lui fallait accomplir des prodiges.

La vaillante artiste, hâtons-nous de le dire, est sortie triomphante de cette situation périlleuse : son merveilleux talent nous a charmés, ravis, subjugués !

C'est bien une des grandes cantatrices du nouveau et de l'ancien monde que nous avons entendue hier soir. L'étude, qui fait perdre à l'artiste médiocre sa spontanéité et son enthousiasme, n'a pas le même effet sur les natures d'élite. La net-

teté, la justesse, la souplesse, l'homogénéité des notes de la voix, toutes ces choses sont, dans une grande mesure, le fruit de l'étude ; mais que deviendraient-elles sans la chaleur de l'interprétation, sans l'émotion débordante, l'ivresse communicative qui passionne et électrise ? Madame Albani se distingue par toutes ces qualités à la fois, et elle sait presque toujours les faire briller avec le goût le plus irréprochable, le sentiment le plus exquis.

Chez Albani, les procédés techniques sont au service de l'art, mais ne le remplacent pas : les obstacles de la respiration disparaissent, pour ainsi dire, et la voix est comme un instrument idéal d'où s'exhalent d'incomparables accents.

La fête d'hier, nous ne craignons pas de l'affirmer, laissera dans notre population de profonds et ineffaçables souvenirs.

Entrons dans quelques détails.

Le concert est commencé. M. Barrington Footte, Mademoiselle Damian, MM. Massini et Barrett sont venus, tour à tour, se faire entendre ; l'auditoire est dans une attente presque fiévreuse ; les regards sont fixés sur la scène où l'illustre artiste va paraître.

La voilà enfin ! Toute la salle éclate en applaudissements, pendant que, gracieuse et souriante, elle s'incline profondément, à plusieurs reprises.

Le silence se rétablit, et la *prima donna assoluta* commence le grand air, si connu, de la *Traviata*, qu'elle interprète avec une science et un art infinis.

Rappelée avec transports, l'aimable artiste vint dire les touchants couplets de Hérold :

« Souvenirs du jeune âge
Sont gravés dans mon cœur..... »

Le long, le trop long point d'orgue qu'elle fit entendre à la fin du dernier couplet jeta l'auditoire dans l'ivresse. A Paris, Madame Albani—qui me paraît être une opportuniste— eût chanté cela autrement.

La romance « Aimons », de Rotoli, était pour nous une nouveauté. Dans ce morceau, de même que dans l'*Ave Maria* de Gounod, la grande artiste a montré toute l'ampleur de son talent et de sa voix.

Rappelée de nouveau, Madame Albani nous a donné un morceau de l'ancien répertoire, *O luce di quest'anima*, de Donizetti, qu'elle a dit d'une manière ravissante, parcourant les chromatiques comme sur un clavier, multipliant les trilles et usant avec un art suprême de ce grand moyen d'expression qu'on appelle la *respiration bruyante*. Madame Albani est, avant tout, une chanteuse du répertoire italien.

Le morceau de Haendel « Sweet Bird » a intéressé l'auditoire, et le trio final de *Faust*, malgré son peu de développements, a produit beaucoup d'effet.

Nous avons applaudi, hier, dans la personne de Madame Gye-Albani, non pas une actrice, mais une cantatrice. Nous avons pu goûter la belle musique de *Faust* sans suivre les péripéties de la malsaine création de Goëthe ; nous nous sommes senti tressaillir à l'audition d'une page brûlante de la *Traviata*, de Verdi, sans même songer au drame de la Dame aux Camélias. Madame Albani a montré beaucoup de tact en se présentant devant ses compatriotes *dans des concerts*, à la manière de Mademoiselle Christine Nilsson, et non en compagnie d'une troupe d'acteurs. Nous l'en félicitons vivement.

Eugène de Mirecourt a dit, quelque part, que, d'ordinaire, un *impresario* est un grand seigneur qui éprouve un besoin irrésistible de se ruiner. Depuis que nous avons lu cette parole, nous avons toujours éprouvé la plus grande sympathie pour les *impresarii*, et c'est dans le but d'être utile à celui de Madame Albani que nous lui conseillons de soigner davantage les programmes qu'il fait distribuer par avance lorsqu'il aura à présenter des artistes devant le public de Québec.

Un grand nombre de personnes de notre monde musical ont été désappointées à la lecture de ceux qu'il a fait publier dans les journaux, la semaine dernière, (et qui ont été heureusement changés,) pour annoncer les concerts de la *prima donna canadienne*. Elles ne croyaient pas, « dans leur candeur naïve, » que des artistes fraîchement débarqués d'Europe jugeraient convenable de venir nous répéter les pages les plus démodées de *Mignon* et du *Barbier de Séville*, nous chanter le « duettino » du *Trovatore*, cher aux collégiens.

On nous dit que le programme de lundi prochain va être « amélioré » plus encore que celui d'hier, et que, décidément, Québec ne sera pas traité en sous-préfecture. Tant mieux !

C'est au milieu d'une nébuleuse qu'Albani nous est apparue à l'Académie de Musique. Mais, pour n'être pas de première grandeur, les étoiles d'une nébuleuse n'en sont pas moins des étoiles, et, en somme, nous avons contemplé, hier soir, un assez joli coin du firmament.

Hotel St Louis -
le 14 Mars 1890

Madame Albani Gye

Beaucoup de remerciements
pour la belle chanson
que je chantais à 5 ans -
Je l'apporte avec moi en
Angleterre et je la chanterai
à son prochain visite au
Canada -

De bonne heure

E. Albani Gye

A M. Ernest Gagnon, qui avait dédié à Madame Albani une transcription de la chanson populaire: *A la claire fontaine*.

PETITE CHRONIQUE

(1882)

(*Extraits*)

On me demande une chronique, et l'on me dit de m'inspirer de la chute des feuilles. Ce sujet ne me va pas. Qu'elles soient vertes ou rouges, sur les rameaux des arbres, ou que, jaunes et desséchées, elles soient emportées par le vent, les feuilles ne me disent plus rien.

Et pourtant, que d'attraits je trouvais autrefois dans la chute des feuilles et *la pâle Automne*, comme parlait Delille ! C'est en foulant aux pieds les feuilles jaunes tombées des grands arbres, que, tout enfant, je me surpris un jour rêvant d'un orchestre aux mille timbres variés, que je dirigeais avec une exaltation, une *furie* inexprimables. Les pauvres feuilles mortes, je les refoulais, je les frappais de mon pied brutal que le rythme commandait ; je broyais leurs nervures flétries ; et pourtant c'étaient elles qui faisaient vibrer si étrangement mon âme et qui la jetaient dans cette ivresse musicale que je n'oublierai jamais !

Les feuilles mortes me rappellent encore une après-midi délicieuse que je passai, bien des années

plus tard, au Petit Trianon, à Versailles. Je venais d'assister à une séance du procès de Bazaine, l'infortuné général que j'avais vu gardé par des soldats, et je me reprochais presque de tant jouir de la liberté, du soleil clair et doux, de l'air pur chargé de ce parfum particulier qui est un des charmes des beaux jours de l'automne.

Les feuilles mortes de Versailles furent les dernières dont je compris un peu le poétique langage.

.....
.....

* * *

V'là l'automne qu'est arrivé,
Tous les voyageurs vont monter !

Il faut être Canadien pour comprendre ce que ce mot « voyageur » veut dire ici.

J'ai tenu les « forestiers » et les « voyageurs » pour de rudes mais admirables natures, jusqu'à ce qu'un poète, M. LeMay, soit venu rompre le charme en les montrant sous un jour extrêmement défavorable.

M. J.-C. Taché, un prosateur, les avait poétisés; M. LeMay, un poète, les a découronnés sans façon et les a représentés comme des types plus que vulgaires.

Les grands bois, les lacs immenses, les rivières pleines d'abîmes et de mystères, le vent du soir, les horizons infinis, est-ce que tout cela ne disait rien à l'âme de nos intrépides voyageurs ? On me dit que M. LeMay est dans le vrai, mais qui me rendra le forestier poétique et presque dévôt de M. Taché ?

Il ne faut pas confondre le voyageur traiteur avec le voyageur homme de chantier.

M. LeMay n'a parlé que de ce dernier.

Il y a quelques années, un touriste français, M. le comte de Turenne, visita le Nord-Ouest canadien, et, dans un récit qu'il fit de son voyage, il exalta le courage des Franco-Canadiens, les premiers pionniers de ces vastes et lointaines solitudes. Il nomma plusieurs de ces hardis coureurs de bois, entre autres le « célèbre René », qui donna son nom, disait-il, à une rivière et à un lac magnifiques, etc., etc. A quelque temps de là, lord Dufferin, au début d'un voyage au Nord-Ouest, payait, lui aussi, son tribut d'éloges aux anciens « voyageurs » canadiens, et, dans un discours officiel, il faisait, sur la foi du comte de Turenne, une mention spéciale du « célèbre René. » Or, en avançant vers l'Ouest, le noble lord arriva au Lac à la Pluie, *Rainy Lake*, et il apprit avec consternation que c'était le même lac que le comte de Turenne avait appelé lac *René* ! . . .

De René, coureur de bois, il n'y avait pas plus de trace que sur la main ! . . .

Cependant le discours du gouverneur-général était imprimé, et le « célèbre René » offert à l'admiration des Canadiens de notre siècle et de tous les siècles ! Que faire ? En homme d'esprit, le distingué touriste signala lui-même son erreur et en rit tout le premier.

Et voilà comment on écrit l'histoire !

Je tiens cette anecdote de lord Dufferin lui-même, le fin diplomate qui, de son ambassade de Byzance, ou Stamboul, ou Constantinople, comme vous voudrez, fait aujourd'hui la pluie et le beau temps dans le ciel de la politique orientale.

CHRONIQUE DE SEPTEMBRE

CONCERT.—BAL A LA CITADELLE—

LES MORTS DE LA PATRIE

(1883)

On prépare en ce moment, à Québec, un concert où entreront des masses orchestrales et des canons,—oui des canons, pour marquer les périodes rythmiques.

Lorsque Verdi fit chanter ses premiers opéras, les hommes de goût protestèrent contre les unissons de voix trop multipliés et les intempérances de sonorité des *solis*, toujours écrits dans les registres les plus élevés de la voix. Rossini, à qui on demandait s'il ne quitterait pas Paris un instant pour aller en Italie entendre le nouveau compositeur, répondait finement :— Oh ! je puis très bien l'entendre d'ici ! . . . Ceux qui n'iront pas au « concert monstre » du 3 octobre prochain, auront cet incomparable avantage d'entendre de leurs demeures battre la mesure à coups de canon, et, eux aussi, ils pourront dire : Nous entendons très bien d'ici.

C'est du reste un des traits caractéristiques des fêtes de Québec que d'y voir figurer des canons, et cela me réconcilie un peu avec ces terribles engins de mort. Au moment même où j'écris ces lignes, à dix heures du soir, le canon de la citadelle gronde comme si les *Bostonnais* étaient à nos portes, pendant que la musique du Northampton fait glisser sur les parquets cirés des salons de la Princesse les pieds agiles de centaines de danseurs et de danseuses.

Le marquis de Lorne et la princesse Louise ont fait lancer un très grand nombre d'invitations pour le bal de ce soir, qui est à la fois une fête de bienvenue à l'occasion de l'arrivée du jeune prince Georges, et une fête d'adieu à cause du départ de Leurs Excellences pour l'Angleterre. Autrefois on se disait bonjour en riant et bonsoir en pleurant. Je suppose que c'est pour consoler les gens qu'on les fait danser dans un bal d'adieu.

.....
.....

Le marquis de Lorne est décidément très populaire ici. De même que son prédécesseur, lord Dufferin, il comprend que sans les Canadiens français il y a longtemps que le drapeau britannique aurait

«replié son aile» et se serait enfui pour jamais de l'Amérique du Nord. (1)

Tous ceux qui approchent de la princesse Louise en reviennent enchantés. Quel air de grandeur et de douceur à la fois ! quelle aimable simplicité pleine de noblesse et de distinction ! Elle parle le français admirablement, comme on le parle à Blois et à Tours, et, de même que le marquis de Lorne, elle s'exprime volontiers dans cette langue quand elle en a l'occasion. (2)

(1) La Société Royale fut incorporée sous l'égide du marquis de Lorne, lorsqu'il obtint de la Reine Victoria le titre de «Royale» pour cette société, qui existait depuis un certain nombre d'années sans être officiellement reconnue. (*D'après une lettre de Benjamin Sulte à Ernest Gagnon*).

(2) L'honorable M. Chapleau était secrétaire d'État lorsque la princesse Louise d'Angleterre était châtelaine de Rideau Hall, à Ottawa. Le ministre, qui n'avait pas encore reçu son titre de commandeur de S. Michel et S. George, se rendit un soir à un dîner d'État chez le gouverneur-général, portant à sa boutonnière, faute d'une décoration anglaise, la rosette de commandeur de la Légion d'Honneur, ce qui n'était pas d'une parfaite correction, les insignes d'un ordre étranger ne devant être portés, en Angleterre et ici, qu'avec une permission spéciale du souverain. La princesse Louise dit à M. Chapleau, d'un ton de reproche que tempérerait un charmant sourire :

— Pourquoi portez-vous cela ?

— Que voulez-vous que je porte ? répondit M. Chapleau en souriant à son tour.

Encore une détonation ! . . . Ce canon de la citadelle me fait songer à quelques-uns des événements que M. Chauveau a si admirablement remis en lumière dans son beau livre intitulé : *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres* ; à la bataille d'Abraham, dont c'était ces jours derniers l'anniversaire, à la bataille de Sainte-Foy et à cette suite d'erreurs, de déceptions et d'épuisantes victoires qui préparèrent la chute de la domination française en ce pays.

.....

.....

Le *Journal de Québec* du 15 de ce mois a publié les lignes suivantes, dues sans doute à M. Faucher de Saint-Maurice :

Avant-hier était le 124^e anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham. Qui songe maintenant aux morts de la patrie ? Et certes, s'il en est que l'on ne doit pas oublier, ce sont ceux qui ont donné leur vie pour défendre notre langue, notre religion, notre autonomie. Pourquoi la société

—Oh ! vous êtes bien Français ! répliqua la princesse.

.....

Ce ne fut qu'un bon nombre d'années plus tard, pendant son terme d'office comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec, que M. Chapleau fut créé commandeur de l'ordre de S. Michel et de S. George.

Saint-Jean-Baptiste de Québec ne choisirait-elle pas cette date pour faire chanter annuellement un service solennel à la basilique pour le repos de l'âme de Montcalm et des soldats morts sur les champs de bataille du Canada ? Nous soumettons cet idée à qui de droit.

En 1760, Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, disait dans un mandement : « Vous n'oublierez pas dans vos prières ceux qui se sont sacrifiés pour la défense de la patrie ; le nom de l'illustre Montcalm, celui de tant d'officiers respectables, ceux du soldat et du milicien, ne sortiront pas de votre mémoire . . . vous prierez pour le repos de leurs âmes. »

Il est doux de se rappeler ceux qui ont si bien rempli leur tâche ici-bas, ces hommes de courage et de foi pour qui le devoir était la loi suprême, et qui, après avoir accompli des prodiges, disaient simplement, comme le vainqueur de Carillon : *Dieu seul a tout fait, Dieu seul est victorieux !*

Encore le canon de la citadelle ! . . . Jouissez de votre plaisir, ô vous à qui le plaisir suffit ; laissez-nous au bonheur d'évoquer de pieux et grands souvenirs, de penser que la brise qui, en ce moment, nous apporte les mélodieuses ritournelles du bal, a passé sur les champs de bataille et les tombes muettes des héros !

Québec, 20 septembre 1883.

CHRONIQUE MUSICALE

(1903)

Causons musique, si vous le voulez bien. Le sujet ne manque pas d'actualité, en ce moment où les maîtres de chapelle et les virtuoses enthousiastes se préparent à célébrer la fête de Sainte Cécile, patronne des musiciens.

C'est surtout dans les villes que la poétique vierge romaine est ainsi fêtée. Chaque année, on exécute à Québec, vers le 22 novembre, une messe à grand orchestre, œuvre d'un maître célèbre. Et cela revient ainsi tous les ans, depuis 1866, aussi régulièrement que la "bordée de la Sainte-Catherine."

N'allez pas croire, cependant, que la célébration publique de la fête de Sainte Cécile ne remonte pas à une date plus reculée et soit d'institution récente en ce pays. En parcourant les anciennes chroniques de la Nouvelle-France, nous voyons qu'au mois de novembre de l'année 1662 (le 22 novembre se trouvait un mercredi, cette année-là), sous le gouvernement du baron d'Avau-gour, on célébra la fête de la patronne de l'art mu-

sical par une messe solennelle qui fut chantée à Québec, au collège de la Compagnie de Jésus.

Done, d'une certaine manière, c'est du vieux-neuf que l'on fait, chaque année, dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec. Courbez le front, ô survivants de la noble phalange de 1866: vous êtes arrivés deux-cent-quatre ans trop tard pour être les premiers !

Le langage des sons a subi bien des transformations au cours du siècle dernier. Certes, la musique dramatique comme l'a traitée Wagner, par exemple, s'est élevée à des hauteurs étonnantes et vraiment admirables; mais que d'obscurités n'y rencontre-t-on pas ! Parfois l'éclair déchire la nue, et l'imagination aperçoit alors des spectacles inénarrables: sommets irradiés de clartés éblouissantes, processions de géants, défilés fantastiques, ravins aux profondeurs vertigineuses, torrents roulant des émeraudes, océans sillonnés de vaisseaux fantômes, forêts peuplées de dryades enchanteresses... Mais l'éclair est rentré dans le nuage, et nous voilà encore dans la nuit,—une nuit monotone, fatigante, où les notes des cuivres, lourdes, persistantes, obstinées, donnent la sensation du cauchemar.

Il est certain que pour entendre une musique aussi belle que celle du "chœur des pèlerins" du

Tannhauser, par exemple, on peut bien endurer quelques abus de dissonances; mais s'il y avait moyen de goûter ce plaisir sans le payer aussi cher! . . .

Ils sont rares les compositeurs absolument modernes qui ont réussi à faire de l'original sans tomber dans le baroque, et se sont abstenus de maltraiter l'oreille, ce pauvre organe qui doit pourtant compter pour quelque chose lorsqu'il s'agit de musique ! Disons cependant que l'orchestration a atteint, de nos jours, un degré de perfection jusqu'ici inconnu. On pourra en juger facilement à Québec, dans quelques semaines, par l'exécution d'une composition belgo-canadienne, si je puis parler ainsi, une œuvre de M. Paul Gilson, compositeur dont la renommée a franchi les frontières de son pays natal.

Cette œuvre est intitulée : *Fantaisie pour orchestre sur des airs populaires canadiens*. L'auteur a bien voulu m'en envoyer la partition, (en 1892) alors qu'elle était encore inédite, et je puis déclarer qu'elle est vraiment écrite de main de maître. Il faut être artiste, et artiste consommé pour donner à sa pensée des développements d'une telle ampleur et d'une facture aussi distinguée; et il fallait toute la science et tout le talent de l'auteur du poème symphonique de la *Mer* pour s'élever à pareille hauteur en s'inspirant de thè-

mes aussi primitifs que le *Canard blanc*,—*Un Canadien errant*,—et *La Guignolée*.

Les productions de la muse populaire n'ont jamais été traitées plus artistement. Pas moins de trente-deux instruments différents (ce qui représente une cinquantaine sinon une centaine d'instrumentistes) doivent concourir à l'exécution de cette grande fantaisie orchestrale.

En étudiant *de l'œil* cette partition inédite à Québec, j'ai été frappé de la variété et de l'imprévu des procédés de l'auteur. Il y a là des effets rythmiques, des combinaisons de timbres et des modulations d'une rare originalité, et les trois motifs populaires se meuvent dans ce milieu sonore en y profilant nettement leurs contours.

Le deuxième mouvement du morceau, où apparaît le thème du *Canadien errant*, est d'une orchestration suave quoique un peu recherchée, et le mouvement final, qui débute par un *tutti* où les trois chants populaires sont traités simultanément, malgré la diversité de leurs rythmes, révèle chez le compositeur une très grande habileté.

Ce tumultueux mélange de trois chants aux rythmes divers est-il bien conforme aux lois de l'esthétique ? Non, peut-être; mais «c'est la *guignolée* qui passe». . .; c'est la mascarade du solstice d'hiver, la fête du «gui de l'an neuf», souvenir de nos ancêtres les Kimris et les Gaulois. Chaque

groupe a son chant particulier, et tous chantent à la fois.

Ce tintamarre dure peu, et le symphoniste distingué, le premier prix de Rome, se ressaisit complètement dans la finale proprement dite de son morceau, qui est vraiment superbe.

Les *glissandi* des harpes de la strette finale doivent produire un effet merveilleux.

L'association symphonique de Québec, dont M. Vézina est le directeur, a été heureusement inspirée en mettant à l'étude cette « fantaisie » de l'éminent compositeur belge. Pourra-t-elle trouver dans notre monde musical les éléments nécessaires à l'exécution d'une pareille œuvre ? Nous le saurons bientôt.

N.B.—La « fantaisie » de Paul Gilson n'a pu être entendue à Québec, en 1903, parce qu'il eût fallu un orchestre plus considérable et beaucoup de temps pour en préparer une exécution très soignée. Il nous a paru intéressant de faire connaître quand même ce qu'un artiste avait pu augurer, dès le premier coup d'œil, de cette composition sur trois mélodies tirées des chansons populaires du Canada français.

Depuis cette époque, Paul Gilson est devenu le directeur général des études musicales en Belgique. Cette année, il fut président du comité de la société des éditions belgo-canadiennes qui couronna des œuvres de trois de nos compatriotes: MM. Arthur Letondal, organiste de la basilique de Montréal, Georges-Emile Tanguay ex-organiste de l'Immaculée-Conception de Montréal, (actuellement à Paris) et Robert Talbot, directeur de l'école de Musique de l'Université Laval de Québec.

DANSE MOYEN AGE

(*Extrait d'une chronique—1898*).

M. Arthur Letondal vient de faire paraître une œuvre charmante intitulée: «Danse Moyen Age.»

La composition du jeune «maître» est écrite pour piano. Elle débute par une phrase de plainchant en mode dorien—l'un des modes du système musical de la Grèce antique adoptés par saint Ambroise et conservés par saint Grégoire pour le chant liturgique des chrétiens.

Cette phrase, qui sert en quelque sorte d'épigraphie au morceau proprement dit, n'est rien autre chose que l'*Ite, missa est* de l'une des messes de nos graduels.

A la suite de cette introduction viennent trois pages exquises, écrites dans le rythme de la gavotte, sans sortir de l'échelle spéciale du mode antique. C'est un triomphe de science aimable, d'érudition sereine et gracieuse.

C'est aussi, si l'on veut, un tableau de genre. Nous sommes dans Paris, à la fin du treizième siècle. Une foule joyeuse sort de la belle église

gothique dédiée à saint Germain l'Auxerrois, bâtie au sixième siècle par Childebert et Ulthrogothe. Des jeunes gens venus, les uns du mont Lucotitius, où se trouve le palais des Thermes, sur la rive gauche de la Seine, d'autres de la montagne appelée Mont des Martyrs, sur la rive droite, ont organisé une fête populaire. La messe vient de finir. L'organum a fait entendre les notes de l'*Ite, missa est*. Déjà les groupes sont formés.

La danse commence, alerte, joyeuse, et, dans les notes grêles ou stridentes des vielles ou des binious, il y a comme un ressouvenir du chant de l'église. Ce n'est pas le rythme majestueux du plain-chant, mais c'est encore la tonalité grégorienne.

Il y a vraiment de la fraîcheur dans ce tableau rétrospectif, et cette musique imitée de l'antique est pleine d'originalité et de grâce ingénieuse.

CHRONIQUE D'AVRIL



Québec, 23 avril 1882.

FLOREAL, mois des fleurs, je te salue : tu portes admirablement ton nom !

Il neige aujourd'hui comme en hiver ; nos rues sont couvertes de glace ; le vent de nord-est refoule les vagues du Saint-Laurent, qui viennent, en hurlant, battre les quais déserts de la basse-ville.

Je rencontre un ami, un poète : il a le visage bleu et le vent lui arrache des larmes. Tout de même il a mis un paletot léger. Il me dit en passant : *O primavera, giuventù dell'anno !* O printemps, jeunesse de l'année !

—Oui, lui dis-je, une jeunesse orageuse !

La vérité est que nous n'avons le printemps que sur le calendrier. Le vrai printemps, avec ses tièdes brises et ses chants d'oiseaux, ne nous arrivera que vers le milieu de mai.

J'en veux un peu au calendrier grégorien d'appeler le neuvième mois de l'année, septembre ; le dixième, octobre ; le onzième, novembre ; le

douzième, décembre. N'ignorant pas que le calendrier julien commençait le premier mars, je connais l'origine de cette anomalie du calendrier grégorien, mais je ne me l'explique pas.

Les noms des mois de la première république française étaient à la fois plus rationnels et plus harmonieux. Si ces divisions de l'année républicaine avaient correspondu aux mois du calendrier grégorien en usage chez la plupart des peuples de l'Europe, leurs noms se seraient conservés dans la langue française ; mais on eut l'étrange idée de faire commencer l'année le 22 septembre, à l'équinoxe de l'automne, d'après la date néfaste du 22 septembre 1792, et lorsqu'on voulut revenir au calendrier des autres nations, on abandonna, en même temps que les dates conventionnelles, les noms poétiques donnés par Fabre d'Églantine aux douze divisions de l'année :

Vendémiaire, brumaire, frimaire ;

Nivôse, pluviôse, ventôse ;

Germinal, floréal, prairial ;

Messidor, thermidor, fructidor.

Vendémiaire (les vendanges) commençait le 22 septembre et finissait le 21 octobre. *Brumaire* (les brumes) commençait le 22 octobre et finissait le 20 ou le 21 novembre, selon l'année. *Frimaire* (les frimas) commençait le 21 ou le 22

novembre et finissait le 20 ou le 21 décembre. *Nivôse* (la neige) commençait le 21 ou le 22 décembre et finissait le 19 ou le 20 janvier. *Pluviôse* (les pluies) commençait tantôt le 20 janvier, tantôt le 21, et finissait le 18 ou le 19 février. *Ventôse* (les vents) commençait le 19 ou le 20 février et se terminait le 20 ou le 21 mars. *Germinal* (germination des plantes) commençait le 21 ou le 22 mars et se terminait le 19 ou le 20 avril. *Floréal* (les fleurs) commençait le 20 ou le 21 avril et finissait le 19 ou le 21 mai. *Prairial* (les prairies) commençait le 20 ou le 21 mai et finissait le 18 ou 19 juin. *Messidor* (les moissons) commençait le 19 ou le 20 juin et finissait le 18 ou le 19 juillet. *Thermidor* (les bains) commençait le 19 ou le 20 juillet et finissait le 18 ou le 19 août. *Fructidor* (les fruits) commençait le 19 ou le 20 août, finissait le 16 septembre et était suivi de cinq jours complémentaires.

Les dictionnaires nous disent que le mot Avril (*aprilis*) vient du latin *aperire*, ouvrir, parce que « la végétation commence à s'ouvrir » à l'époque de l'année qu'il désigne. On n'a pas consulté les Canadiens quand on a inventé ce mot-là !

Nous écrivons *avril*, les Espagnols écrivent *abril*, les Italiens *aprile*, et les Anglais *april*. Il faut se rappeler que, dans le langage populaire, le *b* et le *p* sont souvent confondus avec le *v*.

Les nègres des États-Unis, qui disent *riber* pour *river*, ne font pas plus mal que les Français qui disent Vasques pour Basques.

Ce dernier mot me rappelle le dicton « parler le français comme un Vasque espagnol, » dont on a fait : « parler le français comme une vache espagnole », et dont nous, Canadiens, nous avons fait : « parler l'anglais comme une vache espagnole » ! . . .

On se souvient des graves complications politiques dont la Serbie a été le théâtre, il y a une couple d'années. La presse parisienne, qui eut à rendre compte des événements, hésita un moment et trouva que la question politique se compliquait d'une question de linguistique. Devait-on dire les Serbes et la Serbie ou les Serves et la Serbie ? Il paraît qu'il faut dire : les « *Serbes* » et « la *Servie* ». Dans le fort de la crise, un journal comique faisait dire à un valet :

—Madame est *serbie* ! . . .

Ce mot de valet ne valait pas grand'chose. Il me sert, à moi, pour soutenir mon assertion : que le populaire confond souvent le *b* et le *p* avec le *v*, et que *avril*, *abril* et *april* sont, pour les linguistes, des mots absolument identiques.

Le vent gémit toujours ! Je ne sais si quelque mauvais génie me souffle à l'oreille des choses

hors de saison pour me narguer, mais il me semble entendre ces vieilles rimes, ce vieux *rondel* de Charles d'Orléans :

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure & de pluye,
Et s'est vestu de broderie,
De soleil luisant eler & beau ;
Il n'y a beste, ne oyseau
Qu'en son jargon ne chante ou crie :
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure & de pluye.

Rivière, fontaine & ruisseau
Portent, en livrée jolie,
Gouttes d'argent d'orfaverie,
Chacun s'abille de nouveau :
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure & de pluye.

Puis ces beaux vers d'un poète québécois
me reviennent à la mémoire :

Dans les cieux que son orbe dore,
Le soleil monte radieux ;
Sous ses rayons on voit éclore
Tout un monde mystérieux.
La nature s'éveille et chante
Et s'emplit de tendres soupirs :
Partout la feuille frémissante
S'ouvre aux caresses des zéphirs.

La rose se penche, vermeille,
Tout auprès du lis embaumé.
Et, sur le trèfle blanc, l'abeille
Vient puiser son miel parfumé.
Près de la source qui murmure
Sur son lit de cailloux brunis,
On entend, sous chaque ramure,
Le doux gazouillement des nids.

C'est le printemps, c'est la jeunesse,
C'est le réveil de l'univers,
C'est la mystérieuse ivresse
Qui frémit sous les arbres verts.
Et puisqu'ici-bas tout s'enivre :
Les oiseaux, les arbres, les fleurs,
Enfants, vous qui vous sentez vivre,
A la joie entr'ouvrez vos cœurs !

Je devrais peut-être laisser le lecteur sous le charme de ces strophes mélodieuses de M. Napoléon Le Gendre. Le tableau qu'elles nous font voir se réalisera dans trois ou quatre semaines ; en attendant, jeune lecteur et vous aussi, jeune lectrice, ouvrez, pour y faire entrer la joie, votre cœur à deux battants ; mais tenez bien calme, aux jours de pluie comme aux jours de soleil, ce pauvre cœur qu'un souvenir, une parole, un regard, la vue d'un paysage, la simple odeur d'un parfum peut troubler profondément. Puis—toujours en

attendant—allez dans les bois voir bouillir la sève des érables dans les chaudières immenses.

Nos bois, nos grands bois, même à cette saison de l'année, sont pleins de poésie et de mystère. Les éclats de rire qui partent des *cabanes à sucre* n'en détruisent pas le charme ; les *cassots de tire*, la *trempelette*, l'appareil des sucreries, tout cela donne un cachet unique à ces fêtes de la forêt canadienne.

Pardonnons donc au printemps véritable de tant tarder à paraître puisque la *moisson de sucre* d'érable n'est qu'à ce prix.

LES CONFÉRENCIERS DE QUÉBEC

(Extraits d'une série d'articles parus en 1889)

L'ABBÉ P.-N. BRUCHESI

Quelle belle matinée il faisait le 27 juin 1880 ! Les grandes fêtes de la St-Jean-Baptiste, les admirables séances du congrès catholique avaient dilaté tous les coeurs, et la nature elle-même, en étalant la splendeur de sa parure d'été, en répandant ses parfums dans l'air, aux doux rayons d'un soleil matinal, ajoutait à l'émotion de tous. Réunis dans la petite chapelle de la Congrégation de la haute-ville, les membres du Cercle Catholique et leurs invités venaient, dans une dernière démonstration, clore le congrès ouvert deux jours auparavant.

Après la célébration des Saints Mystères, un jeune prêtre monta à l'autel, et, se tournant vers l'auditoire, il laissa tomber de ses lèvres ces paroles du roi David : *Si oblitus fuero tuâ Jerusalem, oblivioni detur dextera mea...* Puis, avec une incomparable onction :

« Mes frères, dit-il, nos grandes fêtes s'achèvent, et en venant les clore avec vous aux pieds des saints autels, je ne puis m'empêcher d'adresser à l'Eglise notre Mère ces paroles

du Roi-*Prophète*, qui sont à la fois l'expression de l'action de grâces et un serment de fidélité. C'est l'*Eglise* en effet, qui a fait l'objet de vos travaux et de vos discours, c'est pour elle que vous avez organisé votre congrès : l'*Episcopat* de notre pays, et de nobles frères en qui la science salue ses maîtres et que la France regarde comme ses apôtres, ont uni leurs voix aux vôtres pour célébrer ses gloires, et pour montrer que dans la fidélité à ses lois est le secret du bonheur et de la prospérité des peuples. Elle a reçu les premiers hommages de nos cœurs, c'est à elle que sera consacré ce dernier discours.»

Aux accents de cette voix émue, des larmes d'attendrissement montaient aux yeux des assistants ; et cette douce émotion ne cessa qu'avec les dernières paroles du jeune prédicateur,—paroles que je transcris ici et qui furent comme un dernier écho de ces mémorables séances du congrès catholique :

«*Pardonne, ô ma patrie ! . . .* mais s'il devait aussi venir pour toi un jour où tu renierais ta foi, où tu abandonnerais ta mère, où tu méconnaîtrais ses droits pour la persécuter et l'outrager . . . puisses-tu disparaître de la scène du monde ! Plutôt que de te voir plongée dans un tel abîme et chargée des anathèmes du ciel, encore une fois, *pardonne, ô ma patrie ! . . .* j'aimerais mieux te voir mourir.

«*Mais non, ô Canada !* enfant de l'*Eglise*, tu iras toujours en dépit de tous les obstacles vers le chemin de la vérité et de l'honneur, et rien jamais ne pourra arracher de ton cœur la foi ardente qui fait aujourd'hui ta vie. Oh ! durant ces fêtes, que tu es apparu grand et beau aux regards des cieux et de la terre ! Il y a deux jours nous te voyions

ému et recueilli prosterné devant un autel. . . . Dans ces plaines d'Abraham, si remplies de souvenirs, le Pontife célébrait les saints mystères, et tes enfants priaient dans l'adoration et dans l'amour. Et quand l'hostie sainte parut dans les airs, pendant que les fronts s'inclinaient avec respect, tu proclamais par la voix de tes artistes le nom seul grand et seul puissant de Jésus-Christ : «*Tu solus altissimus Jesu Christe.*» Ton Dieu t'a béni, et tu t'inclinâs une seconde fois pour recevoir la bénédiction de l'Eglise. Continue donc, ô mon pays, à suivre ce noble chemin de la foi, et puissent tes fils se réunir souvent pour dire à l'Eglise leur dévouement et leur tendresse. Pour nous, ô sainte Eglise catholique, nous te consacrons notre être et notre vie, nos études et nos travaux. Nous t'aimerons, nous proclamerons tes droits, nous célébrerons ta gloire, nous te ferons aimer. Divine Jérusalem, si jamais nous t'oublions, que notre droite soit vouée à l'oubli, *si oblitus fuero tuâ Jerusalem, oblivioni detur dextera mea. Amen*»

La réputation de M. Bruchési comme orateur date de cette matinée du 27 juin 1880.

M. l'abbé Bruchési a depuis donné plusieurs conférences à l'Université, au Cercle Catholique, à l'Union Commerciale, etc. La meilleure de ses conférences, à mon avis, c'est celle qu'il donna, l'an dernier, à la salle Victoria, au bénéfice de l'orphelinat des Sœurs de la Charité, et dans laquelle il fit si bien voir l'élévation de sa pensée, sa grande correction de style, et, par-dessus tout, ses moyens oratoires.

A proprement parler, c'est peut-être la seule conférence qu'il ait jamais donnée. Ses autres productions oratoires étaient de beaux et bons discours, mais il leur manquait la variété qui caractérise la véritable conférence.

La conférence, comme je l'entends ici, la conférence prononcée devant un auditoire profane doit participer et du discours et de la causerie.

M. Michel est un causeur ; M. Bruchési est un orateur ; M. Routhier est l'un et l'autre : il est conférencier.

M. Michel donne, chaque semaine, d'admirables causeries scientifiques et philosophiques. Rarement il s'élève au diapason du discours. Parfois il lève le voile qui cache certains horizons de la philosophie, de l'art et de la science, et il nous fait entrevoir des perspectives éblouissantes ; mais cela ne dure qu'un instant. Toujours clair, châtié, didactique, empruntant des termes de comparaison à toutes les sciences et sachant donner une pointe de gaieté à ses entretiens, rarement il se laisse entraîner par son sujet, et lorsque cela lui arrive, on dirait que sa modestie le fait rougir de ces élans passagers. C'est un professeur et un causeur savant et aimable ; ce n'est pas, à proprement parler, un conférencier.

M. Bruchési, tout au contraire, est à l'aise dans le discours, et n'a pas le don de la causerie. Il ne

sait pas plaisanter en public, et je serais tenté de le féliciter de n'avoir pas ce dangereux talent, qui est toujours si diversement apprécié, qui doit toujours être accompagné de tant de tact et d'exquise délicatesse, et qui expose ceux qui s'en croient doués à de véritables naufrages, comme cela a eu lieu dernièrement à l'Institut Canadien. Il sait parfaitement passer du grave au doux ; mais s'il lui arrive d'atteindre le sublime, il le fait sans passer par le plaisant.

Les longues périodes, les mouvements oratoires, la narration familière, la causerie intime, le mot vif, l'accent attendri, il faut de tout cela dans la conférence. En disant, l'autre jour, que M. Routhier était le roi des conférenciers, je l'ai reconnu comme le souverain d'un royaume où il n'y a guère de sujets. Dans tous les cas M. Bruchési n'est pas de ceux-là ; et s'il entre dans ce royaume, il n'y figure que comme un touriste, comme un voyageur distingué. Son domaine est ailleurs. Il est orateur sacré ; il est prédicateur.

Le caractère de M. Bruchési le porte à contempler les grands et beaux spectacles, le cœur calme et le front serein. Il ne connaît ni l'indignation, ni l'amertume, et les mouvements oratoires que ces sentiments font naître chez l'orateur lui sont, en quelque sorte, interdits.

On lui a attribué un opuscule signé Louis des Lys et intitulé : *Petites Etrennes Canadiennes*,— opuscule qui a eu, paraît-il, un grand succès. En comparant cet écrit avec la conférence sur la Charité publiée par l'abbé Bruchési dans les *Nouvelles Soirées Canadiennes*, on peut constater une grande différence en faveur de cette dernière œuvre. C'est que celle-ci est une œuvre oratoire, tandis que l'autre n'est et ne devait être qu'une œuvre écrite.

M. Bruchési est avant tout un orateur.

Possédant les ressources que lui ont acquises de sérieuses études théologiques, historiques et littéraires ; ayant eu l'avantage de voyager, et, partant, de comparer ; s'élevant avec une merveilleuse facilité dans les régions supérieures de la pensée, et ayant toujours sous la main, pour ainsi dire, le mot propre, la tournure élégante et claire, ses discours sont pleins de bons enseignements, et il sait,—chose rare,—donner toujours à son style le degré de familiarité ou d'élévation convenable. Il a du goût.

«Le goût, a dit Châteaubriand, est le bon sens du génie ; sans le goût, le génie n'est qu'un fou sublime.” Victor Hugo, dans sa dernière manière, le Victor Hugo des *Quatre Vents de l'Esprit*, n'a pas de goût : c'est un fou, un véritable fou ; mais il est parfois sublime. C'est un aigle auquel on aurait crevé les yeux ; il a encore des élans superbes

mais il se heurte au premier obstacle venu, et tombe dans la boue.

Le goût est “le sentiment exquis des convenances.” M. Bruchési a ce sentiment. Chez lui la grâce ne devient jamais puérole, l'élan ne donne pas la sensation du cahotage. On retrouve dans le détail de ses œuvres, la clarté et la noblesse qui en caractérisent l'ensemble, et son style n'offre pas de ces disparités qui offusquent les esprits délicats.

Mais M. l'abbé Bruchési n'est pas encore assez connu pour que je puisse m'en tenir à de simples affirmations.

Lisez cette page délicieuse de sa conférence sur la charité.

«Un jour, dans une ville où Rome avait envoyé avec ses aigles victorieuses un de ses proconsuls ; sur une route autrefois foulée par les pieds des prophètes, et dont les peuples devaient plus tard baiser avec respect la poussière, cheminait péniblement un homme entouré d'une populace en délire. Chargé d'un ignoble fardeau, il gravissait une montagne où une vieille tradition plaçait le tombeau du Père des humains. Épuisé par les innombrables coups de fouet qu'il avait reçus, il succombait souvent, le front contre terre, et ses bourreaux le frappaient alors avec la plus féroce cruauté.

«Quelques femmes, qui le suivaient de loin dans sa marche douloureuse, pleuraient de pitié ; pour lui, il souffrait tout sans proférer une plainte. Il était tout couvert de sang : il y avait du sang sur sa blonde chevelure, du sang

sur son visage, du sang sur tous ses membres ; et cependant, ses traits conservaient toujours leur majestueuse beauté. Encore à la fleur de l'âge, condamné au supplice le plus infâme, il s'en allait mourir.

« Vous demandez son crime ? On ne pouvait lui en reprocher aucun. Il passait pour le fils d'un ouvrier modeste. Né pauvre, il avait longtemps vécu caché, gagnant humblement sa vie dans une de ces boutiques que le premier des orateurs romains vouait au mépris.

« Plus tard, les foules s'étaient précipitées à sa suite, car il guérissait les malades, nourrissait ceux qui avaient faim, donnait sans jamais recevoir, défendait et chérissait les petits enfants.

« Une doctrine incomparable tombée de ses lèvres avait étonné les grands et fait tressaillir les humbles d'espérance. Il avait proclamé heureux ceux qui souffrent et qui pleurent, prescrit l'aumône, commandé la bienfaisance envers tous les hommes ; et un jour, à une pauvre femme qui s'était dépouillée de sa dernière obole en faveur de l'indigence, il avait promis une gloire impérissable.

« Voilà l'homme qui devait régénérer le monde et le transformer ; et c'était pour accomplir cette grande mission, qu'assimilé au plus coupable scélérat et au dernier des esclaves, il montait au calvaire, en portant sur ses épaules meurtries une lourde croix.

« L'ingrate populace osait l'appeler un séducteur. Plusieurs cependant l'avait salué du titre de prophète ; quelques-uns lui donnaient le nom de maître et d'ami . . . mais bientôt l'univers allait tomber à genoux et, dans la personne de ce condamné, adorer Jésus-Christ, son Sauveur et son Dieu.

« Au sommet de la montagne, on le crucifia.

«Sa mère, qui était une vierge, ne l'avait pas quitté ; mais au milieu de ses larmes et de ses angoisses elle n'embrassa que le pied de la croix de son fils. Plus privilégiée que la Vierge, la pauvreté monta sur le gibet, pour partager, à la fois, l'ignominie et le triomphe du crucifié . . . »

Certes, voilà de la grande, de la véritable éloquence. Mais les pages par excellence de cette conférence sur la charité sont celles que l'auteur consacre à notre ancienne mère-patrie. Le "tout Québec" de la salle Victoria se rappelle encore ce magnifique mouvement oratoire :

«Je ne désespère pas de cette France que la révolution travaille. Mais s'il devait venir un jour néfaste où elle serait rayée de la carte du monde, où le drapeau qui accompagna S. Louis aux croisades, et les couleurs qui flottèrent triomphantes auprès des pyramides d'Egypte ne seraient plus que des souvenirs d'une grandeur évanouie, alors même, messieurs, tout ne serait pas mort. Le nom de la patrie de S. Vincent-de-Paul resterait gravé dans tous les cœurs, et quiconque apercevrait, en Europe, dans les deux Amériques, dans les contrées les plus lointaines, la blanche cornette de la Sœur de Charité, la robe à la vierge et l'humble bonnet de la Petite Sœur des Pauvres ou bien l'habit de bure des fils du vénérable de la Salle, s'écrierait avec admiration et avec amour :

«Voici la France . . . oui, la France. c'est toujours la France !»

.....
.....

Quand on a à parler d'un orateur canadien, il faut toujours dire un mot de sa prononciation. On m'affirme que M. l'abbé Bruchési, qui est un Canadien, en dépit de son nom et de sa connaissance de la langue italienne, prononce le français d'une manière presque irréprochable. Dans la déclamation, la fin de ses phrases manque de sonorité, et le timbre même de sa voix n'a pas assez de rondeur. Il emploie aussi quelques inflexions qui sont de convention dans la chaire, chez certains prédicateurs, mais qui ne dénotent aucune prétention et auxquelles on est si accoutumé dès l'enfance qu'il faut toute ma mauvaise bonne volonté pour avoir le courage de les signaler.

M. Bruchési n'a pas encore donné toute la mesure de son talent, mais il est dans d'admirables conditions pour le faire valoir. Il bénéficie chaque jour de la conversation d'hommes instruits, et ses goûts comme son caractère sacré l'éloignent de la société mondaine, de ces réunions frivoles où le cœur n'a rien à gagner et où l'on perd infailliblement la rectitude du jugement.

Qu'il continue à vivre de cette vie religieuse, laborieuse et intellectuelle, à avoir en horreur ce fléau de la littérature et des arts qui s'appelle la vanité, et il conservera toujours la sympathie que tout le monde lui accorde aujourd'hui.

M. l'abbé Bruchési est né à Montréal. Après avoir fait son cours classique chez les Sulpiciens, il passa en Europe pour y étudier la théologie. Il fut ordonné prêtre à Rome. Revenu au Canada vers 1879, il fut attaché pendant quelque temps au secrétariat de l'évêché de Montréal. L'Université Laval lui ayant offert une chaire de théologie, il vint, en 1880, se fixer à Québec, où il demeure encore. (1)

M. Bruchési est donc à la fois Québécois, Montréalais et un peu Romain. Ce serait le temps de dire : *Omne solum forti patria est* . . . , mais il ne faut pas, même en latin, se livrer à l'exagération.

M. l'abbé Bruchési retourna à Montréal, après quelques années de séjour à Québec, pour y faire du ministère paroissial. Il devint archevêque au mois d'août 1897.

THOMAS CHAPAIS

(*Les Conférenciers de Québec—1883*)

M. Chapais sera peut-être surpris d'apprendre que je le connais depuis assez longtemps. Lorsqu'il vint à Québec pour y commencer ses études de droit, il était déjà relativement fort instruit. Il avait lu des centaines de volumes, depuis les récits du chanoine Schmid jusqu'aux discours de Donoso Cortès et aux conférences du Père Lacordaire ; depuis le *Robinson Crusôé* de Daniel de Foë jusqu'aux tragédies de Shakespeare, à la *Divine Comédie* du Dante et à la *Messiede* de Klopstock.

Je le voyais quelquefois, dans la bibliothèque du Parlement, feuilletant des ouvrages de critique littéraire et les journaux politiques canadiens, et ornant sa mémoire de mille connaissances variées.

Je crus m'apercevoir qu'il était d'une extrême sensibilité. Le connaissant peu, j'aurais pu le croire atteint de ce mal littéraire que j'appellerais volontiers le *lamartinisme*. Je me serais trompé.

Il éprouvait simplement cette souffrance indéfinissable que ressentent les âmes d'élite au contact des premières réalités de la vie.

Mais le jeune étudiant savait où puiser la force dont il avait besoin, et, peu de temps après, l'ado-

lescent d'hier, dégagé de ces légères atteintes de mélancolie, se montrait plein de virilité dans des écrits dignes d'un homme mûr, en même temps qu'il devenait, dans la vie intime, plus écolier que jamais.

Car il y a deux individualités bien distinctes chez M. Chapais : il y a l'écrivain érudit, correct, éloquent, l'ami sûr, le confident discret ; il y a aussi le boute-en-train, tantôt rieur, tantôt d'un sérieux comique, vrai collégien en rupture de *pensum*.

L'histoire et la littérature sont l'objet de ses études de prédilection ; mais il peut facilement écrire, en quelques minutes, un premier-Québec sur la politique canadienne.

Le jour où il voudra faire usage du diplôme que lui a conféré l'Université, il sera excellent avocat : je n'en veux pas d'autre preuve que le procès en règle qu'il a fait l'autre soir à M. B. S.,—ce bon zigue qui a perdu sa réputation de fouilleur inoffensif,—et la manière dont il a tiré parti des pièces de son dossier.

Il appartient à cette classe d'hommes qui peuvent avec une égale facilité traiter une question d'art ou une question politique, écrire une élégie ou rédiger un *factum*.

Lord Beaconsfield, on le sait, était aussi distingué comme romancier que comme homme d'Etat : M. Chapais, qui n'a jamais fait, ou du moins écrit

de roman, et qui ne sera jamais non plus premier ministre de l'impératrice des Indes, a cependant quelque chose de l'électisme de l'illustre lord.

Notre jeune littérateur a donné sa première conférence le 31 mars 1880, au Cerele catholique, dans cette modeste salle, si favorable aux débutants, où les hommes à bonnes intentions sont toujours sûrs de trouver un auditoire indulgent et sympathique.

La salle était littéralement comble. De vieux amis de l'homme politique éminent dont le jeune conférencier portait le nom, occupaient les premières places. Le pauvre débutant était d'une pâleur extrême et semblait prêt à tomber en défaillance.

A peine eut-il prononcé quelques phrases qu'il s'opéra chez lui une réaction qui le sauva ; et je puis dire que jamais auditoire ne fut plus subjugué, plus entraîné, plus enthousiasmé que l'auditoire qui l'applaudit ce soir-là.

Ceux qui n'applaudissaient pas essuyaient leurs larmes.

M. Chapais jouira-t-il jamais d'un pareil succès à l'avenir ? Il est permis d'en douter. Il avait pour lui, en cette circonstance, des avantages qui sont déjà en partie disparus : son extrême jeunesse, le charme qui s'attache à tout ce qui est nouveau et imprévu, et cette sorte d'ivresse qu'éprouve l'hom-

me qui se révèle à lui-même, qui se reconnaît du talent pour la première fois.

Cette conférence du 31 mars 1880 a été publiée dans le *Courrier du Canada*, sous le titre : «La nationalité canadienne-française.»

Un travail d'un tout autre genre, intitulé : «Classiques et Romantiques,» fut donné, comme conférence, l'année suivante, devant l'Institut canadien, et chacun se rappelle la grande érudition littéraire et la merveilleuse justesse d'appréciation que contient cette oeuvre aussi élégante que solide.

M. Chapais est doué d'une mémoire étonnante et d'un jugement sûr : deux choses qui se rencontrent rarement. Il a publié plusieurs articles bibliographiques remarquables, et il a aussi écrit, sous la signature d'Héraclite, des articles de polémique dans lesquels il a roulé parfaitement le notoire Cyprien, de la *Patrie*.

.....

.....

Les cinq ou six entretiens que M. Chapais a donnés sur Louis Veillot et son oeuvre, au Cercle catholique, étaient improvisés. Sans manuscrit, sans notes à peine, il a parcouru la vie du grand écrivain catholique, et nous a fait connaître, par le menu, les hommes et les choses de la société française,—société religieuse, politique, littéraire

et artistique,—de tout un demi-siècle ! Il a traité son sujet avec un tact extrême et s'est parfois élevé jusqu'à la véritable éloquence.

M. Thomas Chapais, malgré l'abondance relative de ses productions, n'a pas encore dépassé la période des débuts, et on ne saurait dire jusqu'à quel point il pourra apporter de la variété dans ses écrits comme dans ses discours. Ce qui est certain, c'est qu'il est admirablement doué ; et je puis ajouter qu'aucun jeune homme, dans Québec, n'est plus que lui justement et universellement estimé. A l'heure présente, il étudie plus particulièrement l'histoire du Canada, medit-on, et cela aux sources mêmes de l'histoire, ainsi que doit le faire un homme de sa valeur. (1)

Quel immense champ nos annales historiques n'offrent-elles pas à la littérature ! Questions de religion, de philosophie, d'art militaire, d'ethnologie, de linguistique, d'hydrographie, de sciences naturelles, d'économie, de politique, de statistique : il y a de tout cela dans notre histoire nationale. L'héroïsme français et catholique s'est déployé avec un éclat incomparable sur les

(1) M. Thomas Chapais est devenu l'auteur de plusieurs ouvrages historiques très remarquables. Il est conseiller législatif depuis 1892 et sénateur depuis le 31 décembre 1919.

bords de notre Saint-Laurent et de nos grands lacs : aussi la poésie, la peinture, la statuaire, la musique n'ont-elles qu'à ouvrir nos admirables annales pour y trouver, à chaque page, des sujets d'inspiration.

Quel beau tableau il y aurait à peindre, par exemple, sur l'arrivée de la Mère Marie de l'Incarnation à Québec ! Variété dans les costumes, dans les attitudes, dans les expressions. . . . Des religieuses ursulines, des religieuses hospitalières, baisant le sol qu'elles foulent pour la première fois ; madame de la Peltrie ; l'illustre chevalier de Montmagny en tenue officielle ; des ecclésiastiques (le P. Paul Lejeune et le P. Vimont) ; des officiers militaires et civils ; des bourgeois et des soldats ; des Sauvages ; des femmes, des enfants. . . . Europe et Amérique ; blancs et cuivrés ; civilisation et barbarie ; croix et tomahâwk. . . . Le paysage de Québec !

Et la défense du fort de Verchères par une jeune fille ! Et les exploits sur terre et sur mer de l'intrépide d'Iberville ! Et Marie-Madeleine de Repentigny, allumant, dans le monastère des Ursulines, la lampe qui y brûle depuis un siècle et demi !

Pour donner de la vie et de la valeur à la littérature canadienne, il faut trois choses : 1°. Que ceux qui ont le talent d'écrire écrivent dans le meilleur

français possible; 2°. Qu'ils écrivent le plus chrétiennement possible; 3°. Qu'ils écrivent sur des sujets canadiens, autant que possible.

Un homme d'esprit disait, il y a une dizaine d'années, que la littérature canadienne était comme une bonne fille à l'air un peu commun. Depuis ce temps, la province de Québec a fait des progrès; on y a construit des chemins de fer et publié des livres, et la «bonne fille» prend quelquefois des airs de grande dame qui la font ressembler à sa mère. Il faut dire aussi que son écrin s'est enrichi, depuis un certain temps, de plus d'un joyau précieux. Sans doute, il y a des écrivains qui lui offrent parfois des bijoux qui sentent un peu le cuivre; mais lorsque c'est un Chauveau, un Taché, un Routhier, ou même un débutant comme M. Chapais qui lui rend hommage, elle reçoit ordinairement une perle fine ou un diamant dont elle se pare avec fierté. C'est alors qu'elle ressemble à sa mère.

Qu'elle paraissait noble et belle, cette pauvre fille délaissée de la littérature française du dix-septième siècle, lorsque M. Chapais, l'autre soir, à l'Institut, s'écriait: «Ne l'oublions jamais, messieurs, nous sommes des descendants de héros; et quelque lourd que soit l'héritage de gloire qu'ils nous ont laissé, nous devons le porter fièrement. Le sol que nous foulons est un sol sacré. Tous les lieux qui nous entourent, Lévis, l'Île d'Orléans,

Montmorency, Beauport, Ste-Foy, les plaines d'Abraham, tous ces lieux ont été arrosés du sang généreux de ces hommes vaillants qui furent nos pères. Là nos pères ont lutté, là ils ont souffert, là ils sont morts pour nous léguer la liberté et l'honneur. Tâchons donc de marcher sur leurs traces, et allons de temps en temps puiser dans le récit de leurs grandes actions les hautes leçons de vertu, de dévouement et de patriotisme qui nous permettront de conserver toujours la liberté sans entraves et l'honneur sans tache.»

Continuez, M. Chapais ! Vous avez le talent et vous avez la foi ; nos annales historiques vous sont déjà familières, et déjà elles vous ont inspiré de belles pages, de nobles travaux. Votre ambition est de faire aimer ce qui vous est cher, ce qui est vraiment digne d'être aimé ; c'est là la bonne ambition, l'ambition permise.

Travaillez ! Il est des gens qui s'imaginent que lorsqu'un homme possède ce don précieux qui s'appelle le génie, il lui suffit de prendre la plume ou d'ouvrir la bouche pour produire des chefs-d'œuvre. Il faut autre chose : il faut du travail.

Le génie, c'est l'étincelle sans laquelle le foyer ne s'allumera pas ; mais, si on néglige de lui donner de l'aliment, que deviendra l'étincelle ?

L'âge n'éteint pas la flamme chez celui qui travaille. Il y a à peine quelques mois, M. J.-C. Taché

écrivait l'épilogue des *Sablons*, un petit chef-d'œuvre, et il vient de publier des articles qui font voir qu'il n'a rien perdu de son immense talent de polémiste.

A quatre-vingts lieues l'un de l'autre, sans s'écrire, sans se concerter en aucune façon, paraît-il, MM. Taché et Chapais protestent en ce moment contre un écrit extrêmement regrettable. Nos pères dans la foi ont été attaqués : Joyeuse et Durandal sont sorties simultanément du fourreau !

Ah ! si, chacun dans sa sphère, tous les hommes bien pensants avaient cette vaillance, comme les farceurs de la brochure et du journal passeraient mal leur temps !

N. B.—Dans une notice biographique sur l'honorable M. Thomas Chapais, parue dans la *Nouvelle-France* de janvier 1911, Ernest Gagnon rééditait quelques fragments de l'étude qui précède et y intercalait une lettre,—devenue du domaine public, grâce à l'heureuse indiscretion d'un ami,—et qui date de cette époque où « Joyeuse et Durandal » sortaient simultanément du fourreau. Nous croyons qu'il sera particulièrement intéressant de la retrouver ici :

Ottawa, 2 avril 1883.

« Intime.

« M. Thomas Chapais,
« Québec.

« Bien cher M. Chapais,

« Merci de vos bonnes paroles. Sachons aimer la vérité et nous passionner pour le bien. Moi, je m'en vais :

la douleur finira par me subjuguier ; beaucoup d'autres lutteurs des bons combats vieillissent aussi : c'est à vous jeunes gens, de reprendre la lutte ; exercez-vous au métier des armes de la pensée. J'ai peur du trop de compliments pour les jeunes gens ; cependant il faut encourager les membres de la milice du bien : recevez donc avec humilité la petite confiance que je vais vous faire. De toute la génération qui pousse et qui compte beaucoup de beaux et bons talents, c'est vous qui me donnez le plus d'espoir.

« Si ma plume valait le prix que vous semblez y attacher, et que, sur mon lit de mort, j'eusse à la passer à quelqu'un, je vous dirais :—Prenez.»

« Avec estime,

« Tout à vous,

« J.-C. TACHÉ. »

LES DISCOURS ET CONFÉRENCES,

DE M. CHAPAIS

(Juin 1898)

Voilà un noble livre,—noble par la pensée, par le sentiment et par le style. L'auteur, l'honorable M. Thomas Chapais, a tenu amplement les promesses que son précoce talent donnait au public instruit de Québec dès l'année 1880.

Aux premières pages de ce volume se trouve une conférence d'un souffle si puissant et de si grande allure que j'ai eu la curiosité de consulter les journaux du temps pour me rendre compte de l'effet que, débitée devant un auditoire populaire, elle avait dû produire. Voici ce que j'ai lu dans le *Canadien* du 1er avril 1880 :

La soirée d'hier fera époque dans les annales du Cercle catholique. Le jeune conférencier qui en a fait les frais était à son début; mais nous n'exagérons rien en disant que, du premier coup, il s'est placé au rang de nos meilleurs orateurs.

M. Thomas Chapais a de la diction, du savoir, de l'idée, de la chaleur, de la foi, et il n'a que vingt-deux ans. Il est facile de prédire qu'il devra jouer un rôle important dans notre société.

Nous félicitons le Cercle catholique d'avoir eu les prémices du talent de M. Chapais, et nous félicitons le conférencier d'avoir débuté dans un milieu si bien fait pour le comprendre et pour le seconder dans l'avenir.

Comme le comte Albert de Mun, c'est devant un auditoire populaire que le conférencier canadien a fait ses débuts ; c'est dans l'humble salle d'un « cercle catholique » qu'il a commencé à s'habituer au son de sa voix élevé au diapason du discours.

L'année suivante, M. Chapais paraissait devant le public plus exigeant de l'Institut canadien de Québec, et il y donnait une conférence sur les classiques et les romantiques dans laquelle il révélait à son auditoire absolument captivé une érudition littéraire et un talent qu'on ne lui connaissait pas.

Citons ici le début de cette conférence. M. Chapais y parle de Lamartine dans une prose voisine de la poésie et qui a quelque chose des strophes mélodieuses du grand poète :

C'était en l'année 1816, au début de la seconde Restauration. Une marquise du noble faubourg recevait chez elle l'élite de la société parisienne. Portant l'un des plus beaux noms de France, elle brillait au premier rang de ces patriciennes distinguées par leur intelligence autant que par leur position sociale, qui, dans le monde et dans la conversation, tenaient le spectre du bon ton et du langage poli.

La réunion était nombreuse et choisie. Il y avait là des ambassadeurs, des hommes d'État célèbres, des orateurs dont la voix éloquente avait de l'écho en Europe, des écrivains pour qui la réputation allait bientôt faire place à la gloire, des femmes élégantes et spirituelles devant lesquelles s'inclinaient toutes ces illustrations, obéissant à ce charme délicat et tout-puissant qui semble, Mesdames, devoir être toujours et partout votre gracieux apanage. La beauté souriait au talent, l'esprit donnait la réplique au génie, les parures étaient pleines de fraîcheur et d'éclat, les fleurs, les parfums, l'harmonie, les lumières étincelantes, tout concourait à faire de la soirée de Madame la marquise une de ces fêtes magnifiques qui reposent des luttes extérieures et enchantent l'imagination.

A un certain moment cependant les causeries s'interrompirent, l'orchestre devint muet, il se fit un grand silence, et un jeune homme d'une physionomie intelligente et d'une tournure aristocratique, acquiesçant à la demande de la reine du logis, s'appuya sur le marbre de la cheminée pour faire face à l'auditoire recueilli, et laissa tomber de ses lèvres les vers suivants :

Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour ?

O lac ! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des bords chéris qu'elle devait revoir,
Regarde, je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir.

Et le jeune homme continua cette pièce, que tout le monde sait par cœur, jusqu'à la dernière strophe :

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend, l'on voit et l'on respire,
Tout dise : ils ont aimé !

Alors, au milieu des applaudissements qui éclataient de toutes parts, un des auditeurs s'avancant avec empressement vers le poète, lui dit en lui serrant la main : « Qui êtes-vous donc, vous qui nous apportez de tels vers ? » Cet interlocuteur enthousiaste, c'était M. Villemain, et le poète, inconnu jusqu'à ce moment, mais dont la renommée allait bientôt rayonner d'un éclat radieux sur la France et sur le monde, c'était Alphonse de Lamartine.

Il n'était pas surprenant que cette immortelle *élegie le Lac*, allât droit à l'âme de la société française. C'était une poésie nouvelle que M. de Lamartine apportait au siècle nouveau, et cette poésie était une révélation. Intime, mélancolique, prenant sa source au plus profond de l'être humain, elle répondait merveilleusement à l'état des générations nées à la fin du dix-huitième siècle, ou avec le **dix-neuvième**. Elle était l'explosion de tout un monde de sensations, de rêveries, d'aspirations et de désirs ; elle donnait une voix à cette soif de l'idéal qui tourmentait alors la jeunesse française. Et chacun, en entendant cette langue colorée, chaude et pleine d'harmonie, se disait à soi-même : ah ! oui, cela est vrai, cela est vivant, cela est moderne ; voilà enfin ma poésie et voilà mon poète.

Après ce hors-d'œuvre tout à fait dans le genre romantique, M. Chapais entre en matière et fait une étude rapide de la littérature française, depuis son éclosion dans les chants des trouvères, qui parlaient la langue d'*oïl* (oui), comme les troubadours

parlaient la langue d'*oc*, les *trovatori* la langue de *si*, et les *minnesingers* la langue de *ia*,— jusqu'à la période des écrivains du siècle de Louis XIV ; puis de cette période à celle du romantisme ; puis enfin de l'ère des romantiques à l'époque actuelle, «où le romantisme est traqué à son tour par le naturalisme brutal.»

Il y a une surprenante maturité de talent dans cette conférence intitulée : *Classiques et Romantiques*. Les jugements y sont portés dans des termes clairs, justes, toujours distingués, qui ne laissent aucune place à l'hésitation ; l'anecdote et l'incident y coudoient le fait historique ; les citations heureuses, le trait, la période, le coup d'aile s'y succèdent comme les figures d'un kaléidoscope et tiennent le lecteur constamment sous le charme.

Cette étude littéraire, qui est presque aussi une étude historique, devrait être entre les mains de tous nos jeunes humanistes.

On trouverait aussi dans plusieurs autres parties des *Discours et Conférences* de M. Chapais de belles pages à apprendre par cœur et à déclamer : pages très françaises par le style et la pureté de l'expression, très canadiennes par le souffle patriotique et national, très fortifiantes aussi par l'élévation des sentiments et l'affirmation des principes chrétiens.

Celles que l'auteur a intitulées : *L'art de bien*

dire et Pamphlétaires et Satiriques suffiraient, à elles seules, à faire du volume de M. Chapais un ouvrage précieux.

L'érudition de l'orateur se retrouve un peu partout, et spécialement dans sa vibrante conférence sur la bataille de Carillon, son discours (compliment) au comte de Paris, son grand discours des fêtes colombiennes, et la gracieuse « adresse » présentée, au nom du Cercle catholique, aux membres de la famille du héros de Sainte-Foy.

Cette « adresse » rappelle les inoubliables fêtes de la fin du mois de juin 1895, l'inauguration de la statue de Lévis qui orne la façade principale du Palais législatif, et la visite à Québec du marquis et de la marquise de Lévis, du marquis et de la marquise de Nicolay, du comte et de la comtesse de Hunolstein et de la jeune et infortunée comtesse Henriette d'Hinnisdal. Il règne dans cette pièce un goût très sûr et une éloquence aussi vraie que facile.

.....Héritiers et descendants de Lévis—dit M. Chapais en s'adressant au marquis de Lévis et au marquis de Nicolay—vous êtes des nôtres ; durant les jours épiques de 1758, de 1759 et de 1760, vous étiez ici au champ d'honneur dans la personne de votre grand aïeul ; nos souvenirs sont donc vos souvenirs, nos malheurs sont vos malheurs, et vos gloires sont nos gloires. Vous pourrez parcourir d'un œil assuré les pages de nos historiens et de nos

poètes : le reproche ne vous y atteint pas et la reconnaissance enthousiaste est votre seul partage.

Soyez les bienvenus parmi nous, messieurs, et ne vous étonnez pas que votre présence produise une si vive émotion. Elle rajeunit pour ainsi dire, de plus d'un siècle et quart, le Canada français. Elle donne comme une figure et une réalité vivantes au fantôme aimé du passé.

.....
... Le 28 avril 1760, ce que le héros de Sainte-Foy semait de sa main victorieuse, dans les sillons historiques deux fois rougis et fécondés du sang des braves, ce n'était pas la mort, c'était la vie ; c'était autre chose que des cadavres de soldats, de miliciens et de sauvages, c'étaient la foi, l'honneur et la liberté d'un peuple. Semence généreuse dont notre siècle a vu mûrir les immortelles moissons, et qui a fait de Lévis plus que le héros du passé, le sauveur de l'avenir.....

Que sommes-nous maintenant par rapport à la France ? M. Chapais va le dire au chef de la famille de Lévis :

Votre nom, M. le marquis de Lévis, est l'un des plus puissants anneaux de la chaîne qui nous unit à la France. Loyaux sujets et sujets heureux de l'Angleterre, nous n'en conservons pas moins l'amour de la noble nation qui nous a enfantés à la civilisation et à la foi chrétiennes. Et, durant votre séjour parmi nous, notre fierté et notre joie seraient que vous eussiez un peu l'illusion de la patrie française. Autrefois nous étions la Nouvelle-France. On nous dit que les rôles sont changés, que la France nouvelle est en Europe et que la vieille France est ici. Nous acceptons volontiers cette interversion et nous consentons

à être, en Amérique, la vieille France. Non pas, sans doute, au point de vue de ces formes sociales et politiques qui sont susceptibles de modification suivant l'action du temps et la marche des siècles, mais nous consentons à être la vieille France par ce qui constitue surtout l'âme d'un peuple : par la foi, par l'attachement aux institutions religieuses et nationales, par la fidélité aux antiques traditions qui ont fait la force et la grandeur de la fille aînée de l'Église.

Cette France-là, Messieurs, cette France chrétienne qui est la nôtre, nous savons qu'elle vous compte parmi ses plus illustres représentants. Et c'est un titre de plus que vous avez à la respectueuse sympathie du Cercle catholique de Québec, dont tout le programme et toute l'ambition sont de marcher de loin sur les traces des œuvres analogues que des catholiques éminents ont fondées dans votre pays.

Après avoir dit adieu au marquis de Lévis et au marquis de Nicolay, l'orateur ajoute :

Nous vous remercions cordialement de la visite que vous avez bien voulu nous faire avec les personnes distinguées qui vous accompagnent. Et nous vous prions de croire que ce jour comptera, pour notre société, comme l'un de ces jours fortunés que les anciens marquaient d'une pierre blanche afin d'en commémorer l'heureux souvenir.

La publication de l'ouvrage de l'honorable M. Chapais est un événement heureux pour les lettres de notre pays, et ajoute encore à la réputation littéraire de la ville de Québec. Je consigne simplement

ici le fait bibliographique important de l'apparition de cet ouvrage, ne sachant pas comment les anciens s'y prenaient pour marquer d'une pierre blanche les jours et les événements fortunés.

ESTHER WHEELRIGHT

Vers les premiers jours de l'automne de 1708, la sentinelle du fort Saint-Louis, à Québec, présentait les armes à un religieux de la Compagnie de Jésus qui se dirigeait vers le château. Le Père Bigot, un des plus zélés missionnaires de l'Acadie, venait rendre compte au marquis Philippe de Vaudreuil de l'heureux résultat de démarches commencées depuis déjà plusieurs années pour tirer des mains des Abénaquis une jeune Anglaise, une enfant de dix ans, Esther Wheelright, enlevée à ses parents dans une journée de carnage, et qui, depuis lors, avait partagé les misères d'une famille sauvage qui l'avait adoptée. Le missionnaire avait aperçu un jour sa blanche figure au milieu d'un groupe de petits Abénaquis, et avait fait connaître sa captivité à sa famille, qui habitait le voisinage de Boston.

M. de Vaudreuil s'était occupé activement du rachat de cette enfant. Il lui donna asile au château Saint-Louis et voulut la traiter comme un membre de sa famille. Madame de Vaudreuil la prit aussi en affection, et, comme elle comptait

partir dans quelques mois pour la France, elle résolut de la placer chez les Ursulines avec sa fille, Marie-Louise de Rigaud, âgée de près de huit ans. Le journal ou registre des Ursulines du 8 janvier 1709, contient la note suivante : « Madame la Marquise nous a donné une petite Anglaise pour pensionnaire. Elle paiera 40 écus. »

Esther Wheelright appartenait à une excellente famille et était admirablement douée au physique et au moral. Elle se fit religieuse chez les Ursulines de Québec, le 12 avril 1714, et prit le nom de Mère de l'Enfant-Jésus. Sa mère ne la revit jamais ; elle se déclara satisfaite de la savoir heureuse et se contenta de lui écrire des lettres pleines de tendresse et de lui envoyer de riches cadeaux. (1)

M. de Vaudreuil, par égard pour la famille de la jeune fille, ne voulut pas d'abord prendre la responsabilité d'autoriser l'entrée en religion de Mademoiselle Wheelright. Ne pouvant la confier à personne pour la conduire à Boston, il la garda auprès de lui, avec ses propres enfants, de 1710 à 1712, année de son entrée au noviciat.

(1) Elle lui envoya un portrait (une miniature peinte sur parchemin) que l'on peut voir au monastère. Cf. « Portraits anciens conservés aux Ursulines » : *Grains de Sable* par Blanche Gagnon, p. 91.

La jeune étrangère dont l'enfance avait été si tourmentée, désirait ardemment vivre de la vie calme du cloître; aussi fit-elle une religieuse modèle. Ses parents de la Nouvelle-Angleterre eurent, à plusieurs reprises, des rapports pleins de cordialité avec les Ursulines. Un de ses neveux vint même à Québec pour y voir sa légendaire parente. On lui donna la permission d'entrer dans le cloître, et la pauvre petite prisonnière des Abénaquis, devenue religieuse professe et captive volontaire, put s'enquérir à loisir de tout ce qui concernait sa famille.

On lit dans l'*Histoire du Monastère des Ursulines de Québec*, vol. III, p. 46 :

Une fête que les circonstances rendirent publique, fut celle du 12 avril 1764, « jour (dit le *vieux récit*) où notre révérende Mère Supérieure, la Mère Esther Wheelright de l'Enfant-Jésus, renouvelait ses vœux de cinquante ans de profession entre les mains de M. Briant, vicaire-général du diocèse vacant, et notre très-digne supérieur. Rien ne manqua à la solennité; M. Resche, notre très-digne confesseur, joua de l'orgue, et l'on chanta plusieurs motets pendant la sainte messe. M. Récher, de son côté, nous favorisa d'un très beau sermon sur le bonheur de la vie religieuse. Le *Te Deum* se chanta à l'issue de la messe, et nous eûmes le soir la bénédiction du Saint-Sacrement. . . . »

Cette bien-aimée jubilaire était la première supérieure anglaise de notre maison, et par une singulière coïncidence, elle entra en charge au mois de décembre 1760, précisément à l'époque où la domination anglaise s'établis-

sait au Canada. Cette vénérée et chère Mère, qui devait tant à l'hospitalité française, semblait dire que le mélange des deux races n'altérerait jamais en rien la charité, et que si, d'un côté, le monastère restait toujours profondément français, il saurait, de l'autre, apprécier le mérite des filles d'Albion.

La Mère de l'Enfant-Jésus mourut au vieux monastère des Ursulines de Québec, le 28 novembre 1780, à 8 heures du soir. Elle avait alors 82 ans.

L'histoire de la captivité d'Esther Wheelright et de sa délivrance par un missionnaire français, est bien connue parmi la population de la Nouvelle-Angleterre. Elle est rapportée dans quelques-uns des livres de classe en usage dans les écoles primaires de la région de Boston.

NOTICE SUR LE DRAPEAU DE CARILLON

EXTRAITS

(1890)

C'est à notre estimé concitoyen, M. Louis-G. Baillairgé, avocat, (1) que Québec doit de posséder le précieux souvenir qui fait l'objet de cette notice.

Ayant lu dans une vieille chronique qu'un drapeau apporté de Carillon et suspendu à la voûte de l'église des Récollets, à Québec, avait été sauvé de l'incendie de cette église, en 1796, il se dit qu'il fallait retrouver cette relique glorieuse, et il commença des recherches qu'il poursuivit plusieurs années, avec une persévérance, une ténacité, une foi, j'oserais dire, qui ne faiblirent jamais et qui devaient être récompensées par le succès.

Après bien des démarches infructueuses qu'il serait trop long de raconter ici, il songea à s'adresser au seul membre survivant de l'ordre de saint François d'Assise à Québec, le Frère Louis Bonami, vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui ré-

(1) M. Baillairgé mourut à Québec en 1896.

sidait dans une modeste maison de la rue Saint-Vallier, non loin de l'Hôpital-Général.

Un jour du mois de novembre ou de décembre 1847, notre jeune antiquaire,—les deux mots ne s'excluent pas,— se rendit chez le bon Frère récollet, qu'il trouva très souffrant, par suite d'une attaque de paralysie, et il lui parla longuement du passé, de la bannière perdue et de ses recherches.

Le vieillard consulta ses souvenirs, et, après s'être recueilli un instant :

—Je puis, peut-être, faire plus que vous donner des indications : j'espère pouvoir vous mettre moi-même en possession de ce que vous cherchez ; mais revenez dans quelque temps ; je suis trop malade aujourd'hui... je puis à peine parler...

Ainsi, l'objet anxieusement cherché pendant si longtemps, le drapeau des Récollets et de Carillon existait encore, la chose était presque certaine ! Mais où le trouver ? Un vieillard octogénaire pouvait seul le dire, et ce vieillard était sur le bord de la tombe, et il pouvait mourir sans livrer son secret ! (1)

Quelques semaines plus tard, M. Baillaigé se rendait de nouveau chez le Frère Louis, qu'il

(1) Le Frère Louis Bonami mourut le 9 août 1848, à l'âge de quatre-vingt-trois ans et huit mois. Il était natif de Montréal.

trouvait un peu moins souffrant, mais très faible encore. Voici, en résumé, ce que le bon Frère déclara au sujet du célèbre drapeau.

Le Père de Berrey, dernier supérieur des Récollets, avait accompagné l'armée de Montcalm en qualité d'aumônier (1). Lorsqu'il revint au monastère, après la campagne de 1758, il rapporta avec lui un drapeau troué et déchiré qui, disait-on au couvent, avait vu le feu de Carillon. Ce drapeau fut suspendu à la voûte de l'église des Récollets, la partie qui s'attache à la hampe ou hallebarde étant retenue aux extrémités par des cordes. Le 6 septembre 1796, un incendie, qui avait d'abord consumé une maison de la rue St-Louis, vint réduire en cendres le couvent et l'église des Récollets. Le feu ayant pris par le clocher de l'église, le toit brûla avant le reste de l'édifice. Pendant qu'avec l'aide d'un autre Frère, le Frère Louis sauvait un

(1) « BEREY, Félix, récollet, né à Montréal le 10 juin 1720, était le fils de François de Berrey, sieur des Essarts, officier dans les troupes de la colonie. Il fut baptisé sous le nom de Claude-Charles, nom qu'il changea pour celui de « Félix » à son ordination, le 21 décembre 1743. Du mois d'août 1763 au mois d'octobre 1769, il fut curé de Chambly. Il desservit aussi Saint-François-du-Lac. En 1796, il devint commissaire provincial et dernier supérieur des Franciscains en Canada. Il mourut le 18 mai 1800, à l'âge de 80 ans, et fut inhumé à la cathédrale (de Québec) dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. » — L'ABBÉ C. TANGUAY : *Répertoire général du clergé canadien*.

coffre rempli d'objets qu'il avait jetés pêle-mêle, et comme tous deux traversaient la nef de l'église, le vieux drapeau, dont les attaches avaient manqué sous l'action du feu, vint tomber à leurs pieds. Le Frère Louis le saisit en passant, et, rendu dehors, il le mit à la hâte dans le coffre.

Ce coffre, ajouta le Frère Louis, vous pouvez le voir : il est ici, dans le grenier de cette maison, et il contient encore la plupart des objets sauvés lors de l'incendie du couvent. Le drapeau que vous cherchez doit se trouver avec ces objets, mais dans un triste état sans doute : il y a un demi-siècle qu'il est là.

On était alors vers la mi-janvier, et il était cinq ou six heures du soir. Le bon Frère était cloué sur son siège par la paralysie, mais son interlocuteur était très ingambe.

Une chandelle fumeuse à la main, le futur président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec monta rapidement les degrés qui conduisaient au grenier et il ouvrit le fameux coffre.

Le vieux meuble contenait un amas de brics-à-bracs et de lambeaux informes couverts de poussière.

M. Baillairgé se mit à sortir et à secouer ces vieilleries qui eussent rebuté un chiffonnier, avec l'ar-

deur d'un antiquaire,—disons mieux, avec le patriotisme d'un Canadien de bonne lignée.

Son espoir ne fut pas déçu : au milieu d'objets de toutes sortes, il vit un morceau de soie, une fleur de lys blanche, qu'il saisit avidement; puis, tout ému, il retira des débris et déploya, dans ce réduit ignoré, le vaste et noble étendard suspendu jadis à la voûte d'une des plus belles églises de la Nouvelle-France (1), que l'on disait être un des drapeaux de nos glorieux ancêtres dans l'immortelle campagne des bords du lac Champlain...

Chargé de sa précieuse relique, M. Baillaingé descendit auprès du Frère Louis en disant :

—Je l'ai enfin trouvé le vieux drapeau de Carillon !... Tenez, le voici !

Le vieillard jeta un long regard sur ce souvenir des lointaines années de sa vie de religieux; puis, s'adressant à son visiteur :

—Emportez-le, dit-il, je vous le donne.

(1) « Les Pères Récollets, écrivait Charlevoix en 1720, ont une grande et belle église qui ferait honneur à Versailles ».

L'église, le couvent et le jardin des Récollets occupaient l'emplacement du palais de justice et de la Place d'armes (rond-de-chaines) où l'on a érigé, en 1916, le monument de la Foi. Le premier établissement de l'ordre était situé à Notre-Dame-des-Anges (Hôpital-Général).

Une nouvelle branche de l'ordre franciscain est venue s'établir à Québec en septembre 1900.

* * *

La description suivante est tirée de notes que M. Baillaigé a bien voulu me communiquer :

Le drapeau de Carillon est tout entier de soie et d'un très beau tissu. Le fond en est *vert* très pâle (il a pu être *bleu ciel* autrefois) avec une grande *fleur de lys blanche* à chaque coin. Il porte les marques du passage de plusieurs balles et paraît avoir été lacéré par des coups de sabre. Sur une des faces du tissu, au centre, est un écusson aux armes de France ; au revers est la Vierge Marie tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Toutes ces figures : les fleurs de lys, l'écusson et la Vierge, sont frappées ou imprimées dans la soie,—les fleurs de lys en blanc, et les autres figures en différentes couleurs,—et sont d'assez grandes dimensions.

M. Jacques Viger et quelques autres antiquaires ayant exprimé l'opinion que l'image de la Vierge indiquait une bannière de confrérie religieuse et non une bannière militaire, M. Baillaigé les invita à venir juger des choses *de visu*. Après avoir examiné l'écusson aux fleurs de lys, surmonté d'une couronne royale, puis le fourreau garni d'œillets où passait le galon qui tenait le tissu attaché à la hampe, ils ne doutèrent plus que ce fût bien là une enseigne militaire.

Ainsi s'exprimait M. Baillaigé.

Au reste , on a vu que, dans les siècles de foi pendant lesquels la France joua un si grand rôle, les étendards de l'armée portaient des images pieuses.

La découverte du « drapeau de Carillon » fit naturellement sensation dans Québec et dans tout le Canada français. L'abbé Baillargeon, qui fut plus tard archevêque de Québec, vit dans l'image de la Vierge une preuve additionnelle de l'authenticité du drapeau :

« Je connais une légende, disait-il à un ami, qui a peut-être été inspirée par la vue du drapeau suspendu à la voûte de l'église des Récollets. Dans ma paroisse natale, on disait qu'il n'était pas étonnant que les Français eussent remporté la victoire à Carillon, et l'on racontait que, pendant la mêlée, la Vierge était apparue au-dessus des combattants, et que toutes les balles tirées par les Anglais allaient s'anéantir dans les plis de sa robe, sans atteindre les Français. »

Ce récit populaire a-t-il été inspiré, en effet, par la Vierge du drapeau suspendu à la voûte de l'église des Récollets ? . . .

Quoi qu'il en soit, je dirai ici, en passant, que, dans toute la colonie, on attribua à une protection spéciale de la Providence l'étonnante efficacité des remparts d'arbres abattus du fort de Caril-

lon et la victoire éclatante des troupes françaises sur des adversaires si supérieurs en nombre.

Montcalm lui-même fit arborer sur le mamelon d'où il avait dominé le combat une grande croix de bois portant cette belle inscription, composée par lui après la victoire :

*Quid dux ? Quid miles ? Quid strata ingentia
ligna ?*

*En signum ! En victor ! Deus hic, Deus ipse trium-
phat !*

« Qu'a fait le général ? Qu'ont fait les soldats ? A quoi ont servi ces arbres énormes renversés ? Voici le vrai étendard ! Voici le vainqueur ! Ici, c'est Dieu , c'est Dieu même qui triomphe ! » (1)

Le 27 juin 1848, le drapeau de Carillon figura dans la procession de la Saint-Jean-Baptiste à Québec. Tous les journaux de l'époque parlèrent de cet événement.

.....
.....

(1) « M. le marquis de Montcalm, dont la piété est des plus exemplaires, fit dresser une croix que chacun fut adorer en chantant le *Te Deum*, et il fit mettre comme inscription que c'était le Seigneur qui avait vaincu ».—*Annales des Ursulines de Québec*, volume 2.

* * *

On s'est demandé à quel corps militaire appartenait le drapeau rapporté à Québec par le Père de Bercy. Était-ce au régiment de la Reine, ou à celui de la Sarre, de Béarn, de Royal-Roussillon, de Berri, de Guyenne, de Languedoc ? (1) N'était-ce pas plutôt un drapeau des milices canadiennes ?

Cette dernière hypothèse paraît la seule acceptable.

Ce sont les drapeaux pris sur l'ennemi que, d'ordinaire, on suspend aux voûtes des églises. Si un régiment entier eût été décimé à Carillon, je comprends qu'un drapeau de ce régiment, retrouvé après la bataille, eût pu être conservé à Québec comme une relique. Mais il n'en fut rien : tous les régiments français qui figurèrent au combat du 8 juillet 1758, conservèrent leurs drapeaux victorieux. Seules, les milices canadiennes, que réclamaient les travaux des champs, durent se disperser après le combat et abandonner leur bannière particulière. C'est ainsi que le Père de Bercy, aumônier des troupes, en serait devenu le possesseur et qu'il aurait dit, en revenant à son monastère de Québec, après la bataille : « Voici un drapeau qui a vu le feu de Carillon. »

Au reste, les drapeaux des régiments qui prirent

(1) Tous ces régiments étaient représentés à Carillon.

part à la campagne du lac Champlain ont été décrits, et il est facile de voir qu'aucun d'eux ne correspond à la description donnée par M. Baillairgé du drapeau sauvé par le Frère Louis. Etant donné l'exactitude de la tradition rapportée par ce Frère, il n'y a pas de doute que ce vieux drapeau, — que je n'ai jamais vu autrement qu'enroulé sur sa hampe, mais dont l'identité est généralement acceptée, — ait flotté sur la tête de ces intrépides « habitants » canadiens, tour à tour cultivateurs et soldats, qui passaient leur vie à lutter contre le climat, les Sauvages et les Anglo-Américains, toujours fidèles à la France, toujours victorieux jusqu'à l'heure suprême. (1)

L'étendard si cher aux Canadiens français, dont je viens de raconter l'incomplète histoire, est pieusement conservé par M. Baillairgé lui-même: il le garde chez lui. Une fois par an, il permet qu'on le porte, mais sans le déployer, à la place d'honneur par excellence, dans les rangs de la procession de notre fête nationale. C'est ainsi que l'on put le

(1) Le lendemain de la victoire, Montcalm écrivait au gouverneur général: « Les Canadiens nous ont fait regretter de n'en avoir pas un plus grand nombre. M. le chevalier de Lévis s'en loue beaucoup ; M. Raymond et les autres officiers, de Saint-Ours, de Lanaudière, de Gaspé, se sont signalés. . . . Je n'ai eu que le mérite de me trouver général de troupes aussi valeureuses. »

voir figurer, enrubané, orné de fleurs, et escorté d'une garde d'honneur formée de zouaves pontificaux canadiens, dans la grande démonstration des Plaines d'Abraham de 1880, et, plus récemment, en face de l'autel dressé sur les bords de la rivière Saint-Charles, au berceau historique du Canada, lors de l'inoubliable fête du monument Cartier-Brébeuf.....

N. B.—Ernest Gagnon écrivit un premier article dans la *Revue Canadienne*, presque sous la dictée de M. L.-G. Baillargé. Cet article fut réédité avec de notables modifications dans le volume de M. H.-J.-J.-B. Chouinard, intitulé : *Fête nationale des Canadiens-Français, 1888-1889*. Nous le reproduisons ici avec quelques modifications nouvelles, ajoutées entre les lignes et dans les marges par la plume de l'auteur lui-même.

Ceux qui ont lu, dans la première série des PAGES CHOISIES d'Ernest Gagnon (1917), son dernier article sur le « drapeau de Carillon », y ont trouvé l'expression d'un doute historique, survenu depuis ses premiers écrits. Il est au moins vraisemblable que ce drapeau, que nos zouaves portent en tromphe aux processions de la Saint-Jean-Baptiste, est une des bannières des milices canadiennes. Cette « mystérieuse relique », devenue un trésor national, symbolise toujours l'un de nos plus glorieux souvenirs. Elle est conservée dans les voûtes du séminaire de Québec.

CHARETTE ET MONTCALM

(1882)

Pendant leur séjour à Québec, le général marquis de Charette, Madame de Charette et M. le marquis de LaRocheboucault ont fait deux visites d'un caractère presque privé, qui, au dire de nos illustres hôtes, ont été pour eux d'un charme extrême : je veux parler de leurs visites chez les dames religieuses Ursulines, où est conservé le crâne de Montcalm, et au bureau de MM. L.-G. Baillaigé et C.-A.-P. Pelletier, où avait été déposé le drapeau de Carillon.

Le lecteur me saura gré, sans doute, de donner quelques détails sur ces visites, et surtout de rappeler, autant que ma mémoire pourra le permettre à trois semaines d'intervalle, les paroles du noble général en présence du drapeau fleurdelisé, le seul drapeau d'avant 1789 qui existe peut-être au monde.

Le général de Charette est doué d'un talent oratoire tout à fait exceptionnel ; ses discours durent ordinairement cinq minutes : cinq minutes d'éclairs, de jets, de traits sublimes. Il parle avec la philosophie d'un penseur, la foi d'un chrétien, le

lyrisme d'un prophète, le laconisme d'un soldat. Or nous ignorions tout cela, et nous n'avions pas songé à retenir les services d'un sténographe. Ce n'est donc qu'un écho très affaibli des paroles du général que nous allons essayer de faire entendre.

Ce fut le mercredi, 28 juin (1882), à neuf heures du matin, que le général de Charette se rendit au monastère des Ursulines, accompagné de Madame la marquise de Charette, du marquis de LaRoche-foucault-Bayers, de M. le sénateur Trudel, du chevalier Vincelette, de M. Napoléon Renaud, du docteur Dionne, de M. Charles Trudelle et de M. Ernest Gagnon.

Voici ce qu'écrivait une religieuse de la communauté quelques jours après cette visite :

Bien des fois nous avons rencontré dans l'histoire, et redit avec admiration, le nom de *Charette*. La gloire de l'aïeul devint un héritage, et ce nom déjà si beau se rattache aujourd'hui d'une manière particulièrement touchante et sympathique au grand nom de Pie IX et au dévouement des zouaves pontificaux canadiens. Mais jamais nous n'eussions espéré voir de nos yeux ce grand champion du pouvoir temporel de l'Eglise.

Grande fut donc la joie au monastère quand de bienveillants amis nous annoncèrent que notre nom figurait sur le programme de réception.

.....

Notre vénérable aumônier accueillit les nobles visiteurs sous le portique, et il les conduisit au parloir des religieuses.

L'attention se concentrait naturellement sur le marquis de Charette. Son port, sa physionomie parlaient tout d'abord de cette grande famille royale à laquelle il appartient, et dont il garde si fidèlement le culte et les traditions.

Madame la marquise, elle aussi, a l'air grand et noble. Elle nous mit tout de suite à l'aise en disant que l'accueil qu'elle recevait au monastère de Québec lui rappelait celui des dames Ursulines de Nantes, où se trouvent, comme pensionnaires, deux nièces du général de Charette. Ce dernier s'informa si nous étions de la même famille que les Ursulines de France, et dit savoir la part que nous avions prise à l'expédition des zouaves canadiens.

Le moment le plus solennel fut celui où l'on apporta la châsse contenant le crâne du marquis de Montcalm. Spontanément, toutes les personnes présentes se trouvèrent debout, à l'instar du marquis de Charette. Après un instant de muette contemplation :

— « Vous êtes heureuses, dit le général, de posséder une si précieuse relique. Cette tête, je la vénère : c'est celle d'un héros ! Le Canada lui doit en grande partie d'être resté ce qu'il est aujourd'hui. . . . Au moment suprême, il voulut être laissé seul avec son Dieu ; puis il se rappela que la garde de ce pays lui avait été confiée, et il réclama la bienveillance du vainqueur en faveur de sa patrie d'adoption et de ses sauvages. »

L'album du chapelain ayant été ouvert à la page où se trouve le portrait du duc de Bordeaux (1)— « Je vois, dit-il agréablement, qu'ici on est réactionnaire ! . . . »

Au moment du départ, M. le marquis réclama instamment les prières de la communauté.—« J'ai reçu ce

(1) Devenu plus tard Mgr le Comte de Chambord

matin, dit-il, de très graves nouvelles de Rome. Vous êtes les avant-gardes de la prière ; à vous surtout de prier, et à nous de combattre. Nous sommes sûrs de la victoire de l'Église, mais il faut être au poste au moment du danger.»

— « L'épreuve est bien longue et bien douloureuse, » fit observer une religieuse.

— « Oui, reprit le marquis, mais il faut être à la hauteur des difficultés. L'épreuve ne doit pas nous abattre. La révolution poursuit sa marche, mais le triomphe est certain. L'Église est infaillible : elle aura son heure. Les dernières nouvelles donnent à penser que la grande crise se prépare. »

Les sentiments de foi profonde, d'intime et inébranlable confiance, nous pénétraient jusqu'au fond de l'âme. Tous les cœurs étaient émus. Aussitôt après le départ du général, avant même que nous eussions quitté le parloir, des pratiques spéciales de dévotion avaient été arrêtées par notre révérende Mère, et il fut décidé que l'on profiterait des loisirs des vacances pour prendre une double part à la grande lutte de la prière à laquelle on nous avait conviées. Avec plus de ferveur que jamais, nous redîmes : « Cœur de Jésus, sauvez l'Église et la France. »

Les visiteurs se rendirent ensuite rue Saint-Louis, au bureau de M. L.-G. Baillaigé, pour y voir le « drapeau de Carillon. »

M. Baillaigé (le découvreur du vieux drapeau), étant retenu chez lui par une indisposition, le général et sa suite furent reçus par son associé, l'honorable sénateur Pelletier.

Le drapeau de Carillon, qui tombait en lambeaux lorsqu'on le déploya, en 1848, le jour de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, est resté, depuis lors, enroulé sur sa hampe. Il est partiellement entouré de rubans qui le préservent d'une complète destruction, et a perdu (du moins la partie exposée à l'air) la couleur bleue ou vert pâle qu'il avait il y a trente ans.

Toutes les personnes présentes restèrent un moment silencieuses ; puis l'illustre général s'exprima à peu près dans ces termes :

— « Que je suis heureux de pouvoir vénérer cette relique ! . . . Je me félicite d'être venu à Québec, où m'attendait ce grand bonheur. . . La vue seule de ce glorieux symbole de la France d'autrefois valait un voyage au Canada. . . Vous m'avez donné, messieurs, bien des raisons de me réjouir de mon voyage dans votre beau pays, mais j'y serais venu rien que pour contempler ce noble drapeau de Carillon, ce touchant souvenir de Montcalm et de l'ancienne France. »

Le général presse alors sur ses lèvres le drapeau fleurdélié ; puis il reprend, les larmes dans les yeux :

— « Dès ma plus tendre jeunesse, j'ai connu les exploits extraordinaires du marquis de Montcalm. De tout ce que j'ai lu à cette époque, les faits d'armes du héros de la Nouvelle-France sont ce qui a

le plus frappé ma jeune imagination. Je me suis enthousiasmé à ces récits ! . . . De tels exemples ont une influence décisive sur la carrière d'un jeune homme . . . Et dire que j'ai le bonheur de vénérer aujourd'hui ce drapeau, témoin de tant de vaillance et qui a abrité tant de gloire ! . . . Ce jour où il m'est donné de m'incliner devant la précieuse relique de Montcalm si pieusement conservée par les dames Ursulines, puis de contempler cet étendard fleurdelisé qui dit tant à mon cœur, qui parle si haut de la valeur de nos ancêtres, qui rappelle les grandes œuvres de la France sur ce continent, — ce jour est certainement un des plus beaux jours de ma vie ! . . . »

L'honorable M. Pelletier prend alors la parole et dit :

— « Je crois qu'il m'est permis de faire, en ce moment, ce qui ne s'est jamais fait. M. Baillaingé lui-même m'en saura gré, j'en suis sûr. »

Le général, madame la marquise de Charette et M. le marquis de LaRochefoucault reçoivent alors chacun un petit fragment du drapeau de Carillon :

— « Merci ! merci ! dit le général : vous ne sauriez m'offrir un cadeau plus précieux . . . Je vais en faire deux parts, l'une que je porterai toujours sur mon cœur, l'autre que je remettrai . . . à qui de droit !

« Ah ! cet étendard sera encore celui de la France, j'en ai le ferme espoir. Il devra être aussi celui de l'Eglise. . . . »

« Au moment de quitter Rome, à la prière de Pie IX, nous nous sommes réunis, mes compagnons et moi, autour de notre drapeau. Nous l'avons partagé entre nous. . . et nous avons promis de revenir, nous ou nos représentants, au premier appel du Souverain Pontife, et de rapporter à Rome chacun des fragments que nous emportions sur nos cœurs, pour les réunir et marcher encore sous notre même bannière d'autrefois. . . . Ce fragment du drapeau pontifical que je porte toujours sur moi et ce fragment du drapeau de Carrillon, je vais les unir ensemble. Ce sont des reliques dignes l'une de l'autre : je ne les séparerai pas ! . . . »

M. le sénateur Trudel remercia le général de Charette de ses bonnes et éloquents paroles :

« Dans une pièce intitulée *Le Drapeau de Carrillon*, ajouta-t-il, un de nos meilleurs poètes a dit des choses admirables, mais il n'a rien dit de plus beau que ce que nous venons d'entendre. »

Avant de m'éloigner, je jetai un dernier regard sur le vieux tissu, sillonné de déchirures et de trous de balles, que nous venions de vénérer ; je me rappelai le lac George et le lac Champlain, Montcalm

et Lévis, Carillon et St-Frédéric, et cette poignée de héros qui, séparés de la France par l'océan et par l'esprit de Voltaire, tombaient noblement, peu de temps après Carillon, épuisés par leurs victoires ; et je me dis : si l'honneur, la persévérance et le courage méritent l'admiration des hommes, inclinons-nous devant ce vieux drapeau : il en est le plus noble, le plus glorieux symbole.

BIBLIOGRAPHIE

« FLEUR DU CARMEL »

(1875)

L'appréciation du mérite d'un livre est toujours chose délicate. Il est certains ouvrages dont il semble qu'on ne puisse parler dans un journal, à côté des nouvelles commerciales, des articles sur le gouvernement de l'Etat, des discussions souvent véhémentes de la politique. Puis il faut compter avec le lecteur de la feuille éphémère, lecteur distrait, pressé, incapable d'ailleurs de lire tout ce qui réclame son attention, et dont il faut en quelque sorte s'emparer. On veut être lu : de là, chez certains écrivains, des audaces de langage, des phrases brûlantes, déclamatoires, à l'emporte-pièce, qui, pour dire le moins, ne conviennent pas à tous les sujets.

Le livre dont nous avons à parler aujourd'hui porte un tel cachet de quiétude, d'innocence et de pureté, et nous sommes si convaincu de notre impuissance à le faire bien connaître, que nous avons hésité à prendre la plume pour en entretenir nos lecteurs. Ceux qui ont déjà lu l'ouvrage du Père Braün intitulé : *Fleur du Carmel*, comprendront notre hésitation.

La bonne société de Québec se rappelle encore une toute jeune fille à la figure candide,—douce, aimable, modeste, souriante, ingénue comme une enfant, forte comme on l'est rarement dans le monde, qui pendant quelque temps a fait son édification. C'est la vie de cette jeune fille—Mademoiselle Hermine Frémont—qui est racontée dans *Fleur du Carmel*.

Le R. P. Braün, S.J., dont le nom se rattache à l'histoire de bien des âmes dans Québec, y relate les traits principaux de cette courte mais féconde existence, puis il met sous les yeux du lecteur le journal de la jeune fille, contenant son règlement de vie, ses prières de chaque heure, de chaque instant, et des lettres d'où s'exhalent, comme un parfum, ses aspirations vers l'idéal de la vie chrétienne.

La publication de ce journal et de ces lettres, où l'on apprend à connaître, dans des détails intimes, la vie de la douce et courageuse enfant, a été une heureuse pensée.

Tout, dans *Fleur du Carmel*, vit, respire, parle doucement à l'âme. Ce n'est pas une biographie ordinaire, dans laquelle un lecteur sceptique ou simplement expérimenté voit souvent poser l'écrivain. L'auteur s'efforce le plus possible de n'être que compilateur. Il raconte dans quelques alinéas, d'une correction et d'une délicatesse parfaites,

chacune des étapes de la vie extérieure de son héroïne—que l'on me passe cette expression toute profane ; il y ajoute quelques courtes réflexions où se révèle sa grande science des âmes ; puis il s'efface pour laisser parler l'ingénue et sublime enfant.

L'âme de la jeune fille est tout entière dans ces pages, que nous comparerions volontiers à un concert angélique, à un écho harmonieux de cette musique céleste qu'entendit le moine de la légende d'Olmütz. Elles parlent au cœur un langage qu'il fait bon entendre, et nous sommes convaincu que leur lecture fera un grand bien parmi nous.

On sait que Mademoiselle Frémont (sœur Thérèse de Jésus) est morte au monastère des Carmélites de Reims, en France, au mois de décembre 1873. La jeune novice canadienne prononça ses vœux de religion quelques heures seulement avant de mourir. Le volume du R. P. Braün contient une lettre de la prieure des Carmélites de Reims où sont racontés les derniers moments de la jeune épouse du Christ. C'était un spectacle à ravir les anges et les hommes, et on ne peut lire ce récit sans en être profondément impressionné.

Diamants merveilleux de l'écharpe éternelle,
Astres qui vous bercez dans des mers de saphir,
Si vous avez une âme, elle n'est pas plus belle
Que l'âme de nos saints à leur dernier soupir ! . . .

La mort d'un missionnaire a inspiré ces beaux vers à M. le juge Routhier : la vie et la mort d'Hermine Frémont pourraient aussi inspirer les poètes. Pour nous qui avons connu la jeune Carmélite, gardons pieusement son souvenir dans nos cœurs, et sachons entendre la grande et admirable leçon qui s'élève de son tombeau.

A PROPOS D'UN ROMAN CANADIEN

“CHARLES GUÉRIN”

(*Extrait*)

..... Tout le monde, au Canada, connaissait le titre du roman de M. Chauveau, *Charles Guérin*, mais bien peu de personnes l'avaient lu parmi la jeune génération.

Il y a déjà longtemps que cet ouvrage était devenu introuvable dans le monde de la librairie. L'auteur en fit paraître la première partie en 1846-47, dans *l'Album de la Revue Canadienne*, publié par M. Letourneux, à Montréal. En 1852, M. Cherrier en donna une édition régulière et complète par livraisons mensuelles. Les fascicules eurent une circulation considérable à Québec et à Montréal ; mais ils volèrent de main en main, s'éparpillèrent deçà et delà, et rares furent les collectionneurs qui les firent relier en volume.

Ce roman de moeurs canadiennes de M. Chauveau obtint un succès remarquable.

Plus d'une lectrice a versé des larmes en lisant les feuillets navrants et exquis du journal de Marichette, la charmante « fille d'habitant » trop longtemps oubliée par Charles Guérin, l'étudiant en droit de Québec.

Le problème résultant de la situation de la race conquise (disons *cédée* pour ne déplaire à personne), en face de la race conquérante, est posé de main de maître dans ce roman dont certaines pages semblent ne dater que d'hier.

L'auteur reçut, dans le temps, de nombreuses félicitations. M. de Puibusque, qui avait connu M. Chauveau à Québec, s'intéressa particulièrement à cette œuvre, et il la fit connaître autour de lui.

Parmi les témoignages flatteurs que reçut le jeune écrivain, se trouve la lettre suivante, du Comte de Montalembert, que l'on a bien voulu me communiquer. Elle est datée de la Roche-en-Breny,—nom qui rappelle d'ardentes polémiques,—et remonte au temps où la poste ne transportait d'ordinaire,—et à grands frais,—que des colis de poids minime. Ceux qui ont lu les ouvrages de Madame Craven reconnaîtront, dans certains passages de cette lettre, l'homme au cœur souffrant que fut toujours l'illustre défenseur de la liberté de l'enseignement en France.

«Château de la Roche-en-Breny, (Côte d'Or),

Ce 19 octobre 1854.

« Monsieur,

«La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 30 mars de l'année dernière, ne m'a été remise qu'au mois de mars de l'année présente par M. de Puibusque. Je n'ai pas voulu vous répondre avant d'avoir lu le livre que vous aviez la bonté de m'envoyer par la même occasion. Je viens d'achever cette lecture et c'est avec une entière sincérité que je puis joindre mes félicitations aux remerciements dont je vous prie de recevoir ici l'expression. J'ai passé l'âge où les romans intéressent beaucoup ; mais Charles Guérin m'a séduit et s'est fait lire d'un bout à l'autre, grâce au tableau animé qu'il présente de la société canadienne, grâce aussi et surtout à la constante élévation de la pensée de l'auteur. Le style excellent du livre démontre en outre que vous n'avez pas d'effort à faire pour demeurer fidèle aux meilleures traditions de la littérature française.

«Laissez-moi ajouter à ce suffrage purement littéraire le témoignage de la très vive reconnaissance que m'a inspirée cette marque de votre sympathie. Quand on a péniblement tracé son sillon au milieu des obstacles et des mécomptes de toute nature, et surtout quand après vingt ans de vie publique on se

trouve condamné à l'inaction et à l'obscurité, parce qu'on n'a pas voulu s'associer aux palinodies de ses contemporains et à l'abaissement de son pays, il est doux de rencontrer au-delà des mers l'approbation d'une âme telle que la vôtre, monsieur. Conservez-moi, je vous en prie, le bienveillant souvenir dont vous m'honorez. J'irai peut-être un jour vous en remercier de vive voix, car j'éprouve depuis longtemps le vif désir de visiter les Etats-Unis et le Canada. Je sais que je retrouverai dans votre pays une image fidèle de la vieille France dans ce qu'elle avait de plus recommandable. La Providence en vous détachant, il y a un siècle, de la mère-patrie, vous a préservés des honteuses alternatives d'anarchie et de despotisme où elle se débat depuis si longtemps et dont elle ne paraît guère disposée à sortir.

« Si je savais le moyen de vous faire parvenir par une voie sûre et économique quelques volumes, je m'empresserais de vous envoyer le petit nombre d'ouvrages que j'ai publiés ; mais, retiré comme je le suis à la campagne et ne séjournant que par intervalles à Paris, je ne puis m'adresser qu'à la poste et je me borne, par conséquent, à cette lettre qui vous portera des actions de grâces et l'assurance de la très haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

« Votre très humble et très obligé serviteur,

« C. CTE DE MONTALEMBERT. »

La dernière appréciation canadienne de *Charles Guérin* que je connaisse, a été écrite par M. Tardivel de la *Vérité*. Elle est élogieuse et bien faite.

Je ne doute pas que l'œuvre charmante de M. Chauveau obtienne auprès des lecteurs d'aujourd'hui autant de succès qu'auprès de ceux de 1850.

N. B.—Cette page, extraite d'un article ou d'une chronique dont la date n'est pas mentionnée, fut reproduite, en 1900, en guise d'*Introduction* au roman de mœurs canadiennes de P.-J.-O. Chauveau, par la Cie de Publication de la *Revue Canadienne* de Montréal.

« LABRADOR ET ANTICOSTI »

(1897)

On parle beaucoup, dans le monde littéraire de Québec, de l'œuvre récente de l'un des distingués écrivains du *Naturaliste* et de l'*Oiseau-Mouche*, M. l'abbé Victor Huard, supérieur du séminaire de Chicoutimi.

Le *Labrador et Anticosti* de M. l'abbé Huard n'est pas un ouvrage d'imagination. Il est facile de constater que l'auteur de ce récit de voyage s'est appliqué, avant tout, à ne dire, sur les personnes et les choses, que la plus absolue vérité.

Vouloir parler d'un pays qui n'a presque pas d'histoire, sans donner une large place à la légende et à la fiction, n'est-ce pas se condamner infailliblement à écrire un livre ennuyeux ? Oui,—à moins que l'on ne soit instruit, que l'on ne soit observateur, que l'on n'ait de l'esprit et du style.

Or, M. l'abbé Huard est un savant « authentique, » très versé dans l'histoire naturelle ; il est observateur judicieux, et sait *kodquer* de multiples façons ; enfin il a de la littérature, du trait, et un fonds de gaieté que les côtes désolées du Labrador, les sublimes mais sévères grandeurs de la

mer, le souvenir persistant de la sottise de certaines gens de presse de nos villes n'ont guère pu tarir un instant.

L'auteur de *Labrador et Anticosti* semble s'être parfaitement rendu compte de la nécessité de bien dire lorsqu'il avait peu à dire.

Ecoutez comme il parle d'une nuit d'insomnie passée au fond d'une goélette :

Telle fut cette nuit du 19 au 20 juillet. Au dehors, c'était bien beau. L'air était doux ; au firmament scintillaient des milliers d'étoiles ; la surface des eaux s'élevait et se creusait alternativement en longs et réguliers mouvements. Mais lorsqu'on est étendu dans les couchettes de la cabine, ce n'est plus cela ! La poésie que l'on goûtait tout à l'heure, sur le pont, a fait place à tout ce qu'il y a de plus prosaïque. A chaque instant on redoute de se voir projeté hors du lit. Les gémissements de la mâture et les claquements des cordages, violemment secoués par les brusques mouvements de l'embarcation ; les coups de mer qui ne cessent de battre le flanc du vaisseau ; c'est à faire croire qu'une épouvantable tempête s'est déchaînée, que les flots vont avoir vite raison de ce frêle navire, et que bientôt un triste naufrage, un trépas bien prématuré—hélas !—va livrer notre dépouille mortelle à la voracité des monstres marins.

. . . . Que n'est-on resté chez soi, dans son joli appartement, à poursuivre ses chères études ! . . . Adieu, les parents ! . . . Adieu, les amis ! . . . Adieu, le beau rosier de la fenêtre ! . . . Adieu, le barbet favori qui devait, à notre retour, de son œil attendri et de sa queue frétilante, nous conter tant de choses !

Je ne garantis pas que l'on soit encore éveillé quand l'imagination s'est mise en frais à ce point-là. Mais ce dont je me souviens et me souviendrai toujours c'est du charme exquis que j'éprouvais, lorsque, de fois à autre, durant ces longues heures, m'arrivait le chant de l'homme de quart. Tout son répertoire y passa sans doute. Je ne comprenais pas un mot de ses chansons. Mais sa voix était douce, elle avait ces modulations particulières aux marins ; et la mélancolie du rythme de ces romances populaires suffit à émouvoir toutes les fibres du cœur. A ce moment c'était le signe de la sécurité : il y a là quelqu'un qui veille pour nous : et tout va bien puisqu'il chante !

Ce dernier mot n'est-il pas délicieux ?

Le pauvre chanteur nocturne saura-t-il jamais l'effet calmant qu'eurent ses douces mélodies ? Et qui sait les impressions diverses et opposées que celles-ci purent faire naître chez d'autres auditeurs dans cette même nuit ? « Dans tous les pays, a dit Châteaubriand, le chant naturel de l'homme est triste, lors même qu'il exprime le bonheur. Notre cœur est un instrument incomplet, une lyre où il manque des cordes, et nous sommes forcés de rendre les accents de la joie sur le ton consacré aux soupirs. »

Le nouvel ouvrage de M. l'abbé Huard, charmant de forme, est, pour le fond, un livre sérieux, utile, plein d'aperçus pratiques. L'auteur nous raconte un voyage fait en 1895 dans des circonstances

exceptionnellement favorables. Il accompagnait Sa Grandeur Monseigneur Labrecque, évêque de Chicoutimi et administrateur de la préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent, dans une visite pastorale. Son récit est augmenté de beaucoup de renseignements sur les localités non visitées, et le tout forme un volume complet, un *livre nécessaire* pour toute bibliothèque canadienne ou américaine.

Le *Labrador et Anticosti* de M. l'abbé Huard sera la source historique par excellence où puiseront les écrivains de l'avenir qui auront à parler de ces vastes régions de la Côte Nord et du golfe Saint-Laurent.

Pendant son long et parfois pénible voyage de plus de huit semaines, l'auteur ne semble avoir perdu sa gaîté qu'une seule fois. C'était à Moisie ou à la Rivière-aux-Graines. Mais comme il s'est bientôt relevé de cette faiblesse ! Lisons plutôt :

Je dois, en narrateur consciencieux, avouer que j'ai rarement vu pays plus désolé que celui-ci. Il n'y a guère de végétation qu'au bord de la mer, où croît un peu de gazon. Ailleurs, le sol est recouvert d'herbes desséchées, d'où s'é-lèvent, ici et là, des troncs calcinés et aussi de petits arbres à moitié noirs. Ce paysage lamentable vous étreint l'âme d'une tristesse indéfinissable, et, pour tout amusement des yeux, vous n'avez à contempler que les flots azurés de cette mer immense qui là-bas se confond avec le ciel bleu. Les vaisseaux passent hors de la vue, bien au large

Il n'y a pas encore d'école ici, ni *libre*, ni *neutre*. Aussi personne ne sait lire, ce qui fait que les bienfaits de la presse seraient absolument nuls, dans ce village, si l'on n'y employait les journaux, anglais et français, à tapisser les cloisons. Cela m'a été d'une ressource précieuse quand je rentrais sous l'impression fâcheuse des paysages à fendre le cœur dont j'ai parlé plus haut, et j'ai lu, avec un intérêt toujours croissant, des cloisons entières remplies de choses les plus instructives.

Je serais curieux de connaître l'impression que fera *Labrador et Anticosti* sur le lecteur étranger. Les beaux chapitres sur les Montagnais et sur la grande pêche; les données relatives aux missions, à l'instruction primaire, à la statistique des personnes, puis à la géologie, à la conchyliologie, à la faune et à la flore des régions explorées, etc., etc., seront compris de tout le monde; mais la locution et l'anecdote du terroir, si heureusement exploitées par l'auteur, de même que beaucoup d'allusions d'actualité toute locale, échapperont nécessairement au lecteur non canadien. Cependant, je ne doute pas que les renseignements que contient cet ouvrage, de même que l'originalité de bon aloi qui le caractérise, ne lui assurent un succès réel chez les lecteurs instruits, accoutumés à lire des relations de voyages ou à voyager eux-mêmes.

Serait-il vrai de dire que l'auteur a peut-être trop cédé à la préoccupation de l'exactitude ? Il est certain que, dans les choses non essentielles,

la vérité n'exige pas toujours la précision absolue, et que parfois celle-ci ôte de l'essor à la phrase, de l'élan au discours. En tout cas, ce ne serait là que l'exagération d'une qualité rare chez un voyageur qui revient de loin, et j'y trouverais une précieuse garantie de véracité pour les parties importantes de l'ouvrage.

Les descriptions de M. l'abbé Huard ne sont ni longues, ni fastidieuses. Elles ont souvent de la couleur ; mais pas trop. Au moment où le pompeux fait mine de se produire, une raillerie fine et légère se dessine à la chute de la phrase et vient nous dire que l'écrivain s'est rendu compte du danger et qu'il a vu l'écueil.

J'ai lu avec émotion les pages de ce livre où il est question des travaux de Monseigneur Bossé, de l'abbé Ternet et d'autres missionnaires pour la cause de la religion et de l'éducation sur les plages lointaines du Labrador, de même que celles où il est parlé de l'abnégation vraiment héroïque d'humbles institutrices qui, elles aussi, ont travaillé, sous le regard de Dieu, à instruire et à secourir les pauvres ; et j'ai éprouvé un sentiment de fierté à la pensée de ce qu'a fait dans le passé et de ce que fait encore aujourd'hui le génie catholique partout où il y a des oeuvres de charité, d'intelligence et de dévouement à accomplir.

Quelle démonstration lumineuse et consolante surgit de ces pages !

J'ai lu aussi avec un intérêt particulier ce que dit M. l'abbé Huard des gisements de sable magnétique de Moisie. La tentative d'exploitation de ce minerai de fer a eu, dans le temps, beaucoup de retentissement. On connaissait le sable magnétique de la Côte Nord sous le régime français. Ce fut lors de la fuite des *raiders* de Saint-Alban, pendant la guerre de sécession des Etats-Unis, que l'on en a fait une deuxième fois la découverte. Les noms des Tétu, des Labrèche-Viger, des Letellier, etc., sont mêlés à cette dramatique histoire de la fuite des *raiders* par le golfe Saint-Laurent.

L'exploitation du sable magnétique de Moisie a laissé deux monuments pour en prolonger un peu le souvenir : l'établissement métallurgique du village de Stadacona, dont il ne reste guère de trace aujourd'hui, et une page de Jean Piquefort sur les rêves de fortune d'un professeur de toxicologie.

La rapide décroissance du bon petit peuple montagnais et sa disparition imminente à brève échéance inspirent à l'auteur de *Labrador et Anticosti* des considérations qui se terminent par cet alinéa ému et sévère :

Au moins est-il vrai de dire, pour laisser arriver un rayon de soleil sur ce tableau par trop attristant, que le peuple ago-

nisant fera une mort édifiante, grâce aux bons missionnaires qui l'assistent de leur dévouement. Le but de la Rédemption est atteint chez les Montagnais : ils sont tous chrétiens, et chrétiens pratiquants, et chrétiens fervents ; Dieu ne permet pas à l'enfer de semer l'ivraie au milieu de ce bon grain ! C'est la récompense de leur docilité à suivre les enseignements de l'Église de Jésus-Christ.—Nous, les blancs, nous méritons de moins en moins ces bénédictions spéciales du Très-Haut ; et, en particulier, nous, Canadiens-Français, nous soutenons une certaine presse qui mine sourdement la foi dans les âmes et la vertu dans les cœurs ; il y a là un crime social dont nous portons la responsabilité et dont nous serons châtiés ici-bas, puisque les peuples sont dès ce monde punis ou récompensés, suivant qu'ils le méritent.

M. l'abbé Huard nous parle aussi du futur chemin de fer du Labrador ; mais il éloigne la réalisation de ce projet d'une façon absolument désolante pour les gens pressés. Je prends occasion de ce que dit l'auteur à ce sujet pour prier Monsieur le juge Blanchet d'oublier un peu les Pandectes et les Institutes de Justinien—choses d'un si lointain passé—pour songer davantage à ce chemin de fer de l'avenir auquel il a presque attaché son nom.

Il ne faut pas juger cette région du nord-est du Saint-Laurent par la seule côte où se fait la pêche à la morue. L'intérieur du pays a peut-être des ressources végétales et minérales qu'on ne soupçonne pas de la rive. A sept milles du poste de la Tête-à-la-Baleine se trouve l'embouchure de la rivière

Saint-Augustin, « une rivière qui fourmille de saumons et de truites d'une grosseur prodigieuse. C'est l'un des plus beaux et des plus importants cours d'eau du Labrador inférieur. Son estuaire, qui a un mille de largeur, est parsemé d'îles bien boisées. Et cette réapparition du règne végétal se fait sentir aussi sur la terre ferme. « J'ai remonté cette « rivière, écrivait un missionnaire, jusqu'à vingt « milles de son embouchure, en suivant le bras de « l'est. De ce côté elle coule dans une belle forêt « de bouleaux, de sapins, d'épinettes, etc. Revoir « une belle forêt dans cette région ordinairement « si dénudée, produit une jouissance assez difficile « à définir, mais très douce. On croit se retrouver « au *pays*, où de tels aspects nous laissent pour- « tant assez indifférents. Mais l'illusion se dissipe « aussitôt que l'on retourne à la côte. »

C'est sans doute dans l'intérieur du pays, là où les fortes rivières n'ont plus qu'une largeur relativement minime, que passera le chemin de fer que construiront nos neveux,—voie féconde qui jettera la vie et la civilisation dans toute cette immense région et mettra le Labrador à trois jours de l'Irlande par les vaisseaux rapides.

A part la grande industrie de la pêche, dit M. Huard, il n'est pas impossible que, dans un avenir plus ou moins prochain, on utilise en ce pays quel-

ques autres ressources aujourd'hui à peu près inexploitées.

Par exemple, les duvets et les plumes des oiseaux de mer pourraient donner lieu à un commerce de quelque importance.

Les plantes marines pourraient servir à la fabrication de précieux engrais végétaux ; il serait facile aussi d'en extraire divers produits très employés dans l'industrie et dans les arts.

Les forêts de ce territoire étant composées d'arbres résineux, on y exploitera quelque jour l'industrie des gommes, des résines, et même des goudrons.

Enfin les déchets de poissons et de phoques pourraient fort bien servir à la fabrication d'une sorte de guano artificiel, comme cela se pratique dans les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

Et si jamais le "Chemin de fer du Labrador" devient une réalité, c'est alors que l'on verra se produire le véritable développement de toute la côte du golfe. A l'époque où nous vivons cela ne vaut rien pour un pays d'être entièrement isolé du reste du monde pendant six mois de l'année, surtout lorsque les six autres mois il ne jouit que de communications difficiles. Sans communications aisées, pas de commerce ; sans commerce, pas d'industrie ; et quand il n'y a pas d'industrie dans un pays qui ne peut être agricole, la prospérité y sera toujours fort médiocre. On ne peut imaginer la transformation qui s'opérerait au Labrador, si un chemin de fer le traversait dans toute sa longueur et le mettait en relations faciles avec le continent américain comme avec le pays d'outre-mer. Il est sûr que l'exploitation des pêcheries et le commerce des fourrures y prendraient une extension nouvelle, tandis que cent

industries annexes y seraient créées. L'immense contrée de l'intérieur, encore inconnue, livrerait en ce temps-là d'importants secrets qu'il nous serait aujourd'hui inutile de pénétrer. Qui sait ce que cette région recèle, par exemple, de ressources minières ? Qui sait ce que nos arrière-neveux en tireront de richesses ?

Il se fera, un jour, ce chemin de fer du Labrador. On cherche trop à aller vite, aujourd'hui, pour ne pas recourir enfin à ce moyen facile de rapprocher encore l'Europe de l'Amérique. La voie du Saint-Laurent l'emporte déjà de beaucoup sur les autres chemins du commerce. La ligne du Labrador vaudra encore mieux, et fixera définitivement notre prépondérance en fait de communications rapides durant les douze mois de l'année.

Seulement, mon cher lecteur, quelque jeune que vous soyez, je ne vous promets pas que vous aurez jamais vous-même l'avantage d'atteindre l'Atlantique par cette voie ferrée. Bien des fois le doux printemps succédera au triste hiver, bien des fois . . . la morue—il faut bien sacrifier un peu à la couleur locale—quittant les sombres profondeurs de l'immense Océan, reviendra en bandes innombrables côtoyer nos rivages du golfe, avant que, dans la gare du Q.-L.-A. (personne n'ignorera alors que cela veut dire (*Québec-Labrador-Atlantique*), au pied de la chute Montmorency, les voyageurs partant pour l'Europe entendent le solennel avis : « En voiture, messieurs ! »

Ces paroles prophétiques sont vraiment suggestives.

En voiture, messieurs !

En voiture, les Van Horne, les Garneau, les Beemer et les Scott des générations futures !

En voiture, les voyageurs de la Nouvelle-Orléans, de Chicago, de New-York !

En voiture, les touristes de Pékin, de Vancouver et de Winnipeg !

En route pour Betsiamis, pour Saint-Victor de la Rivière-aux-Graines, la grande cité ! . . . ; pour la Pointe-aux-Ésquimaux, les Roches Puyjalon, Natashquan, Saint-Charles du Labrador, l'océan Atlantique ! . . .

En ce temps-là, l'île d'Anticosti aura livré tous ses secrets ; ses bords enchanteurs, couverts de jardins et de villas, ne connaîtront plus les naufrages, et le chemin de fer circulaire construit par Menier-le-Parisien, aura chassé l'ombre éplorée de Gamache jusque dans les profondeurs des forêts !

Merci à M. l'abbé Huard de nous avoir fait entrevoir au moins quelques-unes de ces brillantes perspectives.

Je voudrais, avant de terminer, signaler avec quelques détails ce que l'auteur raconte des « jardins suspendus » de la Rivière-Pentecôte, des mœurs du homard, de l'influence des foies de morue sur les parfums des grèves, et ce qu'il dit aussi des instincts carnassiers de ces horribles bêtes qu'on appelle les chiens du Labrador. Mais cela nous entraînerait trop loin ; et d'ailleurs, il faut lire ces choses dans leur forme originale.

Je renvoie donc le lecteur à l'auteur. Il verra que le nouvel ouvrage de M. l'abbé Huard mérite d'être lu même par ceux qui ne lisent que les livres excellents.

LES TABLEAUX DE L'ÉGLISE DE SAINT-SAUVEUR

ŒUVRE DE CHARLES HUOT

(1890)

C'est vraiment une heureuse pensée qu'ont eue des paroissiens de Saint-Sauveur de Québec, de confier à M. Charles Huot la tâche de décorer leur église. Sur les douze grands tableaux dont ils lui ont donné la commande, cinq sont déjà faits. Ce sont d'immenses toiles qui couvrent la voûte de la grande nef, et où le talent de l'artiste a pu se déployer à l'aise.

Une de ces toiles représente la *Transfiguration* de Raphaël, moins le hors-d'œuvre du pied de la montagne ; les autres sont des compositions de M. Huot lui-même : la *Fin du monde* ; le *Jugement dernier* ; l'*Enfer* ; le *Ciel* :—sujets dantesques, entreprise audacieuse, j'allais dire téméraire.

Un seul de ces derniers tableaux, pour être complet, aurait nécessité plusieurs années de travail. M. Huot n'avait que la promesse d'une faible rémunération, et il n'a pu consacrer que deux ans à ces quatre compositions, auxquelles, cependant,

il a su donner un cachet de grandeur et d'originalité qui révèle un souffle réel d'inspiration et un talent supérieur.

Le *Ciel* nous montre un groupe d'élus tournés vers Jéhovah, et, à distance, sur un trône élevé, Jéhovah lui-même entouré d'anges aux harpes diaphanes. Cette composition, où l'auteur se révèle à la fois excellent dessinateur et coloriste expérimenté, est d'une noblesse parfaite. Nous ne voyons guère la figure des personnages du premier plan, et c'est là peut-être une habileté ; car qui pourra, sans le vague, l'indécis, le mystérieux et tous les procédés qu'offre la perspective, rendre avec quelque succès la figure des élus jouissant de la vision divine, contemplant ce que l'œil de l'homme n'a jamais vu, entendant ce que son oreille n'a jamais entendu, et demeurant éternellement sous l'empire d'un ravissement innarrable ! Même avec toutes ses ressources, le Tintoret, dans la *Gloire du Paradis*, du palais des doges de Venise,—un chef-d'œuvre pourtant,—a failli à la tâche.

La poésie et l'éloquence ont à peine réussi mieux que la peinture et la sculpture lorsqu'elles ont traité ce sujet. Et si la musique, ce « langage de l'âme sensible, » a pu faire entendre comme un écho des harmonies divines, et trouver quelques-uns de ces accents que le pape Marcel appelait *la musica dell'*

altro mondo, qu'est-elle cependant comparée aux délices des concerts éternels ?

Nous croyons que M. Huot a fait preuve de tact en représentant la plupart des personnages du premier plan de son tableau la face tournée de manière à ce qu'elle ne soit pas vue du spectateur. Si M. Huot a l'occasion de reproduire cette noble composition et si on lui donne le temps et la rétribution nécessaires, il pourra laisser voir, au second plan, plus de figures d'élus aux formes légèrement effacées, grouper les chœurs des anges dans des perspectives plus profondes et plus lointaines, peupler davantage son beau *Ciel*. Toutefois, ce qui est fait est admirablement fait, et même si M. Huot n'avait pas l'occasion de donner plus de développements à cette œuvre, nous n'aurions encore que des félicitations à lui offrir.

L'Enfer offre moins de difficultés à surmonter que le *Ciel*, à cause de la peine du sens. M. Huot a traité ce sujet largement et avec le plus grand succès. Les personnages du bas du tableau ne souffrent pas par le feu : nous y avons remarqué particulièrement deux hommes qui s'arrachent mutuellement les yeux et une femme qui recule d'horreur sous l'haleine d'un monstre effroyable. Le fond du tableau représente l'éternel incendie de la cité dolente. A gauche, Lucifer est assis sur un trône, dans l'attitude de l'orgueil et de la révolte.

Une spirale horrible traverse l'espace : ce sont des démons qui arrivent de la terre avec un groupe de réprouvés. Cette toile est d'un effet saisissant.

Le dessin du *Jugement dernier* est noble et correct ; le coloris en est harmonieux. Le Souverain Juge, ayant à ses côtés la Vierge Marie et Saint Jean-Baptiste, domine la scène, où figurent des anges soufflant dans des trompettes, et d'autres qui lisent dans le Livre de Vie. L'arrêt est prononcé : un groupe d'élus commence à s'élever dans les airs, tandis que, du côté opposé, règnent la terreur et la désolation. Une femme se tord les bras de désespoir ; son front renversé appelle la destruction et toute son attitude semble crier : "Montagnes, tombez sur nous !" Quelques sépulcres béants remplissent l'avant-scène.

Le tableau du *Jugement dernier*, comme celui du *Ciel*, est susceptible de recevoir plus de développements. Il porte à un haut degré le cachet original de l'auteur, et indique, lui aussi, de fortes études au service de beaucoup d'intelligence et de talent.

Je n'ai pu voir *La fin du monde*, que des échafaudages cachaient encore lorsque j'ai visité l'église de Saint-Sauveur.

Les autres compositions que doit faire M. Huot, pour compléter la commande qui lui a été confiée, sont *Le Purgatoire*,—*La mort de saint Joseph*,—

La Nativité, — La Mission des Apôtres, — La Résurrection, — Jésus-Christ récompensant les bonnes œuvres, — Le Christ consolateur. (1)

Je me propose de retourner souvent voir ces productions de l'un de nos compatriotes les plus distingués et qui méritent un examen attentif et répété. Farlardeau, dont on a vanté avec raison le beau talent, n'était qu'un excellent copiste. M. Charles Huot est plus que cela : il possède le génie créateur, et est lui-même l'auteur de ses tableaux. A ce titre, il prend rang parmi les rares compositeurs que la patrie canadienne a fournis à l'art de la peinture.

Les œuvres dont j'ai parlé dans cet article ne sont pas des tableaux de chevalet et n'en ont pas le fini. Ce sont de vastes esquisses dans le ton des fresques modernes, largement conçues, bien exécutées, hardies, originales. Leur création, je n'en doute pas, fera date dans l'histoire aux pages peu nombreuses encore de notre art national.

(1) Ces projets de tableaux n'eurent pas de suite.

JE ME SOUVIENS

ÉVOICATIONS

(1915)

Les journaux ont annoncé dernièrement que le gouvernement de Québec avait confié à M. Charles Huot la tâche de faire une peinture murale pour orner le plafond de la grande salle des délibérations de l'Assemblée Législative. Je suis allé présenter mes félicitations à l'éminent artiste, que j'ai trouvé dans tout le feu de l'inspiration et qui m'a fait voir une esquisse pleine de promesses, une paraphrase de la belle devise que le regretté M. Eugène Taché donna à la Province de Québec en 1883 : « Je me souviens ! »

Ceux qui ont vu le grand tableau de l'Assemblée Législative inauguré l'an dernier, tableau où la vérité historique ne laisse pour ainsi dire aucune place à l'imprécision, trouveront tout autre la nouvelle création de M. Huot qui est surtout et absolument fantaisiste.

Au bas d'un rectangle représentant le plafond de la vaste salle, se tient, assise, le front tourné vers le ciel, une jeune femme à la figure idéale, symbole de notre province. Elle contemple, comme dans un rêve, le firmament d'azur et des nuages diaphanes d'où surgissent des objets et des scènes qui sont comme les reflets de sa pensée. Dans le

lointain apparaissent les trois caravelles de Jacques-Cartier, puis un groupe représentant Champlain et les premiers habitants de Québec. Vient ensuite des missionnaires, des femmes-apôtres, des hommes d'armes déployant le drapeau fleurdelisé au sein des forêts du nouveau monde ; et, descendant les degrés du temps sur les nuages qui en marquent les décades, un fils du « premier baron chrétien » conversant avec un chef iroquois, des gouverneurs, des intendants. Plus bas, émergeant du ciel bleu, brille la croix arborée sur le champ de bataille de Carillon après la victoire ; et, un peu au-dessous, se profilent les Highlanders de l'armée de Wolfe escaladant la falaise du Saint-Laurent. Faisant suite à ces évocations se dresse dans l'espace la silhouette altière du Château Saint-Louis devenu le palais des gouverneurs anglais. Et la vision se termine, toujours en progression descendante, par une théorie de personnages du dix-neuvième siècle où figurent des prélats, des militaires, des écrivains, des artistes, des légistes, et les pères de la Confédération.

Toute cette série d'évocations concourant à une unité d'ensemble occupe le sommet et le côté droit de la toile. A gauche, planant dans les airs, le génie de la paix présente une branche d'olivier aux ennemis de jadis, tandis que le génie de l'abondance étale les trésors tirés de la terre féconde.

Tel est le tableau; telle est cette vision du passé; deux sylphes aux ailes diaphanes viennent en donner l'explication en déployant une banderolle portant les mots : « Je me souviens ! »

L'esquisse entière est d'une tonalité légère, gaie, suave, très claire.

Un ovale de belles proportions renferme la composition qui vient d'être décrite, laissant libres les quatre coins de la toile, remplis par des médaillons représentant les travaux des classes rurales à chacune des saisons de l'année. Partout, pour atténuer ce que le caisson rectangulaire a de trop rigide, les lignes courbes de l'ornementation se multiplient avec un art consommé.

A l'évocation délicieusement fantaisiste créée par l'artiste, il fallait, me semble-t-il, ce gracieux encadrement tout à fait dans le goût italien.

Cette composition de M. Huot est de réalisation difficile, à cause de l'altitude de la surface horizontale qui doit la recevoir, à cause aussi de la nécessité d'éviter tout ce qui pourrait heurter la contexture architectonique. Notre peintre distingué a, fort heureusement, acquis beaucoup d'expérience en ce genre de travaux par des ouvrages exécutés à Paris et à Québec. En tout cas, le projet qu'il vient d'élaborer est très original, très brillant et d'une noble inspiration.

CHRISTOPHE COLOMB

ODE-SYMPHONIE DE FÉLICIEN DAVID

(1892)

La partition de *Christophe Colomb*, de Félicien David, que l'on va bientôt faire exécuter à l'Université Laval, pour célébrer le 400^e anniversaire de la découverte du nouveau-monde, n'a pour ainsi dire rien de dramatique. C'est une ode-symphonique où il y a beaucoup de poésie et de musique descriptive : ce n'est pas un opéra. On chante cette œuvre, on ne la joue pas ; ou, pour employer le plus affreux peut-être de tous nos anglicismes, on ne *l'acte* pas.

Cette musique de David est d'une exquise suavité. Elle renferme des effets d'orchestre qui font surgir des paysages enchanteurs et dégagent de vrais parfums.

Le « chœur des génies », ou « chœur des étoiles », avec les *voix des sirènes* qui font écho et semblent surgir du sein de la mer, est un des morceaux les plus réussis de la partition. La barcarolle chantée par les *soprani* (les génies de l'océan), accompagnée par le chœur des matelots de la *Santa Maria*, est pleine de fraîcheur et de charme.

Le « chœur des sauvages » est une page ferme, originale, finement et brillamment orchestrée.

* * *

Vous souvient-il de ces deux respectables cultivateurs de la côte de Beaupré—Ignace Côté et sa femme—qui, obligés de passer sur le pont construit au-dessus de la cataracte de Montmorency, furent emportés, avec le pont lui-même, dans les ondes mugissantes ? L'homme, la femme, le cheval, la voiture, tout disparut en quelques secondes, et nulle épave n'émergea de l'abîme.

Il y a quelques années, M. Delisle faisait exécuter la partition de *Christophe Colomb*, et une délicieuse voix d'enfant chantait les couplets du petit mousse :

La mer est ma patrie,
Ce bord est mon séjour ;
J'y dois passer ma vie,
J'y dois mourir un jour.

Va, petit mousse,
Dans un climat lointain :
La mer est douce
Pour le pauvre orphelin !

La vie est bien amère
A l'enfant délaissé
Que l'amour d'une mère
N'a jamais caressé :

Va, petit mousse,
Dans un climat lointain :
La mer est douce
Pour le pauvre orphelin !

Je m'approchai du jeune chanteur pour le complimenter. Il leva sur moi son grand œil noir empreint de tristesse.

— « Vous chantez d'une manière bien sympathique », lui dis-je ; « comment vous nommez-vous ? »

— « Côté, » me répondit-il.

M. Delisle me prit à part et me dit :— « Il est vraiment orphelin, mon petit mousse. Son père et sa mère périrent dans la chute Montmorency, il y a quelques années. (1) Vous vous rappelez de cela. . . —N'est-ce pas que son chant va à l'âme ? »

On a souvent remarqué que lorsqu'une pensée nous a fortement frappé l'imagination pendant l'audition d'une mélodie, elle se présente de nouveau à l'esprit à chaque nouvelle audition de cette même mélodie. Pour moi, lorsque j'entends le chant du mousse de Félicien David, je ne songe ni à Palos ni à San Salvador, ni à Colomb, ni aux nuits étoilées des tropiques, mais je vois toujours l'œil noir et la figure mélancolique du « petit Côté. »

(1) M. Gagnon découvrit plus tard que ce renseignement était inexact.

* * *

On sait que Félicien David, ancien saint-simonien, est mort dans une suprême misère intellectuelle, il y a une vingtaine d'années.

L'ode-symphonie du *Désert* et la création de ce genre de récit, déclamé et chanté, lui firent une réputation colossale, et, il faut bien le dire, on mit quelque exagération dans l'appréciation de cette œuvre originale. Les liens qui unissent la France à l'Algérie, voisine du Sahara, étaient bien pour quelque chose dans cet engouement.

La partition de *Christophe Colomb* est plus variée que celle du *Désert* ; mais les strophes déclamées et certains procédés de facture offrent bien des points de ressemblance entre les deux ouvrages. Ceci me rappelle un mot d'Auber qui courut les journaux lors des premières exécutions de *Christophe Colomb* :

—Certainement, avait répondu l'auteur de la *Muette* à un enthousiaste, cette musique de *Christophe Colomb* est bien intéressante ; mais il serait temps que M. Félicien David descendît de sur son chameau.

L'« ouragan » de la partition de *Christophe Colomb* ne vaut pas la « tempête » du *Désert*. La *révolte des matelots* est molle ; le cri : *Terre !* n'est pas réussi. Félicien David, symphoniste délicat et

charmant, n'avait pas le génie dramatique. Sa partition de la *Perle du Brésil* l'a prouvé surabondamment.

Ce sont ordinairement les strophes déclamées sur une tenue de l'orchestre qui empoignent le gros public dans ces odes-symphonies de David. Pour cela, il faut que le « coryphée » chargé de les dire ait une voix vibrante, de l'intelligence, du cœur, une longue chevelure, et qu'il ne craigne pas l'emphase. On ne débite pas tous les jours des prosopopées sur une base orchestrale, et il ne faut pas laisser aux violoncelles le monopole des trémolos.

Done, vibrez, ô voix mystérieuses qui sortez du sein de l'onde ou des profondeurs du désert, et encore une fois, n'ayez crainte de l'emphase : elle est de mise ici.

Si je parle sur ce ton railleur des strophes déclamées, c'est un peu pour dissimuler ma propre faiblesse à cet endroit. Je suis de ce gros public dont je parlais tout à l'heure, et je confesse que les stances du *Désert* et de *Christophe Colomb* déclamées sur une tenue harmonieuse de l'orchestre m'ont fait quelquefois frissonner.^f

Ces strophes sont-elles vraiment belles ?

Peut-être.—Je les trouve admirables, mais la musique nous joue tant de tours !

* * *

La répétition d'hier, à laquelle j'ai eu le privilège d'assister, a été fort intéressante. M. Clodomir Delisle conduit avec habileté le chœur de l'Union Musicale ainsi que l'orchestre où figurent nos meilleurs virtuoses. Mademoiselle Robitaille et M. Dorval chantent avec beaucoup de naturel et de grâce le « duo des adieux ». Le *chant du mousse*—succession difficile—a été dit avec candeur et précision par le jeune M. Jules Chouinard, qui a été applaudi.

La « mère indienne » (Madame Chouinard) a aussi fort bien rendu ses couplets.

Monsieur Cameron exécute avec maestria les soli de clarinette du *chœur des sauvages*. Les violons sont nombreux et jouent avec ensemble.

Le morceau final : *A toi, chef immortel*, a été enlevé, ainsi que le *chœur des matelots* et le délicieux *chœur des génies de l'océan*.

Enfin—et j'aurais dû commencer par là—Monsieur F. Gauvreau est un Christophe Colomb de premier ordre, qui sait tenir avec une véritable distinction son double rôle de baryton et de grand homme.

PAGES D'HISTOIRE

(Extrait)

Québec en 1643. — Arrivée de Louis d'Ailleboust, de sa femme et de sa belle-sœur sur les rives canadiennes. — En route pour Villemarie. — L'âme de la France chrétienne. — Actions de grâces. — Les lucioles.

Québec n'était guère, en 1643, qu'un petit poste de commerce où les blancs et les indigènes se coudoaient chaque jour, mais où s'exerçait déjà d'une façon remarquable le génie civilisateur de la France. Pour instruire la jeune population (1) il y avait le collège des Jésuites, alors dirigé par le Père Barthélemi Vimont, et les classes des Ursulines, établies en 1639 par Madame de la Peltrie et la Mère Marie de l'Incarnation. L'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, fondé par la duchesse d'Aiguillon et les Hospitalières de Dieppe, donnait ses soins aux malades. (2)

1. La population totale de Québec et de toute la colonie ne dépassait guère deux cents âmes à cette date.

2. L'Hotel-Dieu était alors établi à Sillery ; la communauté ne vint se fixer à proximité du fort Saint-Louis que l'année suivante.

L'église de Notre-Dame de la Recouvrance ayant été détruite par un incendie en 1640, la partie supérieure de la maison des Cent-Associés servait d'église paroissiale à la cité naissante. Cette maison était vraisemblablement située sur la partie nord-ouest du terrain de l'église anglicane actuelle, non loin d'un ruisseau qui prenait sa source au sommet du cap Diamant et descendait vers la vallée par une succession de cascades, en passant en face du petit collège—atteint aussi par l'incendie et subséquemment plusieurs fois reconstruit et agrandi—dont l'emplacement est occupé de nos jours par l'hôtel-de-ville. Un autre ruisseau descendait également de la cime du cap ; il roulait ses flots abondants à quelque distance à l'ouest des habitations, et allait tomber en belle cascade au pied du coteau Sainte-Geneviève. (1) Le fort Saint-Louis, construit par Champlain en « terres, fascines et bois » avait été reconstruit en maçonnerie solide par le chevalier de Montmagny. La citadelle du Cap Diamant n'existait pas encore. (2) Le plus grand nombre des résidants demeurait à la basse-ville.

1. Ce ruisseau n'a été canalisé que vers 1855 ; il coulait immédiatement en dehors des portes Saint-Louis et Saint-Jean, au pied des murs d'enceinte de la ville, et tombait en nappe blanche sur le côté sud de la rue Saint-Vallier.

2. Elle ne fut commencée qu'en 1693.

L'art et l'industrie avaient peu fait encore pour la ville naissante ; mais l'Européen, qui toujours alors arrivait à Québec par le golfe Saint-Laurent (1) ne pouvait manquer d'être vivement impressionné à la vue de l'admirable panorama, bien des fois décrit, qui offre aux regards, réunis en un tableau unique, un confluent (la réunion des eaux du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles), un promontoire (le Cap Diamant), une île (l'île d'Orléans), une chaîne de montagnes (les Laurentides), une cataracte (la chute Montmorency).

Au matin du 15 août 1643, jour de la fête de l'Assomption, deux voiles doublaient le petit cap appelé dès lors la Pointe-Lévy (2). à une lieue de Québec. Le gouverneur, M. de Montmagny, fit sans doute saluer par le canon du fort l'apparition de ces navires portant les couleurs de la France. C'était à l'heure de la messe paroissiale, et l'on peut concevoir avec quelle hâte, l'office terminé, les fidèles se rendirent à la basse-ville pour y recevoir les nouveaux arrivants.

M. de Montmagny attendait les vaisseaux expédiés de La Rochelle, et était déjà renseigné sur

1 En passant d'ordinaire par l'*Entrée des Bretons*, au sud de Terre-neuve.

2. Ainsi nommée par Champlain en l'honneur du duc de Lévy-Ventadour, vice-roi de la Nouvelle-France.

le caractère de ce nouveau contingent de la « recrue de Montréal », comme on disait alors. Il trouva dans le chef de l'expédition un homme doué des qualités qu'il prisait davantage et que lui-même possédait à un haut degré.

Dans le courant de cette journée du 15 août, Louis d'Ailleboust, sa femme et sa belle-sœur se consacraient à l'œuvre des missions sauvages dans l'église paroissiale provisoire de Québec. Le Père Vimont s'exprime ainsi dans sa relation de 1643 : « M. d'Ailleboust, très honnête et très vertueux gentilhomme, associé à la Compagnie de Montréal, avec sa femme et sa belle-sœur, de pareils courage et vertu, et toute cette sainte troupe aborda ici, et vint (à l'église) se consacrer à Dieu et au salut des sauvages, sous la protection et faveur de la Reine de l'univers, dont nous célébrions ce jour-là le triomphe. »

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu reçurent sans doute, en leur petit monastère de Sillery, la visite de Madame d'Ailleboust, qui devait, bien des années plus tard, se constituer « pensionnaire perpétuelle » de leur communauté et se donner tout entière au service des pauvres. De son côté, Mademoiselle de Boullongne ne put manquer de faire la connaissance de l'institut des Ursulines, où l'ap-

pel divin allait la conduire avant longtemps. (1)

Les effets du chargement de La Rochelle venaient d'être transportés dans une barque spacieuse amarrée à la plage de la basse-ville. Les colons de la nouvelle recrue dirent adieu à ceux de Québec, et l'on se mit en route pour la destination définitive à laquelle chacun avait hâte d'arriver.

M. de Montmagny était allé à Villemarie au mois de juillet précédent, et, dit l'abbé Dollier de Casson, il y avait annoncé « qu'on espérait de grands effets cette année-là de la part de la Compagnie de Montréal. . . ; outre cela il dit qu'un gentilhomme de Champagne nommé M. d'Ailleboust venait ici avec sa femme et la sœur de sa femme ; de plus il apprit qu'on avait fait une fondation pour un hôpital au Montréal, mais que pour avoir le détail il fallait patienter jusqu'au mois de septembre que M. d'Ailleboust arrivât. » Les voyageurs qui venaient de quitter Québec étaient donc attendus à Villemarie.

1. Elle entra au noviciat des Ursulines de Québec le 2 décembre 1648, prit le nom de Saint-Dominique lors de sa vêtue, au mois de mars 1649, et fit sa profession religieuse le 8 décembre 1650. Elle mourut au vieux monastère en 1667. Une autre sœur de Madame d'Ailleboust était religieuse en France, chez les Bénédictines.

Mis sur ses gardes à cause des surprises possibles des Iroquois, M. d'Ailleboust s'entoura durant tout le trajet de précautions infinies. La végétation des côtes, tantôt abruptes, tantôt onduleuses, faisant bordure au Saint-Laurent, était alors dans toute sa splendeur. A partir du Cap Rouge, témoin de la première tentative de colonisation canadienne au temps de Roberval et de Cartier, aucune trace de défrichement ne s'offrait aux regards. Après avoir parcouru près de vingt-cinq lieues, les voyageurs aperçurent quelques habitations françaises : c'était le poste des Trois-Rivières (le *Métabérantin* des aborigènes), établi dès l'année 1634 par M. de La Violette, d'après les ordres de Champlain. Puis la solitude recommença, mais belle, calme, poétique, le grand fleuve coulant avec majesté entre des rives élargies et fuyantes (1), couvertes d'érables touffus et d'ormes gigantesques, baignant, çà et là, des îles débordantes de verdure où croissaient avec profusion des plantes odoriférantes. L'air était embaumé. L'âme des voyageurs se serait enivrée de ce spectacle et de ces parfums sans la crainte

1. Les Français de cette époque avaient toujours soin de suivre le chenal du nord en montant ou en descendant le lac Saint-Pierre, afin d'éviter la rencontre des Iroquois, qui, d'ordinaire, pénétraient dans cette partie du pays par la rivière Richelieu, au sud du fleuve Saint-Laurent.

persistante de voir, au détour de chaque îlot, surgir une troupe de Peaux-Rouges placés en embuscade.

Après plusieurs jours de navigation, l'embarcation jeta l'ancre un peu au-dessous de l'endroit appelé de nos jours « le pied du courant », presque en face de l'île à laquelle Champlain avait donné le nom d'île Sainte-Hélène (1). De ce point on apercevait l'établissement de Villemarie; mais comme aucun signe ne manifestait la présence des Français sur la côte, on craignit parmi la recrue que les Iroquois ne se fussent emparés du fort. De leur côté, les habitants de Villemarie voyant cette barque immobile au milieu du fleuve, eurent l'idée qu'elle avait peut-être été capturée par leurs farouches ennemis. Pour mettre fin à ses propres appréhensions, M. de Maisonneuve alla lui-même au-devant des voyageurs dans une barque légère, et le Fort ouvrit bientôt ses portes aux nouveaux arrivants.

1. «Au milieu du fleuve, écrivait Champlain, il y avoit une isle d'environ trois quarts de lieue de circuit, capable d'y bastir une bonne et forte ville, et l'avons nommée l'isle de Sainte-Elaine». On sait que la jeune femme de Champlain se nommait Hélène Boullé. Ce fut aussi Champlain qui donna leurs noms actuels au saut Saint-Louis et à l'Île-aux-Hérons.

On peut se figurer la joie qui régna à Villemarie ce jour-là. L'âme de la France, vaillante, intelligente et chrétienne, brillait dans les traits de chacun de ces héros obscurs fraternisant sur ce rivage solitaire, à mille lieues de la patrie. Les Dieppois parlaient de la Normandie ; les Rochelais s'informaient de leurs parents et amis de l'Aunis ; Madame de la Peltrie, Jeanne Mance et Charlotte Barré embrassaient avec effusion Madame d'Ailleboust et Mademoiselle de Boullongne, leurs nobles sœurs par le dévouement—ravies, les unes et les autres, et le cœur débordant d'une mutuelle sympathie. M. de Maisonneuve lisait les dépêches que lui adressaient ses co-associés de La Flèche et de Paris.

M. d'Ailleboust prit la parole et exposa les projets de la Compagnie à l'endroit de l'établissement de Montréal, insistant sur le côté religieux de l'entreprise, et annonçant de nouvelles générosités d'une bienfaitrice inconnue (1) en faveur de Mademoiselle Mance, chargée par elle de l'érection d'un hôpital à Villemarie.

Le soir du même jour, toute la colonie se réunit dans la chapelle du Fort pour y faire la prière en commun, selon l'usage. On y voyait la plupart

1. Madame Claude de Bullion (Angélique Faure de Berlèze).

des colons de la première heure dont on a conservé la liste. (1) Un Père jésuite présidait à cet exercice. (2)

Il est permis de croire qu'aux chants de reconnaissance des voyageurs et de toute l'assistance se mêlèrent ce soir-là les notes vibrantes d'un luth aux cordes harmonieuses. Ainsi que le rapporte M. Dollier de Casson dans son *Histoire du Montréal*, M. de Maisonneuve avait appris à jouer de cet instrument pendant un séjour qu'il fit en Hollande au début de sa carrière militaire.

Dans la demi-obscurité qui régnait à l'intérieur de la chapelle, les nouveaux arrivés virent sans doute, et non sans émotion, remplaçant la lampe du sanctuaire, des mouches phosphorescentes emprisonnées sous un vase de cristal,—lucioles dont les mouvements incessants faisaient jaillir de fugitives lucurs et qui rendaient à leur manière l'hommage d'adoration dû à la Divine Eucharistie. (3)

1. Voir cette liste au volume IX des *Mémoires de la Société Historique de Montréal* (année 1880).

2. Le Père Poncet paraît avoir résidé à Villemarie en 1642 et les Pères Dupéron, Davost et Dreuilletes en 1643.

3. Pendant plusieurs années, la difficulté de se procurer l'huile nécessaire n'avait pas permis de tenir une lampe constamment allumée devant le Très-Saint-Sacrement.

Il y avait plus d'un an que l'on avait fait à Villemarie l'inauguration des lucioles adoratrices, si l'on peut ainsi parler. Partis de Québec le 8 mai 1642, sous la conduite du chevalier de Montmagny, gouverneur du Canada, les premiers colons de Montréal, ayant à leur tête M. de Maisonneuve, M. de Puiseaux, Madame de la Peltrie, Mademoiselle Mance, et accompagnés du R. P. Barthélemi Vimont, supérieur général de la Compagnie de Jésus, étaient rendus à destination le 18 du même mois, et prenaient pied à l'endroit appelé Place-Royale par Champlain. « Comme on arriva de grand matin, dit M. Dollier de Casson, on célébra la première messe qui ait jamais été dite en cette isle de (Montréal), ce qui se fit dans le lieu où depuis on a fait le château (1). Afin de faire la chose plus célèbre, on donna le loisir à Madame de la Peltrie et à Mademoiselle Mance d'y prépa-

M. l'abbé Gabriel Souart, sulpicien, ayant été nommé curé de Villemarie en 1657, prit alors l'engagement d'entretenir la lampe du sanctuaire et d'y faire brûler de l'huile d'olives, nuit et jour, à ses propres frais, en attendant qu'il pût, par l'achat d'un terrain, créer une rente perpétuelle à cet effet.

1. Château ou fort.—La maison du fort fut démolie en 1682-83 et remplacée par la maison de M. de Callière.

rer un autel, ce qu'elles firent avec une joie difficile à exprimer et avec la plus grande propreté qu'il leur fut possible. Elles ne pouvaient se lasser de bénir le ciel qui, en ce jour, leur était si favorable que de les choisir et de consacrer leurs mains à l'élevation du premier autel de cette colonie. Tout le premier jour on tint le Saint-Sacrement exposé. . . On n'avait point de lampes ardentes devant le Saint-Sacrement, mais on y avait certaines mouches luisantes qui y brillaient fort agréablement jour et nuit, étant suspendues par des filets d'une façon agréable et belle, et toute propre à honorer, selon la rusticité de ce pays barbare, le plus adorable de nos mystères.»

APPENDICE A

EXTRAITS D'UNE LETTRE
DU R. P. AT (prêtre du Sacré-Coeur)
à M. ERNEST GAGNON

Pèlerinage de Notre-Dame d'Alet,
par Lévignac (Haute-Garonne),
24 septembre 1895.

Monsieur,

J'ai lu avec le plus vif intérêt « Le Fort et le Château Saint-Louis » que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. On l'a lu autour de moi, et l'impression générale a été on ne peut plus favorable à l'auteur.

Vous avez su grouper autour d'un château-fort, bâti sur la falaise, les événements et les souvenirs de près de trois siècles d'histoire. La France. l'Angleterre, et le Canada surtout—la Nouvelle-France, aujourd'hui la vieille France, hélas !—se retrouvent dans votre récit.

Vous faites défiler sous nos regards toute une galerie de noms historiques, des figures d'hommes, d'administrateurs, de soldats, d'évêques, de femmes, qui composaient la société du grand siècle, la plus brillante de l'univers ; et l'on a l'illusion de Versailles transporté sur les bords du Saint-Laurent. C'était bien en effet la France, la meilleure, la France catholique, qui était là-bas et qui fondait pour la gloire de la mère-patrie la plus belle colonie qu'elle eût jamais possédée. Aujourd'hui qu'elle est perdue, elle semble encore lui appartenir, tant votre plume, en écrivant les annales du passé, nous fait sentir ce qui reste de nous-mêmes dans votre pays toujours cher.

Votre monographie est rédigée selon toutes les règles du genre : documentée, fouillée, calme et grave comme il convient, sans passion, rendant justice à chacun.

.....
.....
« Sans surcharger votre récit de considérations philosophiques, restant toujours historien et archéologue, vous indiquez la cause des événements avec une justesse à laquelle on est content de rendre hommage. Vous avez trop raison, Monsieur, quand vous énumérez les causes de la chute de la puissance française. Vous nous consolez, quand

vous écrivez : « En changeant d'allégeance, la jeune nation franco-canadienne n'a rien perdu non plus de son caractère propre ; elle a conservé sa foi, sa langue, sa douce et honnête gaieté, et ce je ne sais quoi de vibrant et de spontané qui distingue les peuples de race latine. Un de ses artistes, M. Eugène Taché, lui a donné cette touchante devise : « Je me souviens, » et on lira bientôt sur un de ses monuments cette autre devise si poétique et si vraie : « Née dans les lis, je grandis dans les roses. . . »—Charmante page qui me va au cœur. Puissent les roses victorieuses ne pas étouffer les lys vaincus. Ainsi il y aura toujours des Franco-Canadiens, destinés peut-être à jouer dans le Nouveau-Monde le rôle que la France de Charlemagne et de saint Louis a joué dans le vieux monde. »

.....
.....

Signé : P. Ar.



EXTRAITS DE LETTRES DU R. P.
DE ROCHEMONTEIX, S. J.

Le R. P. Camille de Rochemonteix, S. J., auteur de l'ouvrage remarquable intitulé : « Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle » écrivait, de Versailles, à M. Gagnon, le 16 juin 1902 : « Je termine la lecture très intéressante et fort instructive de *Louis Jolliet*. Vous avez, à mon avis, dit le dernier mot sur la découverte du Mississippi dans les chapitres 3, 4 et 5. Après vous avoir lu, tout homme de bonne foi doit être convaincu. Netteté, arguments, calme et loyauté de la discussion, rien ne manque dans cette partie de votre travail sur un point d'histoire si souvent travesti par l'ignorance ou la mauvaise foi.

« Je vous suis très reconnaissant de m'avoir adressé votre livre, que j'ai lu le jour même de son arrivée. Tout ce qui touche au Canada m'intéresse vivement, et particulièrement ce qui vient d'un historien érudit et consciencieux »

Et, à l'occasion de la 2^e édition de *Louis Jolliet*, en juillet 1913, le même rendait un nouveau témoignage à l'auteur de l'exactitude historique et de l'intérêt de son ouvrage « Vous l'avez heu-

reusement augmenté, et la lettre du marquis de Denonville, *vraie trouvaille*, est fort importante au point de vue historique. Le P Tailhan ne l'a certainement pas connue, ni votre serviteur. Si elle m'était tombée sous la main, je l'aurais insérée dans mon ouvrage, car elle est une preuve de plus, et décisive, sur une question que la malveillance a voulu dénaturer.»

TABLE DES MATIÈRES

Préface	9
Deux lettres de Benjamin Sulte à Ernest Gagnon (Extraits)	11
L'École normale Laval—Souvenirs intimes..	15
La romance de Cartier: <i>O Canada, mon pays, mes amours!</i>	45
Chronique de janvier (1883).....	49
A cheval.....	56
Athéniens et beurriers.....	60
Madame Albani.....	64
Petite chronique	70
Chronique de septembre (1883).....	74
Chronique musicale (1903).....	79
Danse Moyen Age.....	84
Chronique d'avril (1882).....	86
Les conférenciers de Québec : L'abbé P.-N. Bruchési.—M. Thomas Chapais.....	92
Les « Discours et Conférences » de M. Thomas Chapais	114
Esther Wheelwright.....	123
Notice sur le drapeau de Carillon.....	127
Charette et Montcalm.....	138
« Fleur du Carmel ».....	146

A propos d'un roman canadien: « Charles Guérin »	150
« Labrador et Anticosti »	155
Les tableaux de l'église de Saint-Sauveur de Québec	168
<i>Je me souviens</i> —Evocations (Tableau).....	173
« Christophe Colomb » (Ode-symphonie)....	176
Pages d'histoire (Extrait)	182
<hr/>	
Appendice (A) Lettre du Père At, prêtre du Sacré-Cœur	193
Appendice (B) Lettre du Père C. de Rochemonteix, S. J.	196

